

Université de Toulouse-Le Mirail
Département de Sciences Sociales
Master mention « Sociologie »
Mémoire de Master 1 (Maîtrise)

LES JARDINS PARTAGES

Une expérience collective ?



Présentée et soutenue par
Alice THOUVENIN



Sous la direction de Marie-Christine ZELEM
Septembre 2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 : Les jardins partagés : de nombreuses problématiques à aborder.....	9
1. Contexte général : des jardins aux jardins partagés.....	9
Jardin, jardinage : en évolution avec une société en changement	9
Les jardins partagés, un héritage historique	12
La naissance des jardins partagés	14
Le contexte local des jardins partagés.....	17
Les jardins partagés, plus que des jardins.....	18
2. Choix de notre problématique	19
Le jardin partagé : un objet social riche	20
Qui sont les acteurs ?.....	20
Pourquoi faire ensemble ?.....	21
Comment faire ensemble ?.....	21
Nos hypothèses.....	22
CHAPITRE 2 : Une méthodologie adaptée à un sujet de terrain.....	24
1. Préparer le terrain.....	24
Être guidé par une question de départ.....	24
Les lectures préalables.....	25
Aller voir ailleurs	25
La grille d'entretien	26
Le choix des enquêtés.....	27
2. Semer les graines.....	28
Être avec : la méthode de l'observation participante.....	28
Donner la parole : la méthode de l'entretien semi directif.....	29
L'articulation des méthodes	30
3. Les accidents.....	31
La barrière du temps	31
La difficulté de l'altérité	32
4. Récolter les fruits	34
La retranscription des entretiens.....	34

La grille d'analyse.....	34
Le travail monographique	34
5. Partager la récolte.....	35
 CHAPITRE 3 : La singularité du jardin du Verrier (Monographie)	 37
1. L'espace : d'un château abandonné à un jardin partagé	37
Une ville en manque d'espaces verts	37
Un quartier résidentiel pauvre en équipements.....	38
Un espace autour du jardin partagé chargé d'histoire.....	40
Le jardin partagé : un espace cloisonné, squatté.....	42
L'aménagement du jardin partagé	43
2. Les occupants : les participants-jardiniers.....	45
Le jardin du Verrier : l'initiative d'une personne investie	45
Un groupe assez homogène.....	46
Différents degrés de participation	47
Les différentes motivations, preuve d'une certaine hétérogénéité des participants.....	47
3. Une organisation collective et participative.....	50
Des animations pour une ouverture sur le quartier	50
Une réunion pour se connaître et se reconnaître	52
L'arrosage : un moment privilégié.....	53
Les soirées jardinage, des espaces temps de convivialité	54
Des moments de jardinage improvisés.....	56
4. Un jardin ouvert sur le quartier	56
Une Collaboration avec les différentes structures du quartier	57
Un projet avec la municipalité.....	58
 CHAPITRE 4 : le jardin partagé, une expérience collective	 59
1. Développer les jardins partagés : un intérêt pour les collectivités territoriales	59
Une préoccupation vitale pour les générations futures : l'écologie.....	60
Des jardins pour embellir la ville	62
Un faible investissement qui porte ses fruits	63
Des liens renforcés entre les habitants.....	64
Une collaboration révélatrice d'une proximité	66
Les instances politiques garantes du bon fonctionnement.....	68
2. Une expérience de groupe, des intérêts à récolter	70

L'appropriation de l'espace : un point de départ pour faire exister le groupe	70
Un groupe ouvert sur le quartier, entre idéal et réalité	73
Une organisation « autogérée spontanéiste bordelaise »	77
3. Vers un espace d'accomplissement de soi.....	81
Un espace d'échange.....	82
Vers une valorisation de l'individu.....	84
CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE.....	91
TABLES DES ANNEXES :	95
ANNEXE 1 : Présentation des personnes interviewées	96
ANNEXE 2 : Grille d'entretien des jardiniers.....	98
ANNEXE 3 : Charte des jardins partagés toulousains.....	102

REMERCIEMENTS

Un merci très reconnaissant à chacun des participants du Jardin du Verrier ainsi qu'aux membres du collectif Partageons les jardins! qui m'ont accueillie chaleureusement et m'ont soutenue pour cette étude.

Merci à tous ceux qui m'ont ouvert la porte de leur jardin, je pense particulièrement aux structures et membres de jardin partagé rencontrés à Paris, Lyon et Toulouse.

Merci aux membres de SaluTerre pour m'avoir fait part de leur fructueuse méthode : la concertation et ouvert à un autre regard sur mon sujet d'étude.

Merci à Marie-Christine Zelem, ma directrice de recherche, qui m'a éclairée sur la voie d'ethnologue.

Merci à mes ami(e)s, ma famille pour leur soutien pendant la rédaction de ce mémoire et pour m'avoir encouragée, accueillie, conseillée, structurée...

Et un grand merci à toute l'équipe des personnes qui ont relu et corrigé ce travail et dont les conseils ont été pertinents, enrichissants. Votre aide a été précieuse.

Et un dernier merci très particulier pour Laure...

Une tomate c'est agréablement surprenant en hiver et que dites vous d'une tomate née d'une concertation et fruit d'une réalisation collective, cueillie à proximité ? Peut être même la graine a été fruit d'un troc, d'un don d'une variété oubliée. A plusieurs a été pensé l'endroit où je serais placé, avec le conseil d'une union magique avec une fleur qui m'évitera la bataille avec pucerons et autres bestions. Plusieurs m'arroseront, à tour de rôle, me regarderont pousser l'air rêveur et déconnecté de cette société. Une fête en mon honneur ramènera personnes du quartier jamais rencontrées, musiciens et délicieux mets. On fera l'éloge de mes saveurs. Chacun repartira de recette et rires échangés. Et mon plant bien profité finira en compost avec les déchets de ceux qui m'ont mangé pour me replanter au printemps d'après. Autour de mon pied sera peut être née une amitié, une discussion passionnée, des conseils perpétués, des enfants venus ricaner... Bienvenue dans un jardin partagé ! ¹

¹ Tiré de mon journal de terrain

INTRODUCTION

Aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain². Le début du XXIème siècle marque un tournant historique où l'on prend conscience du creusement des inégalités sociales et où naît une réflexion sur la qualité de vie des citoyens. De nombreuses structures se mettent en place telle que la Fabrique Urbaine à Toulouse à travers laquelle la municipalité propose un lieu d'écoute des habitants au sujet du Grand Projet de Ville³. Des solutions sont proposées, et « *le partage apparaît comme le geste le plus simple, le plus évident et le plus heureux pour accompagner la société dans son parcours incertain* »⁴.

Le jardin partagé est « *un lieu qui privilégie les pratiques participatives. Il repose sur des valeurs de solidarité, de créativité, de respect de l'environnement. Il s'agit d'un lieu d'expérimentation, d'innovation et de convivialité : véritable centre social ou socioculturel à ciel ouvert* »⁵. Il peut être un exemple de solution locale pour répondre à des problématiques actuelles telles que la mixité sociale en prônant la rencontre de différentes cultures, profils, générations autour d'une activité commune. La question environnementale est de surcroît très médiatisée. Spécialement depuis les années 90, nous pouvons observer la montée de la sensibilité des français en faveur de l'environnement. Aujourd'hui la population connaît les enjeux écologiques déterminants, ce que nous confirme les enquêtes d'opinion (CREDOC⁶) : 70 à 80% des français sont « inquiets pour l'environnement ». Dans les jardins partagés cette préoccupation environnementale est très présente, et directement liée à la nature, et également à l'environnement plus large (social).

Les nombreux changements de la société amènent progressivement à une nouvelle réflexion sur la ville et sur le « comment vivre ensemble ? ». Les jardins partagés sont issus d'une nouvelle conception de l'espace urbain. Les notions qui se développent autour des jardins partagés telles que la démarche participative, la création de lien social, le respect de l'environnement dans un espace d'échange, de convivialité, et d'ouverture répondent à une demande de la société actuelle.

² L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p7

³ Projet du Grand Toulouse, la Fabrique toulousaine, <http://www.lafabriquetoulousaine.org>

⁴ L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, p7

⁵ Dossier de Presse ARPE, *Jardins Partagés*, 2006, p2

⁶ Centre de Recherche et d'Observation pour l'Étude des Conditions de vie (CRÉDOC), *les membres d'associations de consommateur et de l'environnement* par Georges Hatchuel, Cahier de recherche n218, 2005

Ces dix dernières années, le développement des jardins partagés s'est vu justifié. Des lois ont été établies et les collectivités territoriales ont reconnu la demande des habitants et l'ont développée en créant ou soutenant des cellules d'accompagnement. À Toulouse, la ville y prête tardivement attention mais certains citoyens ont pris les devants. Nous avons pu suivre la création d'un de ces jardins partagés initiés par les habitants : le jardin du Verrier. Il est né en mars 2010 dans un quartier toulousain. C'est un jardin éphémère, installé sur une bande étroite entre un manoir en procès et un parc public.

Le jardin partagé est un objet social passionnant et stimulant pour un sociologue car ils si jouent de riches échanges sociaux et offre des angles d'étude variés. Nous nous sommes intéressées aux jardins partagés, convaincu des bienfaits qu'ils peuvent avoir dans la société autant à l'échelle du groupe que de l'individu. Nous espérons qu'avec cet écrit supplémentaire sur le sujet, nous participerons, à notre mesure, à leur développement au profit de tous. Nous aborderons la dynamique des jardins partagés avec une démarche anthropologique afin de cerner toutes les dimensions de cette initiative nouvelle.

Nous étudierons ainsi dans une première partie les problématiques qu'abordent les jardins partagés d'un point de vue général jusqu'à la notre plus spécifique. Le chapitre 1 justifie l'intérêt des jardins partagés comme objet de problématique à travers la description des différentes formes de jardins et des questions qu'ils soulèvent comme objet social. Nous définirons la question de départ, les hypothèses et détaillerons la problématique retenue ainsi que quelques concepts utilisés pour clarifier notre sujet. Le chapitre 2 précisera la méthodologie ainsi que le terrain utilisé pour répondre à notre problématique. Et le chapitre 3 consistera en une monographie, soit une description détaillée du terrain choisi : le jardin du Verrier, un jardin partagé toulousain. Le dernier chapitre de ce mémoire analysera les témoignages de différents acteurs en lien avec les jardins partagés, et cherchera à dégager des axes d'analyse qui puissent s'insérer dans une problématique générale de « comment faire ensemble ? » à travers l'exemple des jardins partagés.

CHAPITRE 1 : Les jardins partagés : de nombreuses problématiques à aborder

Aujourd'hui en France, les politiques publiques concernant le jardin partagé prennent de l'envergure dans différentes villes de France. Malgré sa richesse comme objet social, il est encore peu étudié. Les angles d'approche sont variés et peuvent être abordés avec des problématiques économique, géographique, historique, écologique, sociologique, politique et même artistique.

Dans un premier temps, nous tenterons de rendre compte des nombreuses questions que peuvent poser les jardins partagés. Nous élaborerons un état général, avec une partie historique, afin de cerner notre objet d'étude dans son contexte. Puis, nous expliquerons la problématique choisie, sociologique, en définissant notre choix théorique et nos hypothèses.

1. Contexte général : des jardins aux jardins partagés

L'histoire des jardins est longue, ils se sont adaptés au fil du temps selon les besoins de ses utilisateurs. Les jardins partagés sont les héritiers des différentes formes de jardins urbains. Nous dessinerons, dans la partie qui suit, l'évolution de ces jardins afin de définir notre objet d'étude.

Jardin, jardinage : en évolution avec une société en changement

Par définition, le jardin est « *un espace le plus souvent enclos où les hommes cultivent pour leur alimentation ou leur agrément* »⁷; mais il peut prendre des formes variées : jardin de ville, jardin des champs, jardin de curé, jardin en carrés, jardin à la française, jardin à l'anglaise, jardin sur le balcon, jardin de béton... La liste des jardins peut se permettre d'être exhaustive et originale, chacun est libre de s'inventer un bout de nature dans son espace et à la forme qu'il le souhaite.

⁷ J. LEVY, M. LUSSAULT, *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Ed. Belin, Paris 2003

En France, nous pouvons constater à travers les récits que chaque époque a connu son histoire du jardin ayant un rôle, un intérêt et une richesse variant au fil des évolutions⁸. Le jardin est parfois un lieu de plaisir, parfois de dur labeur. Il peut être consacré aux fleurs d'ornements mais aussi à la culture potagère, nous étudierons que sociologiquement ces pratiques sont significatives.

Pendant longtemps le rôle alimentaire du jardin était essentiel. L'ethnologue Françoise Dubost dans son ouvrage *les jardins ordinaires* nous montre qu'il était un véritable lieu de production dans les milieux populaires. En milieu rural, les potagers avec la basse cour, permettaient l'auto suffisance alimentaire de la famille. Au XIXème siècle les ouvriers cultivaient activement, se nourrissant principalement de pain et de légumes, le jardin-potager permettait l'auto production et l'auto consommation. L'auteure nous explique qu'à chaque période de crise, comme pendant l'entre-deux-guerres, le potager reprend un rôle d'appoint indispensable pour les classes les plus modestes. Le jardinage dans les milieux populaires, autant en ville qu'à la campagne, était synonyme de potager et était considéré comme une nécessité vitale. Ceci amène une différence avec les jardins des milieux aisés, qui étaient considérés comme un lieu de plaisir. Ils pouvaient se permettre de disposer d'une parcelle improductive et de temps pour en jouir⁹.

La période de l'après guerre, avec l'urbanisation massive et le développement de la « société de consommation », a provoqué à la fois un nivellement des groupes sociaux et une certaine homogénéisation les uns par rapport aux autres. Des changements dans les modes de jardinage de toutes les classes sociales sont perceptibles¹⁰.

La perte de terrain pour cultiver et la délégation au marché pour la consommation ont fait passer le jardin d'un lieu de production à un lieu de dépense. Le jardinage n'est plus conçu comme un lieu de labeur, de « *travail à-côté* »¹¹ pour reprendre l'expression de Florence Weber, il est devenu peu à peu un espace de loisir.

Le potager n'a pas pour autant disparu : l'étude de Séverine Gojard et Florence Weber en 1995 montre qu'en France « *un ménage sur deux dispose d'un jardin potager ou d'agrément ; un ménage sur trois cultive des légumes pour la consommation familiale ou pour le plaisir du jardinier* »¹². Selon une étude de l'Oniflhor (Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer) réalisée en 2000 en France, on estime que le marché du jardin amateur est en hausse constante depuis 1997 et le nombre de possesseurs de

⁸ C.M. VADROT, *La France au jardin, histoire et renouveau des jardins potagers*, ed Delachaux et Nieslé, 2009

⁹ F. DUBOST, *les jardins ordinaires*, l'Harmattan, 1997, p35 à 38

¹⁰ F. DUBOST, p10

¹¹ F. WEBER, *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, 2009

¹² S. GOJARD et F. WEBER, *jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire*, INRA n2 avril 1995

jardins a lui progressé de 9 % depuis 1992¹³. Ces chiffres illustrent bien une envie ou une nécessité de cultiver la terre avec un regard différent. Le jardin résiste à l'urbanisation croissante et à l'élévation du niveau de vie.

Cependant, les espaces de terre dans l'espace urbain sont de plus en plus rares et d'autant plus demandés, cela pousse à l'originalité des cultures. Nous observons de plus en plus, sur les balcons, des plantes aromatiques, mais aussi un pied de tomate, des fraisiers. La culture potagère se développe. Le « jardin de poche » appelé aussi jardin au carré, a été inventé. Il permet en un mètre carré de fournir facilement quelques légumes, à toutes les saisons, dans un espace restreint et hors sol.

Depuis les années 60, le mouvement écologique a éveillé l'envie de nature dans les villes et la nécessité pour beaucoup de citoyens de recréer des liens avec elle. Les politiques ont su écouter cette demande en revalorisant les espaces verts. Après le bétonnage intensif de l'après guerre et des années 70, certains nouveaux quartiers prennent en compte la qualité de vie à travers la non négligence de la végétalisation des lieux de vie.

Le jardinage est peu à peu devenu à « la mode » et les techniques de jardinage ont été facilitées et démocratisées¹⁴. Les livres de jardinage et les sites internet donnent de nombreuses recettes surprenantes pour réussir son jardin. À chaque printemps apparaissent, dans les librairies, de nombreux ouvrages en vitrine, qui répondent bien à une demande. On peut observer maintenant que la plupart traitent du jardinage au naturel, à croire que les engrais sont démodés. Par exemple, le magazine « *Les 4 saisons du jardin bio* », depuis 1980 a connu une croissance significative de ses ventes.

Une enquête menée par un sociologue pour l'UPJ (Union des entreprises pour la Protection des Jardins) en 2008, s'est intéressée aux pratiques ainsi qu'aux profils des jardiniers amateurs. Elle souligne notamment que les jardiniers amateurs se montrent sensibles aux problématiques environnementales et sont nombreux à jardiner de manière écologique. 72% déclarent ainsi limiter l'usage de produits chimiques, 51% n'utilisent que des produits d'entretien naturels et 55% produisent eux-mêmes leur compost à partir de leurs propres déchets végétaux. Par ailleurs, 59% ont déjà mis en place un système de récupération d'eau de pluie, ou envisagent de le faire¹⁵.

¹³ ONIFLHOR, *Le marché du jardin, en France et en Europe*, 2000

¹⁴ C.M. VALDROT, *La France au jardin, histoire et renouveau des jardins potagers*, Ed Delachaux et Nieslé, 2009, p118

¹⁵ D. BOY, *Conférence de Presse UPJ*, 28 mai 2008, Paris

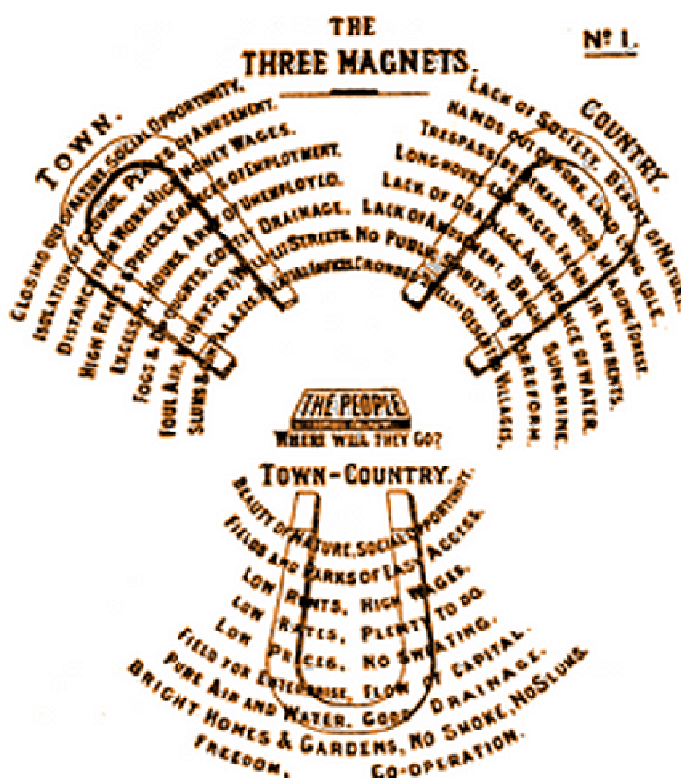
Les jardins partagés, un héritage historique

L'apparition d'une nouvelle classe les ouvriers et l'urbanisation massive ont poussé des théoriciens, politiciens à trouver des solutions pour entretenir le lien avec la nature des nouveaux habitants de ville.

Les cités-jardins sont nées à la fin du XIXème siècle suite à une réflexion de philosophes, utopistes, dans l'idée de construire une « société idéale ». Selon eux, l'intégration d'espace de nature dans l'aménagement urbain aurait amené un équilibre social. La cité-jardin mêle habitat, nature et équipements en cohérence avec l'environnement. Elle permet ainsi aux personnes de diverses origines sociales de bénéficier de terrain individuel et collectif.

En France, les cités jardins sont selon le Service de l'Inventaire du patrimoine un « *lotissement concerté, où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés* »¹⁶. Ces cités ont été bâties dans une préoccupation sociale, bon nombres d'entre elles étaient des HBM (habitat bon marché, ancien HLM).

Cette illustration de la cité-jardin issue de la théorie des trois aimants d'Ebenewer Howard, un pionnier du concept, montre le lien entre la nature et la ville. Il serait selon lui, une réponse à l'urbanisation : le mélange entre ville-campagne¹⁷.



¹⁶ Thésaurus, de la base Mérimée du Service de l'Inventaire général du patrimoine

¹⁷ Illustration de la Théorie des trois aimants d'Ebenewer Howard. Site internet : <http://www.simplément-durable.com/cite-jardin.php>

En France, les jardins collectifs se développent dès la fin du XIX^{ème} siècle à travers les jardins ouvriers. L'abbé Lemire, influencé par des philanthropes européens, met gratuitement à disposition des lopins de terre pour les ouvriers dans un objectif de subsistance alimentaire. Ce sont des parcelles dissociées de l'habitat dans des zones urbaines. L'intérêt est économique, social et catholique (du fait qu'ils soient gérés par des prêtres). Mais nous pouvons aussi souligner qu'ils sont un moyen d'occuper les ouvriers pour les empêcher de se regrouper pour organiser des grèves, et éviter l'alcoolisme (l'alcool y étant interdit) suite aux crises industrielles.



À la fin de la seconde guerre mondiale, les jardins ouvriers sont au nombre de presque un million en France. Ils s'effacent du paysage urbain peu à peu au profit du bétonnage intensif des villes, 90% disparaîtront et les espaces verts en milieu urbain sont de plus en plus oubliés¹⁸.

En 1948, ils prennent le nom des jardins familiaux, ne sont plus gérés par l'Église mais par une œuvre d'assistance. Le code rural les définit de cette manière : « *toute parcelle de terrain que son exploitant cultive personnellement en vue de subvenir aux besoins du foyer à l'exclusion de tout bénéfice commercial* ».¹⁹

Selon Gérard Monédiaire²⁰ c'est vers la fin des années 70 que les citadins se rendent compte des espaces perdus et vont retrouver le plaisir de jardiner. Ils vont ainsi se mobiliser pour les conserver. À cette époque livres et articles de presse sortent à profusion. Le jardinage devient à la mode.

¹⁸ D. CEREZUELLE, G. ROUSTANG, *L'autoproduction accompagnée, un levier de changement*, Ed Éres, 2010, p45

¹⁹ *Rapport sur la proposition de loi du Sénat relatif aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion*, 2001 Art. L. 561-1, disponible sur le site : <http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>

²⁰ G. MONÉDIAIRE, *Agriculture urbaine et ville durable européenne, droits et politiques du jardinage en Europe*. Ed Pulim, 1999.

En prenant le titre de jardins familiaux ceux-ci restent toujours un appoint alimentaire non négligeable pour les ménages, mais à l'après guerre comme l'explique la sociologue Françoise Dubost «*la prospérité revenue, leur rôle alimentaire perdait son importance, et ils apparaissent surtout comme des espaces de loisirs très appréciés du public populaire* »²¹. Ils peuvent être considérés comme les premières expériences de jardin collectif, les parcelles sont individuelles mais sur un espace commun.

Plus récemment, face aux situations d'exclusion, de nouvelles formes de jardins collectifs ont vu le jour. Le jardin remarqué comme un lieu d'insertion économique et sociale, se développent les « jardins d'insertion ». Ce sont des « *jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle* »²² (Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, 2001). Les « Jardins de Cocagne » en sont un exemple, à travers la production et la distribution de légumes biologiques sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs. Ils permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de construire ou reconstruire un projet personnel. Ils sont au nombre d'une centaine en France.

Les jardins pédagogiques sont aussi en plein effervescence, le potager est devenu un véritable espace d'éducation : lieu de partage et de découverte mais aussi outil au service de l'éducation à l'environnement et lieu de transmission de valeurs sociétales.

A travers ces activités il a été reconnu que des valeurs comme l'autonomie, la solidarité se développent dans ces jardins. Il a ainsi été découvert que le jardinage serait plein de vertu.

La naissance des jardins partagés

Ces expériences de jardins ont ainsi influencé les jardins partagés et plus particulièrement les jardins familiaux qui ont amené une réflexion sur le jardinage dans un espace commun. Cependant, les jardins partagés vont plus loin dans la notion de collectif.

L'idée des jardins partagés est née dans les années 70 à New York sous le nom de « community gardens ». C'est Lizz Christy, une artiste qui se met à jeter des graines dans

²¹ F. DUBOST in « *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental* » bibliothèque numérique de l'INP, n4, 2007, p5

²² *Rapport sur la proposition de loi du Sénat relatif aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion*, 2001 Art. L. 561-1, disponible sur le site : <http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>

les friches de Manhattan dans le but de végétaliser ces espaces abandonnés dans la ville, qui posent des problèmes d'hygiène et de sécurité. En 1973, elle réunit d'autres habitants pour nettoyer un terrain en friche et le cultiver. Le premier jardin partagé naît. Un an plus tard elle monte une association « green guerrillas » pour développer cette initiative et « mettre du vert » dans la ville. La municipalité est convaincue et contribue à l'essor de ces jardins. Aujourd'hui nous pouvons en compter plus de six cents sur cette île²³.



Lizz Christy, fondatrice des jardins communautaires, devant son premier jardin à New York en 1974.²⁴

En France, malgré l'effervescence autour des jardins familiaux et d'insertion comme lieu d'intégration, les parcelles et la gestion restent non collectives. Au début des années 90, la gestion des espaces verts amène peu à peu à une nouvelle réflexion sur ces espaces en y impliquant les citoyens. À Nantes, par exemple, sont associés dans un jardin public des équipements classiques et une zone à cultiver par les habitants²⁵.

Une mouvance se crée autour de la réflexion des jardins et du partage; En 1996, des intéressés partent à la rencontre des jardins communautaires de Montréal qui existent depuis 1975²⁶. Ces précurseurs organiseront en 1997 à Lille, un forum national « jardinage et citoyenneté » qui donnera naissance au « Jardin dans Tous Ses États » le réseau national des jardins partagés (avec des correspondants dans chaque région). Le « Jardin dans Tous Ses États », que nous appellerons le JTSE dans cette étude, est le nom d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de jardins partagés et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels. Le JTSE s'intéresse à tous les jardins collectifs : jardins partagés, jardins pédagogiques, jardins d'insertion et à toutes les formes de jardins : jardins

²³ L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p15

²⁴ http://www.lizchristygarden.org/lcbh_files/liz%20christy.htm

²⁵ E. PREDINE, *Des jardins en partage*, Ed. Rue de l'échiquier, Paris, 2009, p54

²⁶ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,68853571&_dad=portal&_schema=PORTAL

en pied d'immeubles, jardins de poche, jardins sur les toits (...) ; et s'adresse à tous les publics : handicapés, personnes âgées, enfants ainsi qu'aux plus démunis.

Les jardins sont divers mais reposent sur des valeurs communes de solidarité, de créativité et de respect de l'environnement. Alors que cette dynamique de jardin collectif se développe partout en Europe et en Amérique du Nord sous le nom de jardin communautaire, en France il sera choisi le nom de jardin partagé, « *le caractère ambivalent du mot communautaire en France a fait préférer le terme partagé* »²⁷. Ce premier forum sur ce sujet, aboutit à la rédaction d'une charte *la Terre en partage*. Les idées se clarifient autour de « *la création de lien social à l'échelle du quartier, l'éducation à l'environnement, sur l'idée de partage d'un projet, de l'espace, de la récolte, lieu de créativité, de solidarité et de liens retrouvés avec le monde vivant* »²⁸. Par la suite, d'autres forums et colloques seront organisés dans différentes villes de France pour approfondir cette démarche et échanger autour des différentes expériences.

En 2003, Le Sénat vote une loi relative aux jardins collectifs reconnaissant les jardins partagés, ce qui permet leur développement. Ils sont différenciés des jardins familiaux et d'insertion par le fait qu'ils soient « *ouverts aux passants, non cloisonnés en parcelles individuelles, fréquentés par un public intergénérationnel et multiethnique, ces jardins créés, aménagés, entretenus et gérés par des collectifs d'habitants réunis au sein d'associations de quartier sont donc le cadre d'activités ludiques, festives, éducatives culturelles et artistiques n'ayant de limite que l'imagination de leurs membres* »²⁹.

À ce jour, Il existe deux livres qui traitent spécifiquement du sujet : *Jardins partagés, utopie, écologie, conseils pratiques* de Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Leroy et *Le jardin en partage* d'Éric Prédine. Le PADES « Programme d'Autoproduction et Développement Social » dont sont fondateurs Daniel Cérézuelle, sociologue et Guy Roustang, membre du CNRS, est une association qui travaille sur les questions de l'autoproduction et qui a produit quelques études à propos des jardins collectifs. De plus en plus d'articles sont publiés dans les journaux et magazines, le jardin partagé devient un sujet en vogue chez les étudiants, des colloques sur cette initiative citoyenne sont régulièrement organisés. La mouvance autour des jardins partagés prend de plus en plus forme, tous les

²⁷ L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p21

²⁸ JTSE, Charte *La Terre en partage*. Fondation de France. Disponible sur le site : <http://www.jardinons.com/>

²⁹ *Rapport sur la proposition de loi du Sénat relatif aux jardins collectifs*, 2003 <http://www.senat.fr/rap/l02-376/l02-3761.html>

jours, le vocabulaire est connu de nombreuses personnes et des institutions mais pas encore de tous.

Depuis que la dynamique a été lancée, connue et reconnue, la demande de création de jardins partagés est de plus en plus forte mais les espaces en milieu urbain restent limités. En Île de France, il existe plus d'une centaine de jardins partagés, dont au moins un dans chaque arrondissement de Paris selon le JTSE qui répertorie les jardins partagés. La ville aide au montage de projet et financièrement, des structures font vivre les jardins avec la cellule « Main Verte ». À Lyon, l'association Pass-Jardin met en place un accompagnement pour le développement des jardins partagés dans la région. Dans de nombreuses villes ce sont les municipalités qui développent ces projets, par exemple à Montpellier avec le programme qui s'appelle également Main verte.

Le contexte local des jardins partagés

L'ARPE (l'agence régionale pour l'environnement) est le correspondant local du JTSE de la région Midi Pyrénées. Elle s'occupe de la mise en réseau des différents jardins partagés de la région. Elle apporte des conseils aux personnes souhaitant développer cette initiative et organise des rencontres avec les différents acteurs. Actuellement, l'ARPE travaille sur un recensement des jardins partagés de la région dans le but de constituer un réseau et faciliter l'échange des connaissances. Un questionnaire a été envoyé à 80 structures proposant des jardins partagés (leur définition comprend tous les jardins collectifs sauf les jardins d'insertion de Cocagne). Ce projet aboutira à la construction d'un site internet référençant tous les jardins partagés de la région.

Comparativement à d'autres villes, la municipalité de Toulouse s'est mise tardivement à développer cette initiative. La ville s'est lancée dans son premier jardin partagé au parc Monlong inauguré en juin 2009, où des parcelles sont réservées à des habitants et à des associations. Depuis novembre 2009, une charte a été écrite. La charte permet de définir ce que la municipalité autorise mais aussi de s'engager dans son bon fonctionnement. Aujourd'hui, huit projets sont à l'étude dans les quartiers Bellefontaine, Reynerie, Empalot, Saint Cyprien, Saint Simon, Cité de Madrid, Papus et des Chalets.

À Toulouse, quelques initiatives se sont lancées par leurs propres moyens. Nous pouvons mentionner l'association « Partage Faourette », qui propose depuis plus de dix ans des parcelles à des particuliers en difficulté ou à des associations pour développer un projet

à intérêt social. Dans deux universités toulousaines, les étudiants ont aussi mis en place des jardins partagés avec les associations éco campus et Veracruz. Un jardin sur les bords de Garonne, occupé illégalement, a été créé. En guerre avec les promoteurs immobiliers, il a fini par être détruit. Aux Pavillons Sauvages, un lieu squatté à objectif culturel et social, a aussi été mis en place un jardin partagé, géré par un jardinier et les habitants du lieu, il ouvre régulièrement ses portes pour des animations. Enfin, en milieu péri urbain avec le soutien des municipalités, nous pouvons mentionner le jardin de Tournefeuille ou encore celui de Cugnaux.



Les jardins partagés, plus que des jardins

« *Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier* » Proverbe espagnol

Les jardins partagés sont une réponse à une demande : mettre un peu de vert dans notre ville ! Nathalie Bouvier-Daclon les considère comme « *la métaphore du lieu urbain postmoderne, exprimant à la fois un désir de sociabilité et d'anonymat, de ville et de nature, de travail et de loisir* »³⁰.

Le redéveloppement des jardins ouvriers montre bien cette tendance, même si la préoccupation souvent première est l'aspect nourricier et économique. La liste d'attente étant longue et le travail au jardin laborieux, certains se sont rendu compte que s'ils se mettaient à

³⁰ N. BOUVIER-DACLON et G. SENEAL, *les jardins communautaires de Montréal*. In *Loisir et société*, vol 24 n42. Presses de l'université du Québec, 2001. <http://www.erudit.org/revue/lr/2001/v24/n2/000193ar.html>

plusieurs sur une parcelle ils y gagneraient. Nous pouvons ainsi voir apparaître des parcelles collectives dans les jardins familiaux. Parfois certaines sont confiées à des associations, des écoles, des CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) qui en ont ainsi une utilité et développent un fonctionnement collectif. C'est alors un début de jardin partagé.

Nous verrons durant cette étude que les jardins partagés révèlent des notions plus fortes. Ils s'inscrivent dans un mouvement de réflexion de notre société sur le « comment faire ensemble autrement ? ». Nous sommes en milieu urbain, comment pouvons-nous faire pour cultiver ? L'espace étant restreint, des citoyens ont été amenés à se regrouper. Parfois l'envie de se regrouper est même la motivation initiale. Nous constaterons lors de cette enquête que pour certains, le jardin n'est qu'un prétexte pour « faire ensemble », rencontrer des personnes et passer un bon moment.

Le jardin partagé est issu d'une dynamique relativement récente même si celui du jardinage collectif est ancien. Nous verrons que le jardin partagé ne se limite pas seulement au jardinage à plusieurs sur un terrain commun, comme c'est le cas d'un jardin collectif, mais révèle d'une volonté de s'unir, de partager et de reprendre possession de son espace urbain avec un certain engagement politique dans cette démarche. Nous étudierons dans cette étude comment à travers ces espaces, il s'exprime une véritable démarche citoyenne, vecteur de lien social, sensible aux questions environnementales.

Il devient donc intéressant pour nous d'étudier cette initiative d'un point de vue sociologique afin de mieux comprendre les évolutions de notre société.

2. Choix de notre problématique

Dans un premier temps, il nous semble important de préciser la forme de jardin partagé étudié. Comme nous avons pu le constater, il existe différentes définitions des jardins partagés. Certaines sont très larges et comprennent tous les jardins collectifs. Nous nous attarderons dans cette étude sur les jardins partagés urbains. Ceux en milieu rural ou périurbain portent d'autres problématiques que nous n'aborderons pas. Aussi, nous ne prendrons en compte que les projets de jardins qui ont été initiés par les habitants (ce qui les différencie ainsi des jardins d'insertion, familiaux et pédagogiques mis en place par une tierce personne). Étant intéressés par l'organisation collective de jardiniers qui s'approprient un espace, nous limiterons l'étude aux jardins partagés nés d'une concertation entre les

différents acteurs du jardin. Nous n'excluons pas dans cette étude les jardins avec des parcelles individuelles à partir du moment où le choix a été pris par les habitants. Nous concentrerons notre étude sur un jardin partagé particulier : le jardin du Verrier.

Le jardin partagé : un objet social riche

Maintenant que nous avons dressé l'historique des jardins partagés, nous pouvons définir la problématique choisie. Nous avons pu percevoir que le jardin s'adapte, change en fonction des évolutions de la société. Comme l'explique la sociologue Françoise Dubost, les jardins sont de « *précieux témoins de la vie quotidienne et des changements qui se sont produits dans les modes de vie* »³¹. Le jardin partagé est un terrain qui aborde différents aspects : politiques, sociaux, économiques et environnementaux. Cela en fait un objet d'étude transversal, très riche et stimulant pour une étude sociologique. Nous analyserons donc dans cette étude l'exemple des jardins partagés comme un outil-terrain pour comprendre certains aspects du monde social. D'un point de vue global, nous étudierons les jardins partagés afin de savoir s'ils nous apportent des éléments de compréhension des évolutions de la société. Pour cela nous concentrerons notre questionnement sur un point plus précis : « le faire ensemble ». Qui sont les acteurs qui font ensemble ? Pourquoi font-ils ensemble ? Comment font-ils ensemble ? Y-a-t-il différents systèmes d'organisations pour faire ensemble ? Quels sont leurs pré-requis et leurs conséquences ? Nous pourrions alors proposer nos hypothèses.

Qui sont les acteurs ?

Les jardins partagés offrent de nombreux échanges sociaux entre les jardiniers, les habitants du quartier, les structures du quartier, des associations diverses et les collectivités territoriales. Nous pouvons alors analyser les réalités sociales à différentes échelles. Tout d'abord à l'échelle de l'individu, il s'agit de définir les acteurs du projet par leurs caractéristiques propres : qui sont les personnes qui s'impliquent dans les jardins partagés ? À quel groupe social appartiennent-ils ? Quel est leur réseau social, leur trajectoire sociale ?

Puis, nous nous intéresserons à l'identité du groupe : quel est le point commun entre les individus dans ce groupe ? Existe-t-il en tant que groupe ? Quelles sont les marques de reconnaissance ? Comment se définit-il ? Quelles sont les particularités qui se dégagent

³¹ F. DUBOST, *Les jardins ordinaires*, l'Harmattan, 2eme Ed. 1997, p9

dans un groupe tel que celui-ci ? Nous tenterons d'analyser les mécanismes de socialisation de ce groupe.

Enfin, à plus petite échelle, il s'agit d'étudier les interactions du groupe avec d'autres groupes. Nous définirons qui sont les groupes qui interagissent avec celui du jardin partagé.

Pourquoi faire ensemble ?

Nous questionnerons sur les raisons qui amènent des individus à s'impliquer dans ce groupe. Quels sont leurs intérêts, leurs motivations ? Selon Mancur Olson les raisons logiques de l'action collective seraient d'abord des raisons personnelles, la défense des intérêts communs ne serait pas principale (OLSON 1978)³². Donc pour comprendre les logiques individuelles et collectives, nous ne devons pas seulement comprendre les intérêts communs mais chercher les raisons propres aux individus. De plus, il montre que les agents craignent les coûts de la participation aux actions collectives. Il y a un certain calcul de leur part. Nous pourrions l'observer à leur investissement dans les activités proposées au jardin, dans leurs propositions. Nous étudierons aussi l'apport des individus à participer au groupe. Qu'ont-ils à gagner ?

Puis, nous nous interrogerons sur les logiques des acteurs du jardin du Verrier. Il s'agira de montrer les valeurs, les pratiques, les motivations communes. En quoi sont-elles propres à ce groupe ? Quelles motivations communes et quelles raisons individuelles conduisent les individus à s'assembler et former ce groupe particulier ? Quel est l'intérêt d'être un groupe ? Quels sont les intérêts des groupes périphériques à se raccrocher à ce groupe particulier ? Pour pouvoir cerner les stratégies individuelles et de groupe.

Comment faire ensemble ?

Le jardin partagé, du fait qu'il soit un espace partagé demande une organisation collective et participative. Il est alors pertinent de se demander comment les acteurs s'organisent sur ce territoire commun. Comment les décisions sont-elles prises ? Sont-elles collectives, individuelles, partagées, imposées ? Quelle est la répartition des rôles ?

³² M. OLSON in F. CHAZEL, (sous la direction de), *Action collective et mouvement sociaux*, PUF, 1993, p14

François Chazel montre l'existence de deux formes d'action collective, « *celle ou la coordination des actions individuelles a lieu spontanément et celle ou la coordination repose sur des accords et des contrats* »³³. Nous étudierons si les acteurs du jardin du verrier ont besoin de contrats ou si l'organisation naît d'actions spontanées. Le jardin est-il réglementé ? Si oui sous quelle forme ? Existe-t-il un règlement, une charte, un code ? Nous étudierons aussi si les acteurs dévient ou respectent ce cadre.

Enfin, il nous paraît important de questionner le « comment faire ensemble avec les autres ? ». Le groupe du jardin du Verrier est-il en relation avec d'autres collectifs ? Lesquels ? Comment le groupe interagit-il avec ceux-ci ? Quels sont les codes de ces échanges, les moyens utilisés ? Nous étudierons les liens entre les individus, le groupe et le monde politique. La sociologie de l'organisation nous apportera des éclaircissements pour l'analyse de notre terrain.

Nos hypothèses

Nous pouvons maintenant définir plusieurs hypothèses auxquelles nous tenterons de répondre lors de cette étude :

-La participation dans les jardins partagés engendre l'autonomie et l'intégration sociale et économique des participants.

S'investir dans une activité collective résulte d'un intérêt personnel et régénère des valeurs utilisées ensuite dans la sphère privée mais aussi dans d'autres actions publiques. Apprendre en faisant collectivement est une particularité des jardins partagés. Cela engendre des changements dans la vie quotidienne des acteurs et dans leur positionnement social.

-L'expérience collective qu'offre les jardins partagés permet de mettre à profit l'individualisme présent dans nos sociétés.

Nous nous questionnerons également sur l'organisation du groupe et le positionnement des individus face à la montée de l'individualisme dans notre société. Selon l'analyse de Jacques Ion, en 1960, nous assistons à une accentuation de l'individualisme appelée l'« individualisme contemporain ». Celui-ci est plus porté sur le droit individuel, sur l'intimité, la protection de soi. Cette montée est visible à la baisse de la participation aux élections, l'affaiblissement de la cellule familiale ou la dénonciation de l'emprise religieuse au

³³ F. CHAZEL, p 12

nom de la liberté individuelle³⁴. Depuis les années 80, le néolibéralisme sacralise l'individu. L'individu est délivré de tout système d'appartenance, il est libre de s'associer avec d'autres groupes. Avec cette « *montée de l'individualisme* »³⁵ apparaît « *l'idée d'une société civile, c'est-à-dire l'existence de personnes privées libres de s'associer pour faire société* »³⁶. C'est dans ce contexte que les idées de démocratie participative et de citoyen-acteur se développent. Cet individualisme a permis au citoyen de prendre position dans la société, nous verrons que les jardins partagés en sont une résultante. Nous faisons l'hypothèse que l'individualisme dans les jardins partagés est tiré au profit du collectif, qu'il conduit au contraire à renforcer la participation électorale et raffermir la cellule familiale par exemple. Sans cette concentration sur la personne les jardins partagés ne seraient peut être pas apparus. Ils sont un collectif où chacun apporte de sa personne

-La collaboration avec différentes structures permet de renforcer la notion de « citoyen acteur ».

À travers le jardin partagé, les individus s'approprient et gèrent un espace public. Ce système développe le rôle de citoyen acteur. Il est en effet intéressant de comprendre comment les acteurs des jardins partagés mais aussi les collectivités territoriales s'approprient, peut être pervertissent, et mettent en œuvre le principe de jardins partagés qui est préalablement défini. Nous nous attarderons donc sur cette initiative pour analyser la façon dont une action publique (le jardin est dans un lieu ouvert à tous), lié à un investissement privé, peut agir sur les différentes dimensions de la vie sociétale.

Ainsi, les enjeux de cette étude sont de caractériser les attentes et les dispositions des acteurs du groupe ainsi que les contraintes rencontrées. Nous décomposerons toutes la structure organisatrice du groupe afin de montrer ce qu'il est, les intérêts et les limites du « faire ensemble ».

Maintenant la problématique définie, nous allons étudier les moyens que nous allons utiliser pour répondre à ces nombreuses questions.

³⁴ J. ION in P. CORCUFF, J. ION et F. De SINGLY, *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005, p89

³⁵ P. CORCUFF, J. ION et F. De SINGLY, p19

³⁶ P. CORCUFF, J. ION et F. De SINGLY, p24

CHAPITRE 2 : Une méthodologie adaptée à un sujet de terrain

Nous avons ainsi fait le choix d'une démarche anthropologique, soit inductive et compréhensive afin d'avoir accès, non seulement aux pratiques des enquêtés mais également à leurs représentations. C'est au fur et à mesure des lectures, de l'évolution du terrain que se sont posées de nouvelles questions et que s'est précisé l'objet de recherche.

Nous avons ainsi réalisé un travail d'ethnologue, de description et d'analyse pour montrer la complexité des pratiques sociales les plus ordinaires, qui sont naturalisées. Nous avons fait le choix alors d'une méthode qualitative basée sur des observations et des entretiens formels et informels. Nous nous sommes concentrés sur un terrain de recherche précis : partir du local afin de remonter en généralité.

Nous avons choisi une méthodologie « organique », qui prend en compte le rythme d'un jardin. Nous expliquerons ainsi notre démarche en suivant les temps d'organisation d'un jardinier à l'écoute de son terrain.

1. Préparer le terrain

Être guidé par une question de départ

Ce mémoire repose sur un an de recherche et d'enquête sur la thématique des jardins partagés et sur ses acteurs. La démarche a été évolutive, guidée par une question de départ : « comment faire ensemble ? ».

Dans un premier temps nous étions concentrés sur les collectifs associés à des dynamiques nouvelles; qui sont les personnes qui les composent ? Qu'est ce qui les définit ? Qu'est ce qui est propre à ces collectifs ? Est-ce que ces collectifs constituent une forme nouvelle ? Cette première étape a consisté à définir et formuler notre interrogation initiale et à la rendre intelligible.

Nous avons peu à peu décidé de notre terrain : les jardins partagés. Le fait qu'ils proviennent d'une dynamique récente a apporté de l'intérêt. Les jardins amenaient à de nombreux questionnements sur le fait de faire ensemble : comment partager un espace ? Comment s'organise le groupe ? Un jardin partagé s'est créé pendant notre recherche. Cela

nous a permis de suivre les étapes de construction du jardin et nous offrait suffisamment de matière pertinente pour s'en servir comme objet d'étude.

Les lectures préalables

La recherche bibliographique qui a suivi a été double. D'une part, elle s'est consacrée sur des ouvrages généraux et a permis un éclaircissement des concepts sociologiques tel que les mouvements sociaux, l'action collective, la sociologie de l'organisation, l'individualisme. Il s'agissait ensuite de les mettre en parallèle avec la question des collectifs des jardins partagés.

Pour ce faire, nous avons fait un grand travail de récolte d'informations sur les jardins partagés, ce qui correspond à la deuxième partie de notre recherche bibliographique. Quelques livres tels que : *Jardins partagés, utopie, écologie, conseils pratiques* de Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Leroy et *Le jardin en partage* d'Éric Prédine apportent de nombreuses informations sur la pratique des jardins et les questions que le sujet soulève. De nombreux sites internet et blogs traitent également des jardins partagés, notamment, le site du JTSE. Le JTSE, le réseau national des jardins partagés, est une véritable source d'informations, puisqu'il regroupe tous les travaux fait sur le sujet. On trouve, entre autre, sur leur site Internet : les actes des colloques, un argumentaire, un guide méthodologique pour monter un jardin, une charte. Les sociologues du PADES ont réalisé des écrits importants qui traitent des jardins familiaux à développement social. La presse a aussi porté attention à ce sujet en écrivant de nombreux articles. Enfin, quelques mémoires ont abordé cette thématique, ce dans d'autres universités.

Ces lectures nous ont permis l'élaboration de la grille d'entretien et de la problématique et ont fait ressortir des éléments clés pour la compréhension de notre objet d'étude.

Aller voir ailleurs

Bien que nous aillions, fait le choix de nous concentrer dans cette étude, sur un jardin partagé particulier : le jardin du Verrier à Toulouse, il nous a cependant semblé complémentaire et enrichissant d'enrichir notre terrain d'une phase exploratoire. Nous avons rencontré des personnes fondatrices de jardins partagés et collectifs, des jardiniers, des membres de structures d'accompagnement des jardins partagés dans les villes de Paris, de Lyon. À Paris, nous avons pu assister à une journée d'échange organisée par le réseau

GRAINE³⁷ d'Île de France, sur la thématique des jardins partagés « Le jardin : une mosaïque d'approches éducatives ». Lors de cette pré-enquête nous avons acquis des connaissances auprès des jardins partagés et des collectifs qui nous ont permises de cerner plus précisément notre objet d'étude.

Pour acquérir plus d'informations sur le contexte des jardins partagés à Toulouse, nous avons aussi rencontré d'autres acteurs, dont SaluTerre, un bureau d'étude missionné par la ville pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la mise en place de jardins partagés, ainsi que Partageons les jardins!, un collectif se réunissant mensuellement autour de ce thème. Aussi, il nous a semblé intéressant de rencontrer des personnes initiatrices de jardin partagé, en projet et réalisé, sur l'agglomération toulousaine. Enfin, le responsable du JTSE de la région Midi-Pyrénées nous a également apporté de son temps et informations.

Ces rencontres nous ont permis d'analyser les enjeux réels qui se nouent autour du jardin partagé ainsi que de démêler certains discours, par exemple établir une différence entre le discours des individus au début d'un projet et celui de membres ayant plus d'expériences.

Une présentation détaillée des personnes enquêtées et des structures rencontrées est disponible en annexe.

La grille d'entretien

Les premiers entretiens à vocation « exploratoire » ont permis de tester le guide d'entretien et de l'améliorer pour les jardiniers du groupe étudié. Ces premiers guides d'entretien ont été complétés par des questions pratiques sur leurs jardins et la mise en place au fonctionnement du jardin.

Nous avons élaboré le guide d'entretien (disponible entièrement en annexe) afin qu'il soit le plus ouvert possible. Il se divise en cinq parties :

- la rencontre avec le groupe et le jardin du Verrier
- les connaissances en jardinage et sur les jardins partagés
- Les motivations à participer à ce jardin partagé
- les relations avec le groupe
- leurs engagements dans le jardin

³⁷ Association agissant pour le développement de l'éducation à l'environnement. <http://www.graine-idf.org>

- leurs avis sur le groupe et le fonctionnement du jardin
- leur rapport à l'environnement
- le futur du jardin

La grille d'enquête a servi de modèle mais elle laissait place au discours libre et personnel des interviewés. Elle permettait également de relancer l'entretien si nécessaire.

Le choix des enquêtés

Réaliser une enquête sur les jardins partagés en France dans le cadre d'un mémoire de master ne peut être exhaustif. Il a donc fallu faire un choix de problématique d'une part (chapitre 1) puis, pour répondre à celle-ci choisir un terrain d'étude représentatif. La question de l'échantillonnage nous a amené à une sélection rigoureuse de la population pour répondre à notre objet de recherche.

Pierre Bourdieu montre qu'« aucune catégorie d'acteurs ne détient à elle seule toute la connaissance objective, mais que la vision de chacune contient sa part de vérité »³⁸. En ayant en tête que le « phénomène de multiples perceptions d'une même réalité est fondamental »³⁹, il semble évident que multiplier les entretiens avec différentes personnes impliquées différemment dans les projets étudiés est nécessaire pour confronter les différentes réalités, particulièrement lors d'un même événement. Nous avons au total réalisé six interviews en pré-enquête dans les villes extérieures, et à Toulouse vingt interviews dont neuf des jardiniers du jardin partagé étudié.

Lors de la pré-enquête à Lyon et à Paris, les personnes rencontrées avaient de l'expérience dans les jardins partagés. Cette catégorie de personne se démarque par rapport aux participants au jardin du Verrier que nous avons ensuite interviewer à Toulouse, tout comme les membres du collectif Partageons les jardins! qui ont suivi le projet de jardin du Verrier et assisté à certains événements. Cette dissociation entre « anciens initiés » et « néophytes » des jardins partagés permet un premier croisement sur la réalité des jardins.

Nous nous sommes donc ensuite concentrés sur un certain nombre de membres du groupe du jardin du Verrier et nous les avons interviewés jusqu'à *la saturation des informations*, c'est-à-dire jusqu'à ce que les mêmes discours reviennent.

³⁸ P. BOURDIEU in D. BERTAUX, *Le récit de vie*, Colin, 2eme édition, 2005, p27

³⁹ D. BERTAUX, 2005, p27

Les interviews ont porté sur neuf membres du groupe des jardiniers du jardin du Verrier. Nous avons pu interviewer l'initiatrice avant la réalisation du jardin puis quatre mois plus tard, une fois le projet lancé, alors que les jardiniers ont été tous interviewés au moins trois mois après l'inauguration du jardin. Certains venaient de rejoindre le groupe et d'autres étaient impliqués depuis le début. Ils nous intéressaient de donner la parole à des personnes investies à différents stades dans le projet. Nous avons interviewé tous les membres actifs du jardin, puis ceux qui assistent à moins d'animations mais soutiennent le projet, et enfin certains qui sont très peu venus au jardin, et ce dans le but de distinguer les différents degrés d'investissement.

Nous avons aussi interviewé une personne membre de l'association du quartier Chalets-Roquelaine qui travaille en partenariat avec le jardin partagé.

2. Semer les graines

Nous avons choisi une méthode d'enquête qualitative. En effet une étude quantitative n'aurait pu être adaptée au vu du groupe restreint de sujets. Dans cette étude il était intéressant de rendre compte des propos des acteurs pour comprendre leurs réalités et leur donner du sens dans l'analyse, c'est pourquoi notre étude se base sur des entretiens semi-directifs et sur une observation participante.

Être avec : la méthode de l'observation participante

Pour Malinowski l'observation est un des principes fondamentaux de la méthode ethnologique. C'est en pénétrant dans la mentalité indigène que l'on peut la comprendre et en extraire du sens. Étant une paire, et intéressée par le sujet il nous était facile d'être intégrée, mais comme le montre F. Weber « *c'est de la confrontation entre ses propres classifications a priori et les classifications indigènes que peut naître un instrument de connaissance* »⁴⁰. Il a ainsi fallu établir au préalable ces *aprioris* pour pouvoir les comparer avec les données réelles.

Notre observation participante a donc eu un triple intérêt ici : vivre les réalités des sujets et saisir les mécanismes entre eux, accéder à de nouvelles informations et capter toutes les sensibilités.

L'observation de ce groupe s'est fait en différents temps :

⁴⁰ F. WEBER, *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, 2009, p31

- Lors des réunions
- Lors des rencontres pour les interviews
- Lors des moments de jardinage, d'arrosage et d'animations au jardin du Verrier
- Lors de temps informels car il nous est souvent arrivé de rencontrer des personnes du collectif en dehors des temps des rencontres du jardin.

L'observation participante a été particulièrement mise en pratique lors des journées de jardinage au jardin du Verrier où nous avons été témoin de la réalité des acteurs en mouvement, de leurs comportements et de leurs relations les uns avec les autres. Le jardin est un véritable lieu de compréhension sociale, dans son mémoire, Vincent Larbey en témoigne : *« le jardin, et notamment le potager organisé collectivement, est de ces terrains pittoresques, lieu de tous les dangers car riche en phénomènes sociaux agréablement connotés et, apparemment, aisément observables. Le terrain paraît si généreux qu'il est séduisant d'en envisager l'étude : il en sortira toujours quelque chose... Les clichés abondent pour conforter cette image idyllique. ... Il nous est servi un discours convenu, fait de saines occupations, de bon air et de « contact avec la nature ». Un discours fait pour celui auquel il est destiné, et conçu pour que la relation reste au niveau phatique, sans impliquer davantage ses acteurs »*.⁴¹

Nous avons alors tenu un journal de terrain rendant compte de ces observations pour rendre compte de la réalité quotidienne du jardin. Nous sommes venus au jardin très régulièrement pour noter les évolutions du jardin mais aussi des discours. Nous prêtions attention aux relations avec les passants du jardin public et entre les membres du groupe. Nous notions aussi ce qu'il se passait avant et après ces rendez vous, comment ces moments s'organisent et se terminent, ce qui peut être significatif pour l'analyse. Les photographies étaient aussi un outil d'analyse pour se rappeler des personnes présentes et des activités de chacun.

Ces observations nous ont permis l'analyse des pratiques sociales des acteurs, mais aussi d'étudier les différences entre les propos récoltés durant les entretiens et la mise en pratique : clamer l'idée de partage n'est pas aussi simple que de partager une récolte.

Donner la parole : la méthode de l'entretien semi directif

⁴¹ V. LARBEY, *Jardins, lieux de quelles sociabilités ?* Mémoire AES- Développement social. Université Paul Valéry, Montpellier, 1998.

Nous avons choisi dans cette étude d'utiliser les entretiens semi directifs pour donner la parole aux différents acteurs. Cette technique permet de rendre compte de leurs réalités avec une souplesse et une liberté de discours. Le guide d'entretien donne une ligne directrice pour aborder les différents thèmes choisis, et permet aussi d'aborder de nouveaux angles d'approches.

Les entretiens semi-directifs permettent de donner de l'importance à la trajectoire de vie, selon Pierre Bourdieu, celle-ci est appréhendée « *comme [une] série de position successivement occupée par un même agent dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformation. Les événements biographiques se définissent comme autant de placements et de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire, plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré* »⁴². L'histoire de chacun est d'autant plus révélatrice dans cette étude car nous analyserons les trajectoires individuelles les unes par rapport aux autres ; et étudier si les déplacements dans l'espace social sont similaires les uns aux autres. Ce qui nous permet de déterminer s'ils appartiennent à un groupe propre.

Cette méthode qualitative nous a ainsi permis de récolter une importante quantité de données qui a été complétée par la méthode de l'observation.

L'articulation des méthodes

Le choix de « *l'éclectisme des méthodes* » selon l'expression d'Olivier de Sardan permet de « *mieux tenir compte des multiples registres et stratification du réel social* »⁴³. En choisissant d'articuler différentes méthodes nous avons pu rendre compte d'une large partie des phénomènes sociaux.

Par exemple, Florence Weber, lors de son étude des potagers en France⁴⁴, a utilisé un questionnaire pour analyser les pratiques de jardinage dans le milieu ouvrier. En enrichissant son étude avec de l'observation, elle a pu découvrir d'autres réalités sociales ; Comme l'utilisation de châssis, propre à cette classe sociale, dont il n'avait été mention

⁴² P. BOURDIEU, *L'illusion biographique*, Acte de la recherche en sciences sociales, n° 62-63, juin 1986, P 71

⁴³ O. De SARDAN, *Anthropologie et Développement : Essai socio-anthropologie du changement social*, Karthala, 1995

⁴⁴ F. WEBER, *l'ethnographie armée des statistiques*, Enquête / Anthropologie, Histoire, Sociologie, 1, p.153-165,1995

durant les entretiens. Cette information a permis à la sociologue de distinguer le potager de cette classe qui s'inscrivait dans une culture ouvrière.

Dans cette étude, une part de la recherche se concentrant sur la différence entre la pratique des acteurs et leurs idées, il était important de récolter leurs propos avec la méthode des entretiens et d'étudier sur le terrain leurs actes avec la méthode de l'observation. Nous avons ainsi pu à travers l'articulation des méthodes en tirer des conclusions significatives, comme par exemple pour mesurer cette idée de partage : en pratique, comment partagent-ils ?

3. Les accidents

Nous avons rencontrés certaines difficultés durant ce terrain auxquelles il a fallu faire face. La méthode de l'observation participante implique un lourd travail de détachement par rapport à l'objet enquêté afin de garder un œil de chercheur. Heureusement, les méthodes ethnologiques donnent de nombreuses ficelles pour en sortir.

La barrière du temps

L'inauguration du jardin étudié s'est effectuée à la fin du mois de mars, ce qui nous a offert cinq mois de terrain. Nous avons aussi pu suivre le travail préliminaire en rencontrant l'iniatrice au préalable par le biais du collectif Partageons les Jardins ! Pour l'étude de l'organisation du groupe, il était intéressant de se concentrer sur un projet émergent et de suivre son développement et ainsi faire apparaître ses évolutions dans notre analyse.

Finalement, le temps a été restreint, les intempéries du printemps ont conduit à l'annulation de plusieurs rendez-vous au jardin, ce qui a réduit notre temps d'observation. Très vite l'été est arrivé, avec les longues vacances qui font disparaître les toulousains. Durant cette période, il a été plus difficile de rencontrer tous les acteurs. Nous aurions souhaité interviewer les différentes structures qui souhaitent collaborer avec ce jardin, mais la saison estivale ne l'a pas permis. Aussi, nous n'avons pas pu rencontrer la sphère politique du fait que la collaboration avec la municipalité du jardin s'est mise en place alors que notre temps de terrain était déjà achevé.

De plus, il aurait été intéressant et significatif de réaliser un questionnaire auprès des personnes fréquentant le parc public et des habitants du quartier pour connaître leur avis sur ce jardin. Encore une fois le temps imparti nous a fait nous concentrer sur les

participants jardiniers. Mais nous avons quand même pu tirer des informations de ces acteurs par la méthode de l'observation participante.

La difficulté de l'altérité

Claude Levi-Strauss prônait l'altérité ethnique dans ses études. Pour lui, elle est une condition « *de regard ethnologique* »⁴⁵ avec la non-participation. Florence Weber explique que « *pour être chercheur, il faut commencer par prendre ses distances vis-à-vis des indigènes. Ceux qui ne réussissent pas à préserver leur extériorité savent les coûts affectifs liés à une trop grande proximité avec les enquêtés* »⁴⁶. Nous avons ainsi tenté dès le départ de garder le rôle d'observatrice en essayant de ne pas s'investir dans le groupe de manière personnelle. Nous venions au jardin sans prendre part aux décisions ni nous positionner dans le groupe. Cependant au fur et à mesure de l'étude, la non-participation dans le groupe nous a causé des difficultés du fait de la régularité de notre présence. Cela nous a donné une place importante dans le groupe. Nous avons joué le rôle de messenger du fait que nous étions au courant des évolutions, des décisions et de ce qu'il s'y passait. Par exemple, lors des plantations, les participants d'adressaient à nous, nous étions peu à peu considérée comme une personne référente du groupe. De plus, notre forte présence nous a conduit à tisser une certaine proximité avec les jardiniers en partageant des temps informels avec eux.

À la différence des terrains exotiques où l'altérité se fait par la différence de culture, dans les terrains français, celle-ci est plus complexe. En tant que paire, qui partage des idées communes avec certains et investie dans la cause personnellement, la prise de recul s'avérait plus délicate. Nous avons ainsi accepté notre participation en l'utilisant comme levier pour mieux cerner la problématique. Nous avons suivi la réflexion de Florence Weber et opté pour « *être avec les indigènes et analyser la relation qui s'instaure dès lors entre chercheur et indigènes* »⁴⁷. Dans son livre *Le travail à-côté* elle montre qu'au fur et à mesure de son enquête elle s'est rendue compte que l'altérité est une fiction en ethnologie. Le public qu'elle observait rendait inconcevable sa non participation.

Nous avons alors tiré bénéfice de notre rôle de paire. Il nous a permis d'être facilement intégrée et de percevoir les subtilités des relations sociales et de l'organisation du groupe. Nous n'étions pas juste spectateur, étudiante mais aussi acteur du groupe. De ce

⁴⁵ C. LEVI-STRAUSS, *Le regard éloigné*, Ed. Plon, 1983

⁴⁶ F. WEBER, *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, 2009, p28

⁴⁷ F. WEBER, p27

fait, nous étions comme eux, une semblable. Ils pouvaient nous faire confiance et même avaient envie de nous aider pour cette étude, comme on soutient un ami.

Cette étude était vue comme porteur de développement pour le jardin, elle permettait de le faire connaître. Nous collections de nombreuses informations que nous partageons avec le groupe, nous faisons exister le groupe en parlant de lui autour de nous et surtout auprès des politiques et du monde associatif.

Les voyages à Paris et à Lyon, donnaient aussi de la légitimité à cette étude : nous étions prêts à nous déplacer pour récolter du savoir et le partager. Ces rencontres à l'extérieur ont été très constructives du fait que nous venions non, comme simple étudiant, mais aussi comme membre d'un jardin. Ces personnes souhaitaient réellement nous aider, nous donner les clés d'un jardin partagé réussi pour que nous les communiquions au groupe toulousain. De plus, le fait de connaître le vocabulaire des jardins, d'avoir un intérêt pour le jardinage nous rendait complice.

Posséder la casquette de sociologue, de personne proche, et de membre active du groupe a suscité quelques difficultés autant affectives que techniques. Par exemple, considérer les membres du jardin du Verrier, devenu pour certains des amis, comme objet de recherche nous donnait l'impression de les « tromper », de les utiliser. Finalement, ils se prêtaient tellement au jeu, et avaient envie que cette étude aboutisse que cela nous a donné confiance et nous avons pu passer outre ce problème affectif. Grâce aux méthodes de recherche cela permet de sortir de l'individualité, l'anthropologue Barbara Tedlock⁴⁸, explique que : « *les ethnographes établissent volontairement des relations humaines intimes, avant de les dépersonnaliser* ». Florence Weber, par exemple choisira d'appeler *indigènes* les personnes de son terrain pour pouvoir se détacher d'elles et acquérir de l'objectivité. L'intimité n'est donc pas gênant outre mesure à condition de l'analyser également et de passer par une phase de recul.

Au final, le gain lié à notre participation au collectif et la reconnaissance en tant que paire nous a permis de recueillir une multitude d'informations pour cette enquête. Le travail d'analyse par les méthodes sociologiques et ethnologiques nous permettrons d'objectiver les données. L'objectivité pure ne pouvant s'atteindre en sociologie, nous tenterons d'analyser les rapports entre les enquêtés et le chercheur afin de tendre le plus possible vers celle-ci.

⁴⁸ B. et D. TEDLOCK, *Teachings for the American earth. Indian religion and philosophy*, 1992, p13

4. Récolter les fruits

La retranscription des entretiens

Nous avons fait le choix de la retranscription des entretiens par souci d'objectivité. En effet, durant la pré-enquête, nous avons eu un problème d'enregistrement. Il a fallu retranscrire de mémoire les propos et il était difficile de faire la part entre ce que nous avions envie d'entendre et ce que la personne avait exprimé. Pour ne pas fausser les propos, il a été préférable de refaire l'entretien pour perdre cette subjectivité inhérente.

La retranscription a permis de lire les entretiens avec du recul. Les notes du journal de bord permettaient de se remettre dans le contexte de l'interview. Cela a permis de prendre de la distance vis-à-vis des enquêtés et du lien qui s'est créé.

Pour la retranscription des entretiens nous avons utilisé un logiciel de dictée, ce qui a permis de s'approprier les propos des interviewés en les répétant et d'être sensible au ton utilisé, à la vitesse de prononciation ce qui donnait du sens aux propos.

Nous avons réussi à obtenir le volume et la précision des informations que nous recherchions qui répondent aux exigences d'une étude qualitative.

La retranscription des entretiens nous a ainsi permis de garder une objectivité et de maîtriser nos données pour nous faciliter le travail d'analyse.

La grille d'analyse

Les propos des interviewés ont été classés dans une grille d'analyse. Nous avons ainsi fait le choix d'une analyse thématique. Cette grille reprenait les grandes lignes de la grille d'entretien et a permis la comparaison des idées de chacun. Cette grille a aussi l'avantage de faire ressortir certaines récurrences et omissions ainsi que travailler sur le vocabulaire utilisé pour faire références aux concepts-clés. Par exemple à la fin de chaque entretien, nous ouvrons le débat en parlant d'utopie, certains se braquaient « *non non non, ce n'est pas utopique puisque ça existe* » et d'autres consentaient avec le sourire, chacun ayant son rapport à l'abstrait que nous étudierons.

Le travail monographique

Nous avons élaboré un long travail de description de notre objet d'étude pour pouvoir cerner sous tous ses angles le jardin partagé étudié. Selon Jean Claude Kaufmann le travail monographique est une étude « *approfondie limitée à un fait social particulier et fondée sur une observation directe qui, mettant en contact avec les faits concrets, participe de l'expérience vécue et relève de la sociologie compréhensive* »⁴⁹. Pour répondre aux attentes d'une monographie en ethnologie nous avons suivi le guide méthodologique de Florence Weber et Stéphane Beaud⁵⁰. Nous avons effectué des recherches historiques et géographiques sur l'objet étudié, ainsi que consulté des données sociologiques de base, tel que le recensement de l'INSEE. Nous nous sommes aussi appuyés sur des documents administratifs tels que le cadastre pour obtenir les informations sur les propriétaires des espaces utilisés par le groupe des jardiniers du jardin partagé étudié. La presse locale nous a enfin fourni une source documentaire signifiante. Le récit des personnes interviewées et notre journal de terrain ont pu apporter des informations complémentaires pour ce travail monographique.

5. Partager la récolte

Nous avons ainsi pu étudier que la part de subjectivité du chercheur a sa valeur dans une étude si celle-ci est objectivée. Nous allons tenter durant notre analyse de préconiser l'objectivisation tout en commençant par l'objectivation du sujet de départ. Selon Pierre Bourdieu l'objectivité s'atteint par « *l'objectivation du sujet objectivant* »⁵¹. Il est ainsi important de comprendre les motivations pour lesquelles nous avons choisi notre sujet. Nous reconnaissons ainsi la part de subjectivité dans ce choix. En établissant nos intérêts, cela a permis de s'en dégager, et ainsi de les objectiver. Étant conscient de notre attachement au développement des jardins partagés et leurs apports bénéfiques, cela nous a permis de prendre toutes les précautions nécessaires et ainsi de s'en détacher pour les considérer comme un véritable objet social et sans un attachement affectif.

Stéphane Beaud et Florence Weber soulignent la particularité du terrain français. Ils expliquent que : « *la proximité sociale et culturelle produit une forme d'« évidence » du terrain*

⁴⁹ J.C. KAUFMANN, *L'entretien Compréhensif*, Ed. Nathan Université, 1996

⁵⁰ S. BEAUD, F. WEBER. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Ed. La Découverte, 1998, p82-90

⁵¹ P. BOURDIEU in P. BONNEWITZ, *Pierre Bourdieu- Vie, Œuvres, Concepts*, Ed. Ellipses Marketing, 2002, p.5

qui endort la curiosité et trompe le regard trop habitué au monde qui l'entoure »⁵². Ils proposent ainsi de « *s'éloigner pour mieux voir* ». Le travail de description, d'interprétation, sans jugement et sans point de vue supérieur, permet de comprendre les phénomènes sociaux et d'en extraire un sens. C'est bien ce travail qui nous permettra d'objectiver, trouver du sens et ainsi parvenir à généraliser nos résultats.

Le temps a joué un rôle important dans cette enquête pour l'objectivation. Les lectures ont commencé un an auparavant et le terrain s'est étalé sur sept mois. La réflexion s'est développée sur une période plus ou moins longue. Aussi, le va et vient entre la théorie et la pratique a été indispensable pour prendre du recul et comprendre l'objet de recherche. En revenant sans cesse sur les hypothèses et la problématique, cela a apporté une remise en question perpétuelle de l'objet de recherche et empêchait toute subjectivité dans le travail d'analyse.

Ce travail de préparation, de description, d'observation, d'écoute, d'attention, et d'analyse, propre aux disciplines de la sociologie et de l'ethnologie, nous a alors permis de rendre compte de l'objet social étudié et accéder à la généralisation. Le travail monographique qui suit, constitue une des premières étapes pour atteindre l'objectivation de son objet de recherche.

⁵² S. BEAUD, F. WEBER. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Ed. La Découverte, 1998, p9

CHAPITRE 3: La singularité du jardin du Verrier (Monographie)

Ce troisième chapitre tente de décrire précisément le jardin étudié et son environnement afin de rendre compte de sa réalité et ainsi de posséder tous les éléments de compréhension pour l'analyse. Il se structure en différents points : l'espace, les occupants, l'organisation et l'ouverture.

Le jardin partagé étudié est né dans un espace particulier : une enclave entre un jardin public, un château abandonné et un parking. Le quartier lui-même s'inscrit dans la ville avec sa propre identité, c'est pourquoi les informations sur l'espace semblent nécessaires pour se situer. Il est ensuite nécessaire d'étudier les différents acteurs de ce jardin, qui sont-ils ? Quelles sont leurs motivations ? Leur degré de participation ? Une troisième partie détaillera l'organisation du jardin à travers ses différents temps : les animations, le jardinage, l'arrosage, les réunions. Pour finir, il s'agira d'identifier les partenariats avec les différentes structures du quartier, élément essentiel d'un jardin partagé.

1. L'espace : d'un château abandonné à un jardin partagé

Nous définirons l'espace qui entoure le jardin partagé à partir de l'échelle de la ville puis en réduisant progressivement le champ d'observation : du quartier à l'espace ceinturant le jardin, jusqu'au jardin lui-même. Cette méthode permettra d'obtenir toutes les informations nécessaires au discernement des différents enjeux rencontrés lors de l'utilisation de cet espace.

Une ville en manque d'espaces verts

La ville de Toulouse, est classée 4^{ème} plus grande ville de France pour sa population qui représente près de 500 000 habitants⁵³ et dont le chiffre augmente chaque année. Ainsi, la ville connaît une pression immobilière intense pour pouvoir accueillir ses nouveaux habitants. Il est courant d'entendre que Toulouse est l'une des villes de France possédant le moins d'espaces verts par habitant. En effet, cela correspond à une plainte régulière des

⁵³<http://www.recensement-2006.insee.fr/tableauxDetailles.action?zoneSearchField=TOULOUSE&codeZone=31555COM&idThe me=12&id TableauDetaille=43&niveauDetail=1>

habitants et ce manque est remarqué par les nombreux nouveaux arrivants. Les services de la mairie tentent ainsi de prioriser des aménagements pour le confort de vie des habitants tout en gardant conscience du besoin croissant de l'immobilier⁵⁴.

Un quartier résidentiel pauvre en équipements

Le quartier des Chalets se situe entre le centre historique de Toulouse et les quartiers nord. Il est délimité par les boulevards, qui encerclent l'hyper centre, le Canal du midi, et deux grandes avenues. Ancien faubourg, ce quartier connaît aujourd'hui une forte densité avec de nombreux enjeux immobiliers. En effet, un groupe d'urbanistes signale que « *le quartier est le théâtre d'un développement urbanistique intense, où existe, notamment, une pression permanente de la part des promoteurs immobiliers dont les motivations commerciales sont souvent en porte-à-faux par rapport aux nécessités de la conception urbaine* »⁵⁵.

Schéma 1 : un jardin dans un quartier, un quartier dans une ville



⁵⁴ Nous pouvons penser au projet de la Fabrique Urbaine de la municipalité de Toulouse qui montre cette préoccupation de valoriser et développer les espaces verts avec un travail de concertation avec les citoyens.

⁵⁵ http://www.joetopia.org/urbanisme/f/numeropolis/numeropolis_03.htm

Fragment d'entretien⁵⁶ : Un ancien du quartier nous raconte l'histoire de la population des chalets

« Initialement, ça a commencé à se construire quand les remparts de Toulouse ont été abattus en 1830, le long du boulevard, qui a remplacé les remparts. Et comme il y avait des casernes relativement importantes qui ont été détruites assez tardivement, c'était surtout un quartier de militaires comme ils étaient à côté, ou d'enseignants comme il y avait la fac, donc ça était un quartier de profs quand les militaires sont partis et de cadres moyens. Petit à petit, il y a plein des gens qui sont morts et il y a eu plein de promotions immobilières sauvages qui ont consisté à racheter des immeubles à des particuliers. Il y avait un ou deux logements et ils ont transformés ça en chambre d'étudiant, illégalement bien évidemment. Ils prenaient la main d'œuvre au noir. Il y a pas mal d'étudiants mais qui participent très peu à la vie de quartier.

Au point de vu habitants, c'est plus dense que le Mirail, au m2 parce qu'au Mirail il y a des grandes allées, des pelouses entre guillemets. Il y a 21 logements sociaux dans le quartier sur 7000 habitants (il rit), ça fait pas beaucoup et je ne sais même pas s'il y en a 21. Cette densité c'est parce que l'habitat est continu, il n'y a pas d'équipement, de magasin. Et c'est dense en bordure, par exemple au bord du canal il y a des machins de 7-10 étages. Ça a été des opérations de promotion immobilière parce que tout le long du canal on peut construire nettement plus qu'à l'intérieur du quartier qui est protégé.

Donc la population il y a pas mal de cadre de l'aérospatial, des employés de banque, beaucoup de commerçants comme ils sont proches du centre et des gens comme ça ».

Le quartier, caractérisé par un bâti traditionnel, est très résidentiel. Il est constitué en son cœur de petits immeubles, maisons avec jardins ainsi que de grandes villas. Ses bords sont définis d'immeubles plus hauts. Les équipements et structures sont peu nombreux, on y trouve un collège, un seul parc public, l'Institut Cervantes (centre culturel espagnol), et un lieu culturel et associatif en périphérie. Les écoles primaires et maternelles sont à cheval sur un autre quartier. On y trouve aussi, au bord du canal, une maison de quartier depuis 2000, elle regroupe trois associations dont l'association du quartier Chalets-Roquelaine.

Ce quartier possède peu de commerces en son sein, ils sont regroupés dans une rue transversale, où l'on trouve des commerces de proximité. Au contraire, les grands axes qui l'encadrent en sont chargés dont de grosses enseignes. Ce quartier propose peu d'attraits aux personnes extérieures afin qu'elles y rentrent. Les Chalets est aussi un des quartiers les

⁵⁶ Entretien 10

plus chers de Toulouse⁵⁷, apprécié par sa proximité avec le centre historique, son calme, et son côté cossu. Un habitant du quartier nous raconte la vie sociale de ce quartier « *Les gens ne se connaissent pas forcément mais au moins se reconnaissent dans la rue. On se dit bonjour, le boucher, il commence à me connaître, tu croises des gens de ton immeuble. Ça ressemble un peu à l'esprit village, un peu une enclave dans une grande ville comme Toulouse* »⁵⁸.

Un espace autour du jardin partagé chargé d'histoire

Dans ce quartier, se trouve un somptueux manoir de style néogothique, il est appelé « la maison des Verrières ». Entouré d'un parc, il a été bâti au XIX^{ème} siècle par Louis-Victor Gesta fabriquant de vitraux pour les bourgeois toulousains et églises de la région.



Après la mort du devenu célèbre verrier, la propriété est peu à peu partagée et rachetée par différents propriétaires. En 1937, elle devient la

propriété des sœurs de la charité de Saint Vincent de Paul. Vingt ans plus tard elle est rachetée par l'État pour installer le lycée professionnel Hélène Boucher. En 1987, elle est vendue à la mairie de Toulouse, qui a laissé plusieurs structures, dont la classe d'orgue du conservatoire supérieur national de musique, se répartir l'espace. Elle est même occupée durant une période par la police municipale. En octobre 1991, le bâtiment devient classé monument historique. Peu après, la ville le vend à une mutuelle étudiante la « SMESO » qui d'après un habitant du quartier était « *une pompe à fric pour le parti politique sous Baudis* »⁵⁹. Lorsqu'est découvert la malversation dans la gestion, la propriété est morcelée en différents lots⁶⁰.

La bâtisse est rachetée en 2001 par un promoteur privé, un architecte bordelais qui propose un investissement attractif à des particuliers dans les monuments historiques pour

⁵⁷ Le point « *la côte quartier par quartier* » publié le 17/01/2007

<http://www.lepoint.fr/archives/article.php/27477>

⁵⁸ Entretien 4

⁵⁹ Entretien 10

⁶⁰ Ces informations ont été obtenues par les différentes personnes interrogées dont une qui a effectué des recherches précises sur l'histoire de ce manoir et a publié un article sur le site internet Wikipédia

les transformer en appartements de haut standing. Il utilise les avantages de la loi Malraux qui permet la conservation du patrimoine et un allégement des impôts des investisseurs qui ont acheté un lot pour réduire leur facture fiscale. Cet architecte avait déjà fait acheter en copropriété 14 bâtiments historiques dans plusieurs villes de France. Le sort de la maison de la Verrière a suivi les autres, l'architecte a disparu avec l'argent des investisseurs, sans donner suite aux constructions. La bâtisse n'a jamais été réhabilitée et les propriétaires n'ont jamais pu y accéder⁶¹. Cette lourde affaire est alors suivie au tribunal de Libourne et le manoir est abandonné en attendant l'éclaircissement de l'affaire.

Dès sa « non occupation », le manoir est investi illégalement. Des soirées *technos* sont organisées jusqu'au petit matin. Les habitants du quartier se plaignent du dérangement : « *Il y a des caravanes dans la cour, des chiens qui aboient, des vitres du bel immeuble néo-gothique sont cassées, on aurait même retrouvé des seringues et des préservatifs usagés dans le jardin public juste à côté, fréquenté par des enfants* »⁶². Les squatteurs sont délogés sous la pression du voisinage en 2006 et la maison murée. Une palissade a été construite en septembre 2009 pour éviter les visites régulières des jeunes et moins jeunes du quartier. Ce manoir a ainsi été squatté, vandalisé, il est aujourd'hui barricadé et muré.

Une partie du parc de la maison de la Verrière a été vendu à la municipalité en 2005 sous la pression de l'association de quartier pour y faire un jardin public. Celui-ci devient « le jardin Godolin » empruntant le nom de la rue où se situe son entrée. Il est cloisonné d'un grillage haut d'1m50, utilisant le mur de la bâtisse pour en barrer l'accès depuis la rue, en y plaçant un portail comme seule ouverture. De ses 597m², il est composé d'un espace de jeu pour les enfants (toboggan, et un jeu à bascule), de six bancs et d'un accès à l'eau par une fontaine. Il a été planté des buissons le long du grillage et des arbres anciens datant de la construction du château ont été préservés. Ils permettent de maintenir à l'ombre la moitié du



⁶¹ Le Monde, « *Arnaque aux bâtiments historiques* », paru le jeudi 15 octobre 2009, p3

⁶² La Dépêche Toulouse, « *le squat qui menait la vie de château* » paru le 3 août 2007

<http://www.ladepeche.fr/article/2007/08/03/13971-Toulouse-le-squat-menait-la-vie-de-chateau.html>

jardin où se situent les bancs. Le fond du jardin est gardé en espace de gazon où des jeunes jouent régulièrement aux jeux de ballon. Ainsi, ce jardin public est fermé : sur le devant par la rue, sur un coté par le château, et bordé par un parking sur ses deux autres côtés.

Une partie du parc du manoir a été rachetée par des entrepreneurs privés pour la location de places de parking⁶³. Un portail avec un code en donne l'accès par la rue Godolin. Ce parking dispose d'une trentaine de places gérées par un syndicat situé en banlieue toulousaine. Les places sont louées à des particuliers et au conseil général (se situant à proximité du parking) dont les places sont marquées par une pancarte pour les voitures de fonction.

Le jardin partagé : un espace cloisonné, squatté

Le jardin partagé a alors été confiné au milieu de ces trois espaces : la maison de la Verrière, le jardin public et le parking. L'emplacement initial qui avait été pensé pour faire un jardin partagé correspondait à une bande (voir photo ci-contre) entre la palissade de 3m de haut et le grillage du jardin public, longeant les deux sur une longueur de 27m sur 2m de largeur. Cette bande appartient au lot de la maison de la Verrière et est occupée illégalement dans le but d'embellir l'imposante palissade.

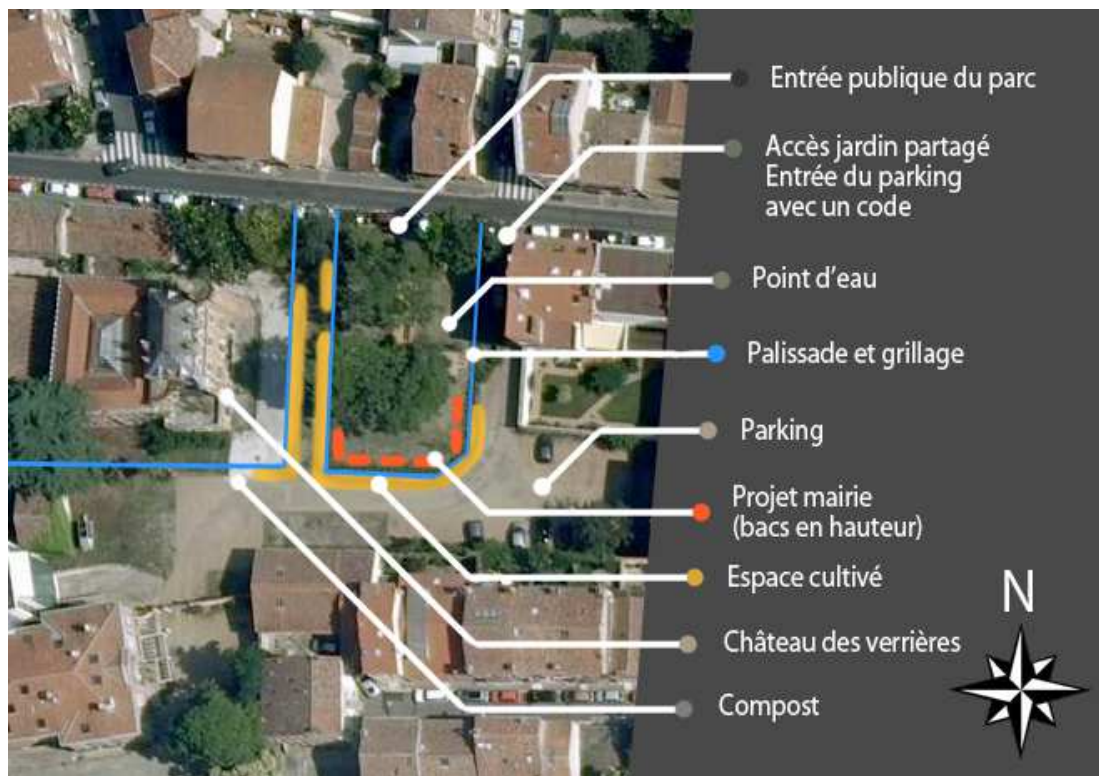


Petit à petit l'espace jardiné a été prolongé, par une bande qui longe le grillage du jardin public et le parking, ce qui rajoute un espace de 15m sur 50cm de largeur à l'espace cultivable. L'autre coté, qui longe le jardin public et l'entrée du parking, a aussi été planté sur une bande. Les trois cotés qui entourent le jardin public sont donc exploités.

Une demande à la Mairie a été proposée par l'initiatrice du projet pour s'implanter dans le jardin public. Elle a été acceptée en juin 2010 pour une application à partir du mois de septembre suivant. À ce jour, l'espace du parc public n'est pas utilisée pour les plantations du jardin partagé.

Schéma 2 : l'aménagement du jardin partagé face à son environnement

⁶³Cadastres :<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherCarteParcelle.do?f=EA555823AB01&p=EA555823AB0574&dontSaveLastForward&keepVolatileSession=>



L'aménagement du jardin partagé

L'aménagement a évolué au cours des saisons, des idées et de l'investissement de chacun. Avant de commencer les plantations, un long travail de préparation du terrain a été nécessaire, la terre étant assez pauvre et rocailleuse. Il a été alors choisi de construire un

butoir pour surélever l'espace cultivable avec des planches récupérées et des piquets les faisant tenir. De la terre, argileuse, a été apportée pour enrichir le sol ainsi que du compost récupéré aux déchetteries de la ville.



« Le couloir » a été aménagé en deux bandes, une longeant le grillage et l'autre la palissade, de 50cm de largeur marquées par les planches, ce qui laisse un passage de 50cm entre les deux espaces cultivés. Entre le parking et le grillage, la bande est aussi aménagée de la sorte, suite à la remarque d'un jardinier « l'espace « plantable », il était ombrageux tout le temps et ça allait pas donner grand-chose et là j'avais remarqué que c'était

plein sud »⁶⁴. En effet, l'ensoleillement de la bande initiale est gêné par les arbres du parc, dont le fond (côté rue) n'est pas cultivé à cause de l'acidité du sol lié au pin qui le surplombe. Le reste du long de la palissade est à certains endroits ombragé par des arbres, ceux-ci ne sont pas



cultivés. En revanche, la bande rajoutée, orientée plein sud, profite d'un ensoleillement toute la journée, qu'aucun arbre ne gêne.

L'espace cultivable a été agrandi d'une jardinière (de 70x30cm), disposée à la fin de la bande pour signaler l'entrée dans le jardin du parking. Comme mobilier de jardin on y trouve un banc, peint en bleu et un petit tabouret, récupérés dans une rue proche du jardin. Ils servent, avec la jardinière, à bloquer l'accès de la bande du côté parking.

Il a été planté lors de la première plantation, dans le dit « couloir » des plantes grimpantes pour recouvrir la palissade, des fleurs variées, des plantes aromatiques, des plantes grasses, deux figuiers, un tilleul. Un mois plus tard, lorsque la bande qui longe le grillage du côté parking a été terminée, ont été plantés de nombreux pieds de tomates (une dizaine) dont de nombreuses variétés anciennes, et quatre pieds de courgettes. À ce même moment, dans l'espace initial ont aussi été plantés des pieds de tomates, de courgettes, des fraisiers grimpants, des courges, des poivrons, des radis, des pois et des salades. En août, une nouvelle plantation il a été organisée où furent plantés : poireaux, choux et à nouveau des salades pour une récolte en automne.

Il est à préciser qu'il n'y a pas de parcelles individuelles, tout l'espace est collectif. Lorsque nous demandons aux membres du jardin la raison de ce choix ils répondent : « *Ben non parce que la taille du jardin ne le permet pas* »⁶⁵; « *La question de s'est pas posée une seule seconde, vu la disposition* »⁶⁶.

Dans ce jardin partagé, on trouve donc majoritairement des plants potagers et quelques plantes ornementales dans une terre amendée (enrichie par le compost) où l'ensoleillement est variable selon les emplacements.

⁶⁴ Entretien 7

⁶⁵ Entretien 1

⁶⁶ Entretien 8

La particularité de cet espace nous amène à des questionnements sur le choix de ce lieu et sur son appropriation.

2. Les occupants : les participants-jardiniers

Qui sont les individus qui s'occupent de cet espace ? Qui a lancé le projet ? Dans quel but ? Les acteurs du jardin partagé que nous appellerons « les participants-jardiniers »⁶⁷ ont des profils et des motivations différentes face au projet. Il est important de s'attarder brièvement sur certains détails des participants sur lesquels la partie analytique se concentrera. Rappelons-le, ce chapitre est descriptif : le but est de poser le cadre.

Le jardin du Verrier : l'initiative d'une personne investie

Le projet de ce jardin partagé est né d'une habitante du quartier. Elle est urbaniste et s'intéresse professionnellement à l'agriculture urbaine. Elle a entendu parler des jardins partagés et a souhaité en installer un dans son quartier. Elle a repéré ce manoir abandonné et remarqué que l'espace entre le jardin public et le château pouvait être investi dans le cadre d'un jardin partagé. En hiver 2010, elle en a parlé à ses connaissances du quartier, avec qui elle cherche à former une équipe pour lancer le projet. Elle rencontre le collectif « partageons les jardins! », qui se réunit une fois par mois depuis novembre 2009 pour développer la dynamique des jardins partagés à Toulouse. Elle leur parle du terrain qu'elle convoite dans son quartier et le collectif lui apporte son soutien pour lancer le projet.

Fragment d'entretien⁶⁸ : l'initiatrice nous raconte ses motivations avant le lancement du projet

« j'ai repéré dans mon quartier un fameux château classé qui est privé donc un peu compliqué à investir mais à mon avis devrait être investi et pourrait être investi sous le coup de la légitimité. C'est un lieu qui est laissé à l'abandon et les habitants du quartier auraient toute légitimité à faire quelque chose autour de ça. Et le jardin, même dans le cadre d'un squat, de quel que chose d'illégal c'est légitime parce que ça revêt ce caractère qui intéresse tout le monde ».

⁶⁷ Terme utilisé par le JTSE dans *Le jardin des possibles*, guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques, (ouvrage collectif), Réseau École et Nature Édition, Montpellier, 2003

⁶⁸ Entretien 10

Un groupe assez homogène

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes acteurs dans le jardin partagé, certaines étant présentes régulièrement, d'autres uniquement à certaines occasions et d'autres encore n'y sont venues qu'une fois. Ces derniers soutiennent le projet en se tenant informés des avancées du jardin. Pour la description, nous prendrons en compte les personnes régulières, venues à un minimum de trois animations autour du jardin, ce qui réduit les actifs du jardin à onze individus.

Nous pouvons remarquer une certaine homogénéité dans les profils des jardiniers. D'une part par leur âge : ils ont tous entre 30 et 40 ans ; d'autre part, la plupart ont un niveau d'étude élevé (7 sur 11 ont un niveau de bac+5) et possèdent des postes de qualification supérieure. Selon les groupes socioprofessionnels de l'INSEE, seul trois groupes sont représentés dans l'échantillon des jardiniers de ce jardin partagé : cadres et professions intellectuelles supérieures (à majorité), suivi par le groupe des employés et des professions intermédiaires. Seule une personne ne possède pas d'activité, étant artiste en freelance. Nous pouvons remarquer qu'aucune des catégories telles que agriculteurs, commerçants, ouvriers, artisans n'est représentée. La plupart exercent leurs emplois dans des structures telles que des bureaux d'études, associations, ou sont fonctionnaires. Par contre aucun des membres ne possède des revenus très élevés, ils appartiennent tous à la classe moyenne.

Les lieux d'habitats sont plus diversifiés. L'accès à la propriété de ce groupe est faible, seulement 1/4 sont propriétaires de leurs logements. Il est à préciser que ces personnes habitent dans un quartier résidentiel proche du centre ville, où les loyers sont élevés. Certains habitent aux extrémités du quartier et se situent à l'opposé du jardin (voir ci dessous le schéma). Deux personnes possèdent un jardin, mais habitent dans des quartiers limitrophes, moins réputés. Les autres habitent en appartement, et la plupart possèdent des balcons sur lesquels ils cultivent des plantes. Seule une des personnes actives dans le groupe n'habite pas dans le quartier ou dans un quartier proche, mais tout de même à moins de 3km du jardin.

Presque les 2/3 ont des enfants dont la plupart en bas âge, ceci peut s'expliquer par le fait que l'initiatrice a recruté les individus actifs dans son réseau social du quartier, celui-ci étant établi autour des relations nouées à l'école de ses enfants. Les trois jardiniers qui n'ont pas d'enfants sont d'ailleurs les seules personnes que ne connaissaient pas l'initiatrice au préalable. Plus des 2/3 des participants sont des femmes, ce qui ne reste pas sans signification, nous prendrons le temps de l'analyser durant le prochain chapitre.

Le portrait type d'un jardinier serait : une femme, de niveau d'étude élevé, cadre supérieur, habitant dans un appartement avec balcon, vivant en couple avec un enfant en bas âge. Ce portrait type correspond de très près à celui de l'initiatrice, à laquelle les personnes qui se sont raccrochées au projet sont proches. Nous pouvons donc constater une certaine proximité des profils.

Différents degrés de participation

La participation des jardiniers est très variable selon le profil des individus. Peu des participants-jardiniers fréquentaient ce parc public avant la naissance du jardin partagé du fait qu'il se situe assez loin de leur habitation et qu'il ne présentait pas de grand intérêt « *en fait moi c'est un jardin que je ne trouve pas très agréable, c'est un jardin où j'allais jamais avec ma fille, parce que déjà il n'est pas ultra proche de chez nous, et une fois là bas, les jeux ils sont un peu limités. Mais du coup le jardin partagé a permis de me donner envie d'y aller* »⁶⁹. Les jardiniers se rendent peu au parc de manière spontanée, ce qui entraîne que la plupart ne viendront que lorsqu'une activité est proposée.

La participation aux activités jardinières varie beaucoup selon les connaissances en jardinage. Nous pouvons remarquer que les plus impliqués sont ceux qui savent déjà jardiner donc ont une autonomie d'action et d'entreprise dans le cadre du jardin. Ces personnes s'attaqueront au travail de préparation du jardin, à l'amendement de la terre par exemple et veilleront au bon fonctionnement du jardin. Ceux qui veulent apprendre à jardiner viendront et réaliseront des tâches sous le conseil des plus connaisseurs.

Pour autant, d'autres viennent régulièrement sans mettre les mains à la terre. Certains viennent simplement accompagner leurs enfants qui retrouveront les enfants des autres et pourront également discuter avec les autres parents.

Chacun selon ses motivations, va participer à sa manière, certains pour le plaisir du jardinage, d'autres plutôt attirés par l'aspect convivial.

Les différentes motivations, preuve d'une certaine hétérogénéité des participants

À leur arrivée, la plupart des futurs jardiniers ne connaissaient pas le principe des jardins partagés, c'est l'initiatrice qui leur a défini. Quelque mois après, pour certains la

⁶⁹ Entretien 2

définition est encore floue, mais ce qu'ils en retiennent c'est l'idée de jardinage à plusieurs sur un espace commun. Les principes bien définis des jardins partagés tel que le jardinage au naturel, la mixité sociale, leurs viennent ensuite intuitivement, sans avoir fait de recherches préalables. Les motivations se concentrent ainsi sur le jardinage, le plaisir de mettre les mains à la terre, être dehors et sur le mode du partage. L'aspect social comme lieu de rencontre et de convivialité est souvent mentionné durant les entretiens. Pour autant, des motivations particulières sont à souligner.

Certaines personnes viennent prioritairement pour le jardinage, elles veulent retrouver ce rapport à la terre qu'elles ont pu avoir ou veulent découvrir. Habitant en appartement, leur solution serait de posséder une parcelle dans un jardin familial⁷⁰. Mais presque tous confient qu'ils ne pourraient s'en occuper, qu'ils n'ont pas assez de temps pour un entretien assidu. En cela, le jardin partagé leur convient parfaitement, ils peuvent partir en vacances ils savent que le jardin sera toujours entretenu « *si jamais un soir je ne peux pas venir, je sais qu'il y a d'autres personnes et que le jardin on ne le laisse pas tomber. D'être en groupe c'est intéressant pour ça c'est moins astreignant finalement* »⁷¹. Aussi se joint, le plaisir de faire ensemble et d'avoir une activité commune, d'ailleurs pour certains le jardin n'est qu'un prétexte pour se retrouver.

La productivité n'est une priorité pour aucune des personnes du groupe, certaines n'ont même pas pensé à manger les fruits. Souvent lorsque nous émettons cette question, la réponse se résume souvent à cela : « on n'est pas là pour ça, c'est pour le plaisir de jardiner, d'être ensemble ». La question de la convivialité, de la rencontre, revient dans chaque entretien. Même si pour certains elle correspond au premier intérêt du jardin, pour d'autres cela se conjugue avec l'activité de jardinage.

La question de l'environnement, ressort uniquement lorsque nous posons la question, mais pour chacun elle a un rôle important. Plusieurs l'associent à la sensibilisation à l'environnement des enfants, les adultes, parents ou non, veulent transmettre ce lien à la nature aux générations suivantes.

Réaliser un jardin partagé comme projet social pour une mixité sociale n'est pour aucun une priorité. Cette question est abordée uniquement lorsque nous la posons. Mais les membres du groupe restent ouverts aux nouveaux venus « *il faut que les gens se calent, mais a priori si les gens sont intéressés pour faire parti du jardin pour moi ce n'est pas un*

⁷⁰ Voir chapitre 1 pour la définition des jardins familiaux

⁷¹ Entretien 3

problème»⁷² répond par exemple une jardinière. Personne ne proposera pourtant des actions concrètes pour une ouverture du jardin à tous les publics.

Pour un amateur de bons produits, c'est plus le rapport culinaire qui l'a amené au jardin « *c'est un peu ce rapport là que j'ai avec le jardin : le plaisir de l'assiette. De la graine à l'assiette, c'est plus ce trajet là qui m'intéresse* »⁷³. Il cultive déjà un bout de terrain avec un ami mais dans le jardin partagé, où la production ne va pas remplir son assiette, il trouve le plaisir de la rencontre et de l'échange autour des pratiques de jardinage « *je crois que les gens qui font parti du collectif ont cette fibre un peu écolo, ça m'intéresse justement de rencontrer ce genre de gens qui ont un peu ces même idées sur Toulouse* »⁷⁴.

Le projet de l'embellissement du lieu avec l'appropriation de l'espace est aussi important. Nous pouvons prendre l'exemple d'un des participants grapheur, « *Moi ce que j'aime c'est embellir c'est pour ça que je fais des choses de rue aussi ; c'était sympa de construire, d'embellir surtout de s'approprier parce que pourquoi un manoir avec une palissade à la Guantanamo devrait appartenir à des gens qui n'en font rien, surtout qu'une grosse palissade à coté d'un parc où les enfants vont jouer, ce n'est pas très beau, ça fait vachement urbain.* ».⁷⁵ Cette palissade a motivé différents acteurs, l'idée de la recouvrir de plantes a poussé certains à se raccrocher du projet. Ce n'est qu'après qu'ils ont découvert d'autres attraits liés au jardin partagé.

Quelque uns ont la curiosité d'observer le projet, le fonctionnement du groupe, ses avancées et regardent le jardin partagé d'un œil observateur comme une expérience collective : « *je suis tellement curieux de voir comment ça s'organise. Il y a mon coté un peu expérimental, et c'est assez marrant* ».⁷⁶

Les intérêts de chacun sont donc divers, certains se recourent, alors que d'autres sont propres à chacun. Ces motivations seront analysées de manière plus approfondie dans le prochain chapitre selon nos axes de recherche.

⁷² Entretien 3

⁷³ Entretien 4

⁷⁴ Entretien 4

⁷⁵ Entretien 5

⁷⁶ Entretien 8

L'image du jardin s'est donc construite à l'image des jardiniers « *il existe une grande diversité des jardins, ils ressemblent à ceux qui l'utilisent* »⁷⁷. Selon le profil, les motivations une certaine organisation naîtra, reflet de chaque personnalité et de l'envie du groupe.

3. Une organisation collective et participative

L'organisation du jardin s'est faite au cours du temps, selon les saisons, la motivation et la disponibilité des participants-jardiniers et surtout de l'initiatrice.

La communication se fait majoritairement par Internet, l'initiatrice a créé une adresse internet pour le jardin dès le début du projet et gère la diffusion des informations, rappelant chaque évènement aux personnes inscrites à la liste de diffusion.

Des animations pour une ouverture sur le quartier

Il y a eu deux animations depuis le début du jardin, une journée d'inauguration au début du printemps où diverses activités étaient proposées et une avant le début de l'été où était organisé un grand pique-nique.

La première animation était organisée dans le but de lancer la dynamique d'un jardin partagé dans le quartier. Cette journée a été réalisée en collaboration avec le collectif Partageons les jardins! dont l'initiatrice est membre. L'initiatrice a alors lancé un appel à ses connaissances du quartier, amis, voisins, parents d'élèves. Elle a créé un *flyer*, qu'elle a distribué à la sortie de l'école, affiché au jardin public et dans différents commerces et enfin diffusé par internet à son réseau de connaissance. Cela a permis à l'initiatrice de rencontrer les personnes intéressées par le projet. Celles qui sont venues, étaient les personnes de son réseau. Cela a d'ailleurs permis un rapprochement entre elles. Les usagers du jardin public ont été sollicités, l'initiatrice leur a expliqué ensuite la démarche. Les différentes activités se sont déroulées dans le jardin public même, l'espace du futur jardin étant encore vierge de toutes cultures organisées.

L'animation a commencé par un pique-nique où chacun apportait ses préparations qui étaient mises en commun. Une présentation du projet a été exposée aux personnes présentes. En début d'après midi, les membres du collectif « partageons les jardins ! » proposèrent différents ateliers. L'un d'eux consistait à la fabrication de jardinières en bois de récupération, et quelques hommes se sont mis à la tâche. Il était aussi proposé la

⁷⁷ Compte rendu du 1^{er} forum national du jardinage et de la citoyenneté 23/24 octobre 1997 à Lille

conception de « seed bomb » (bombe de graines à jeter dans la ville qui s'inscrit dans le mouvement de green guerilla, pour la végétalisation du milieu urbain). Petits et grands se sont prêtés au jeu, ce qui a permis un moment favorable à la rencontre des futurs jardiniers. Sur la palissade était proposée une activité collage, à partir d'autocollants de signalisation récupérés. Ce dernier atelier a donné lieu au résultat suivant : un ours souriant, arrosoir à la main, auquel est attribué une bulle contenant le flyer présentant le projet.

Ce n'est qu'en milieu d'après midi, que certains passèrent le grillage pour se rendre au jardin. Une échelle avait été apportée pour faciliter l'accès. Le travail commença par un grand nettoyage de la bande (entre la palissade et le jardin public), celle-ci abandonnée avait été utilisée comme débarras. Quelques hommes et l'initiatrice commencèrent le bêchage. Certains ont apporté des plantes qui furent plantées en fin de journée, alors que la plupart des participants étaient déjà partis. La journée fut rendue très agréable par un soleil de début de printemps. Une vingtaine de personnes passèrent et s'investirent dans les différents ateliers proposés. Les enfants profitèrent d'être ensemble pour jouer dans le parc tout l'après midi.



La deuxième animation a été organisée au début de l'été, il était prévu de l'organiser en collaboration avec d'autres associations. Il était question d'installer un composteur collectif et des animations proposées par une association du quartier qui réalise des ateliers d'arts plastiques pour enfants et adultes. L'initiatrice, peu sûre du nombre de participants et seule pour l'organisation, préféra organiser un simple pique-nique. Elle diffusa l'information

de l'événement par la liste de diffusion internet et également par bouche à oreille. Une vingtaine de personnes étaient présentes, surtout des familles, mais aussi des personnes de l'association du quartier et des nouveaux curieux du projet.

Pendant ce pique-nique, l'exposition des enfants d'une classe de l'école maternelle est inaugurée et installée sur le grillage du jardin public.

En fin d'après midi, une famille vint pour un anniversaire, les enfants du jardin partagé s'intégrèrent à la fête. Durant cet après midi, aucun jardinage ne fut organisé, l'initiatrice fera une simple présentation du projet, cette animation étant réservée à la rencontre. Une participante nous confie : « *C'était retrouvons nous au jardin, il n'y avait pas à gérer un attrait, juste le pique-nique, là c'était vraiment le jardin partagé* »⁷⁸.

Une réunion pour se connaître et se reconnaître

Une première réunion est organisée peu après l'inauguration du jardin, en collaboration avec le collectif Partageons les jardins!, qui correspond à leur réunion mensuelle et avec l'association des parents d'élèves qui organisent régulièrement des soirées débats dans le cadre de l'école. La réunion est organisée au sein de l'école. Toutes les personnes intéressées par les jardins partagés en général sont invitées ainsi que ceux qui le sont plus particulièrement par celui des Chalets et les parents d'élèves de l'école.

Sont présents quelques parents déjà venus pour l'inauguration du jardin, des membres du collectif Partageons les jardins! -dont la plupart étaient présents lors de l'inauguration- et quelques parents venus par curiosité pour le projet. Au cours de cette réunion, eurent lieu quelques présentations (rapports d'expérience d'autres jardins partagés) par des membres du « collectif partageons les jardins! », un point-bilan sur le jardin du Verrier et au final un débat sur les jardins partagés en général.

Une réunion uniquement centrées sur l'organisation du jardin se mit en place un mois après l'inauguration. Le rendez vous fut fixé en fin de journée dans un café du quartier, une dizaine de personnes étaient présentes. Chacun se présenta et expliqua ses motivations, ce qui permit aux participants de faire connaissance et donner naissance à un groupe. Furent abordées les questions de l'arrosage, les grandes chaleurs arrivant et la question de monter une association, définir une charte ensemble, mais ce point fut reporté à la rentrée de septembre. L'idée générale était davantage : « commençons pour cette année et l'année prochaine nous serons plus organisés, mais d'abord faisons ».

⁷⁸ Entretien n2

L'arrosage : un moment privilégié

Le rôle de l'arrosage est primordial pour le maintien du jardin. Des tours d'arrosage furent organisés lors de la réunion. Il a été décidé de trois arrosages par semaine, par équipe de deux personnes : le mardi, le jeudi et le samedi. Donc deux personnes ont la responsabilité de l'arrosage et une liste de personnes se porte volontaires si l'un ou l'autre a un empêchement. Les équipes ne se sont pas faites par affinités mais plus par disponibilité, les personnes ne se connaissant pas forcément avant. L'initiatrice, suite à cette réunion a envoyé par mail un récapitulatif des tours d'arrosage et un tableau avec les contacts de chacun à toutes les personnes de la liste de diffusion.

Le rendez vous des arroseurs est donné à 18h30 (pour une durée d'une heure voire plus lors des périodes sèches). Au fur et à mesure, les heures et jours se sont modifiés. L'arrosage se réduit à deux jours, le lundi et le jeudi (le week-end il est difficile d'être disponible pour les personnes concernées) et le rendez vous à 19h du fait de la chaleur encore présente. L'été a apporté quelques complications, les personnes partant en vacances, les équipes sont modifiées. L'initiatrice a alors mis en place un tableau « doodle » pour les jours d'arrosage, modifiable directement en ligne. Chacun y inscrit directement ses disponibilités pour l'arrosage. Pour les journées de pluie, les tours sont bien entendu annulés.

L'arrosage a un rôle particulièrement important dans le jardin, il apporte la visibilité tout à la fois des jardiniers, de l'occupation de l'espace et une régularité de la présence. Cela permet de donner un repère aux personnes du quartier : ces dernières voient régulièrement les jardiniers, si un jour elles souhaitent s'adresser à eux elles savent qui ils sont et quand ils sont présents. Un soir, une famille venue au parc aida les jardiniers. Les enfants curieux de voir passer ces personnes avec des arrosoirs demanderont de participer, ce qui entrainera une discussion entre les adultes qui se prêteront au jeu.

Un membre a été acheté deux arrosoirs de 11L qui sont stockés dans la cave d'une mère d'élève, qui habite à l'angle de la rue. Elle a laissé la clé de sa cour à l'initiatrice ce qui permet de pouvoir les récupérer lorsqu'il y en a besoin. Sinon, les arroseurs peuvent sonner chez elle et récupérer les arrosoirs lorsque l'initiatrice n'est pas présente. Ce qui crée une dépendance envers ces deux personnes autour de la clé. Un jour comme elles n'étaient pas là, les arroseurs ont dû téléphoner et attendre que l'initiatrice vienne leur ouvrir, ne pouvant commencer leurs missions qu'une demi-heure plus tard. Ce qui oblige l'initiatrice à rester à proximité et à être disponible les jours d'arrosage pour venir ouvrir.

Auparavant, des bidons d'eau de 5L étaient laissés dans l'allée, mais ceux-ci ont disparu. Cela permettait l'autonomie des arroseurs. Pour l'été, les deux propriétaires de la clé étant partis en vacances, une nouvelle organisation a été mise en place : les arrosoirs ont alors été attachés par un cadenas à code au grillage et camouflés. Ainsi chacun est libre de venir arroser.

L'enfermement du jardin dans des clôtures complique l'arrosage et rend obligatoire le travail en équipe. La fontaine du parc public a un flux très lent, et nécessite qu'une personne appuie sur le bouton. Ainsi, une personne reste à la fontaine pour remplir un arrosoir, lorsqu'il est plein elle le fait passer derrière la clôture et échange l'arrosoir plein contre un vide avec la personne qui arrose. Elle récupère ainsi le vide et va remplir l'autre. Les deux personnes « de corvée » (selon le terme d'une arroseuse) sont ainsi vouées à leur tâche, seules à attendre que l'eau coule ou dans la partie jardin derrière le grillage. Les espaces sont cloisonnés, chacun est dans son camp, ce qui ne favorise pas les échanges. D'ailleurs, parfois la personne qui remplit les arrosoirs ne franchit pas le portail pour mettre un pied au jardin et n'effectue que sa mission : le remplissage des arrosoirs. Nous pouvons penser à une arroseuse qui vient directement après son travail et souvent sa tenue ne lui donne pas envie de rentrer dans le jardin. Elle instaure la répartition des rôles et endosse le rôle de remplir les arrosoirs.



Les soirées jardinage, des espaces temps de convivialité

Ces soirées permettent l'entretien du jardin mais surtout la rencontre des jardiniers. Leur fréquence est d'environ tous les 15 jours, un jour d'arrosage. Mais le printemps qui a été très pluvieux a conduit à l'annulation de plusieurs de ces rendez-vous.

Ces rendez-vous sont des moments de rencontre, l'arrosage est rendu plus agréable, profitant du nombre, plusieurs se mettent à la fontaine et en profitent pour bavarder.

Les enfants sont souvent nombreux et jouent ensemble dans le parc public, c'est aussi un temps qui permet la sensibilisation de l'enfant à l'environnement. Les adultes leur montrent ce qu'il faut arroser, comment les plantes poussent, l'émerveillement face au développement des plantes, un jardinier raconte « *Un soir, on a fait goûter les petits pois, il y avait son fils qui mangeait des Haribos, je lui ai dit tu ne vas pas goûter les bonbons du*

jardin ? Il m'a regardé c'est quoi ton truc vert ? Si si je te jure goûte c'est sucré et puis il a dit ah ouhai tu en as d'autres ? C'est trop fort ! »⁷⁹.

L'été engendre une organisation plus spontanée, comme nous l'avons vu pour l'arrosage. Par exemple, l'initiatrice a proposé par mail une journée jardinage au milieu de l'été, finalement une dizaine de personnes étaient présentes. Tous ravis, de rencontrer des personnes dans ces périodes où la ville se déserte. Généralement, ces soirées jardinage sont assez suivies, à chaque fois une dizaine viennent, nombreux sont ceux qui ne font que passer voir l'évolution du jardin et dire bonjour à l'équipe.

Extrait du journal de terrain⁸⁰ : une soirée jardinage conviviale

Chacun arrive petit à petit et se retrouve à l'angle des deux bandes cultivées dans l'espace « parking », où a été placé un banc récupéré. Tout le monde discute autour d'une bière, chacun en apportant.

Les plus jardiniers commencent à s'agiter autour du jardin, aujourd'hui il y a du boulot ! L'un dit qu'il serait bien de commencer l'arrosage, et détache du cadenas les arrosoirs. C. habitué à ce rôle, lance « je vais de l'autre côté ! », le cousin de S., embarqué pour la soirée, la suit venu pour aider. Ce qui crée une dynamique, chacun se met à un poste. D. donnera des coups de binette autour des plants pour faciliter l'arrosage, ainsi que F. qui en même temps récupère les arrosoirs. H. est un peu partout. E. reste entre les deux bandes, des amis le retrouvent et restent à discuter avec eux, il n'a pas envie de mettre les mains à la terre aujourd'hui il vient pour voir les gens. Moi, je me mets à la plantation. Je serai la seule qui m'occupera d'ailleurs de cette tâche. Demandant conseil à G., et aux personnes qui m'entourent pour la disposition des plants. A. s'occupera de l'arrosage du côté des plantes ainsi que S.

Au bout de 40min d'action tout le monde revient peu à peu autour du banc, boire un coup en papotant du jardin et des vies respectives. Étant encore en été, le sujet tourne beaucoup autour des vacances, des voyages de chacun.

L'arrosage continue doucement. Finalement le moment de jardinage s'arrêtera là. Dès les tâches demandées finies chacun retourne à l'activité principale : se retrouver.

Nous sommes tous à l'angle des deux bandes. A. ramasse les deux courgettes mûres, la pèle et en propose une rondelle à chacun. Je ne vois personne récolter les tomates, seuls quelque uns en mangeront en jardinant. Nous discutons longtemps en finissant les nombreuses bières apportées par chacun. La nuit tombe peu à peu. A. propose de venir tous manger chez elle. Finalement le

⁷⁹ Entretien 8

⁸⁰ Journal de terrain, mardi 17 août 2010

temps de jardinage a été plus court que le temps de l'apéro, étant nombreux toutes les taches du jardin ont été remplies rapidement, et tout le monde était ravi de passer ce chaleureux moment ensemble, preuve que les personnes ne veulent pas se quitter : on continue la soirée en allant manger chez l'une.

Les plantations ont été faites durant ces moments. La récolte, peu productive qui s'explique par le peu de plants par rapport au nombre de participants, se fait lors de ces moments de jardinage ou d'arrosage, les personnes présentes prennent équitablement une part.

Des moments de jardinage improvisés

Il arrive à certains, et pas n'importe lesquels, uniquement ceux ayant un minimum de connaissance en jardinage, de venir seuls au jardin. Les clés compliquant l'accès aux travaux de jardinage découragent certains : « *Il y a des moments où j'ai deux heures devant moi où je veux passer au jardin et je me rends compte que je n'ai pas les clés, qu'il faut que j'appelle machine, qu'on se file un rancart, qu'on se retrouve là bas ou pas. Ca devient vite un truc qui complique, qui te fait une barrière* »⁸¹. Lui, vient pour se défouler après une journée de travail. Une autre profite du parc pour emmener ses enfants, et elle s'occupe les mains en jardinant pendant que ses enfants jouent. Un autre vient régulièrement seul pour faire les gros travaux. Il a fait une autre bande seul, à laquelle il ajouta de la terre et du compost qu'il est allé chercher par lui même. Il installa des planches pour surélever la terre. La première fois, il fit cela avant la deuxième plantation, se dépêchant de préparer le terrain. Et la deuxième pour finir ce qu'il avait commencé. Il vint également pour faire une sorte de paillage avec des cartons. Il se préoccupe des plantes, de la réussite du jardin. Finalement seules ces trois personnes viennent d'elles même, sans rendez vous organisé, au jardin partagé (c'est-à-dire de l'autre coté du grillage du jardin public).

Finalement, l'organisation de ce jardin se fait selon ces temps : les réunions, les animations, l'arrosage, le jardinage et des moments improvisés. Mais avec le temps qui passe, les saisons jouent aussi leur rôle dans cette organisation.

4. Un jardin ouvert sur le quartier

⁸¹ Entretien 8

Une collaboration avec les différentes structures du quartier

L'initiatrice qui souhaite ouvrir ce projet au plus grand nombre de personnes, a rencontré une personne du bureau de l'association du quartier Chalets-Roquelaine. Peu après l'inauguration du jardin, elle est invitée à présenter le projet de jardin partagé à l'assemblée générale. Les membres prêtent une attention particulière au projet. Un membre de cette association suit le projet de près, participe aux animations et réunions. Suite à l'envie du groupe de se monter en association, il propose : « *pourquoi vous ne venez pas à l'association puisque l'asso est structurée en fonction des activités qui s'y passent, pourquoi pas un groupe jardin partagé de la même façon ? Donc à ce moment là les gens se gèrent tout seuls* »⁸². Ainsi dès la rentrée de septembre, cette collaboration sera organisée de manière plus formelle. Les participants-jardiniers devront adhérer à l'association, ce qui permettra d'investir des nouvelles personnes du quartier de s'investir dans l'association et ainsi rajeunir la moyenne d'âge (celle-ci est de 60ans actuellement selon un membre).

Suite à l'assemblée générale, une membre de l'association Archipel, qui organise des ateliers d'art pour les adultes et les enfants dans le quartier, s'adresse à l'initiatrice et lui propose de faire des activités ensemble. Les enfants peindront les jardinières fabriquées lors de l'inauguration du jardin et peindront des lettres au nom du jardin qui seront accrochées par l'initiatrice. L'idée d'organiser la fête de cette association dans le jardin public en collaboration avec le jardin partagé a été émise, mais les dates n'ont pu correspondre.

L'initiatrice est aussi allée rencontrer des acteurs des écoles maternelle et élémentaire. Elle a rencontré le directeur de l'école primaire, il est intéressé par le projet mais ne peut organiser de sortie à ce jardin du fait qu'il ne soit pas formel. La maitresse de la classe d'un de ces enfants, qui a déjà participé à un projet de jardin partagé parisien, proposa de faire une exposition avec les enfants pour le jardin. Ils firent des bonhommes en pétales de fleurs qui furent accrochés, après avoir été plastifiés, le long du grillage du jardin public.

Deux articles dans les gazettes ont été publiés sur le projet du jardin partagé. L'une dans la gazette de l'association du quartier Chalets-Roquelaine et un autre dans celle du quartier voisin. Cet article présentait le principe des jardins partagés et invitait les personnes à se joindre au groupe ainsi qu'au pique-nique organisé fin juin dans le jardin.

⁸² Entretien 10

Il est aussi à mentionner qu'une journaliste de France 3 s'est intéressée à ce jardin, marque d'une ouverture vers l'extérieur et de volonté de médiatisation du projet. Une interview de l'initiatrice a été faite lors du pique-nique.

Un projet avec la municipalité

L'initiatrice souhaite légitimer ce jardin, elle a fait une demande à la municipalité de projet de jardin partagé dans le jardin public. Elle a envoyé un dossier de présentation du projet à l'élue concernée. La commission a été difficile à obtenir du fait que le projet de jardin partagé a été commencé sur un terrain squatté de manière informelle. Finalement le projet a été accepté, sans reconnaître les espaces squattés, mais la municipalité souhaite soutenir cette initiative de jardin partagé dans le quartier.

Il a été alors proposé de créer des bacs au fond du jardin public pour que les écoles aient un espace réservé et que les enfants puissent cultiver à leur hauteur. Il a aussi été demandé un composteur collectif avec la collaboration d'une association spécialisée sur le sujet.

La mairie a proposé une assistance à la maîtrise d'ouvrage par le bureau d'étude SaluTerre, qui accompagne les projets de jardins partagés dans la ville de Toulouse. Il est prévu qu'il s'occupe de l'étape de concertation, pour la construction du projet dans le parc public. Ce bureau d'étude sera également en charge d'un travail avec les structures du quartier pour une future collaboration.

Le rattachement avec l'association de quartier facilitera la collaboration avec la municipalité, qui demande un cadre plus formel.

Nous pouvons résumer ce jardin en quelques grandes étapes : un jardin qui se construit dans un premier temps autour d'une volonté forte et personnelle de l'initiatrice sur un espace squatté et informel. Un lien social qui se tisse et permet une deuxième étape marquée par les rencontres conviviales et les premières grandes réalisations ainsi que le vrai démarrage de l'activité jardinière. Les protagonistes du quartier s'investissent de plus en plus et l'organisation se structure. Enfin une troisième étape qui s'ouvre à la rentrée avec l'ouverture, la mise en réseau avec les structures du quartier pour plus de lisibilité et d'officialisation notamment à travers les démarches pour la reconnaissance du jardin à la municipalité.

Maintenant le jardin présenté sous tous ses aspects, nous pourrons répondre à notre problématique à travers les axes d'analyse.

CHAPITRE 4: le jardin partagé, une expérience collective

Cette partie va s'attacher à montrer que l'expérience collective du jardin partagé amène d'une certaine façon à l'accomplissement des individus. Nous démontrerons qu'un groupe d'individu qui s'investit dans une telle aventure a des répercussions à différentes échelles : sur les politiques, sur le groupe et sur l'individu lui-même.

Seront d'abord abordés les intérêts de la ville à développer cette démarche, dans quel but ? Et de quelle manière ? Il s'agit aussi de s'interroger sur les questions de l'organisation du groupe des participants-jardiniers, qui prend les décisions et comment ? Puis, nous étudierons les bénéfices que tire l'individu de son investissement dans le projet. Les exemples sur lesquels nous nous appuyons sont tirés de notre terrain d'étude.

1. Développer les jardins partagés : un intérêt pour les collectivités territoriales

Il est important de montrer le rôle de la politique dans la mise en place des jardins partagés. Des liens étroits se tissent et permettent de comprendre l'objet social étudié : les jardins partagés, « *Tout programme de développement apporte son idéologie politique implicite. Exclure la politique de l'analyse amènerait à « tomber dans un angélisme complètement irréaliste (Friedberg, 1993) »⁸³.*

Cette partie s'articulera autour de deux axes de réflexion principaux : la concordance entre certaines politiques d'aménagement et les valeurs au sein des jardins partagés ; ainsi que le développement de la participation citoyenne dans l'aménagement urbain local. De nos jours, le monde politique est très adepte de notions telles que le développement durable, le respect de l'environnement, la mixité sociale, la démocratie participative. Certaines politiques actuelles « à la mode » peuvent raisonner avec les valeurs développées dans les jardins partagés. Pour les acteurs politiques, les jardins partagés peuvent être un outil dans la mise en place de ces objectifs environnementaux et sociaux. Nous voulons prouver que « *pour les collectivités il est un moyen intelligent et innovant d'aménager le*

⁸³ P. D'AQUINO, *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante*, in Espace géographique, 2002, p6

territoire »⁸⁴. Les intérêts des acteurs se recourent. Certaines collectivités territoriales reconnaissent le bienfait que cela peut apporter à différents domaines : écologiques, sociales, sociétales et économiques.

Nous étudierons aussi comment le développement des jardins partagés favorise l'émergence du citoyen-acteur. En effet, dans le quartier ou la ville où il se développe, un jardin partagé devient souvent un espace central de la vie citoyenne et associative locale. Il offre un espace adapté aux rencontres et de fait dynamise le territoire urbain.

Une préoccupation vitale pour les générations futures : l'écologie

Au niveau national et international, l'écologie est une préoccupation actuelle et future pour les instances politiques, les réguliers sommets sur l'environnement en témoignent.

Aujourd'hui les politiques publiques tiennent de plus en plus en compte des espaces qui favorisent l'équilibre écologique dans les plans d'aménagements urbains. À grande échelle, les jardins partagés sont des espaces qui permettent un certain maintien de la biodiversité par la culture au naturel qui y est prônée, la diversité des espèces cultivées (dont certaines oubliées dans les productions marchandes). Ils sont aussi un espace de pratique pour la sensibilisation à l'environnement.

Les collectivités territoriales sont garantes de l'équilibre de l'environnement. Adhérer aux jardins partagés peut alors être une solution pour illustrer cette préoccupation. La présence croissante d'élus verts dans la sphère décisionnelle pousse à ce type d'initiative⁸⁵. La ville de Toulouse s'est engagée en 2009 dans un Agenda 21 (plan d'action pour l'application du développement durable), dans lequel est mentionné le développement des jardins partagés sur l'espace communale. Sur le site internet toulousain du développement durable mis en place par la municipalité, « Toulouse planète », on lit : « *la ville de Toulouse encourage et accompagne les projets de jardins partagés. Ainsi, la création de ces espaces jardinés en commun se fait par une démarche participative qui constitue une approche très concrète de développement durable* »⁸⁶.

Les jardins partagés offrent un espace pour la sensibilisation à l'environnement. Nous pouvons prendre l'exemple du projet de la collaboration du jardin du Verrier avec la Mairie, où il est question d'installer un composteur collectif. Une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement devrait y organiser une journée d'installation et de formation au

⁸⁴ É. PREDINE in le magazine *À Toulouse*, « *semeurs de liens* » n9 mai 2010, p23

⁸⁵ L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p134

⁸⁶ <http://www.toulouseplanete.org/?2010/08/02/395-les-jardins-partages-prennent-de-la-graine>

compostage. Les habitants du quartier seront sensibilisés et seront invités à participer à cette démarche citoyenne et écologique de recyclage des déchets. Les jardiniers pourront l'utiliser ce compost pour fertiliser la terre du jardin. Les habitants du quartier peuvent s'investir dans ce jardin à leur manière, mais aussi le prendre comme modèle et rapporter cette pratique chez eux. Ainsi, une réflexion sur le tri des déchets est amorcée par une initiative que la ville tente de développer. Le jardin offre alors un espace concret pour mettre en application de nouvelles pratiques écologiques.

Fragment d'entretien⁸⁷ : l'écologie une ambition politique

« Il y a en projet de mettre dans le jardin un compost. Ça aussi c'est une démarche. Je ne sais pas si on peut dire qu'elle est politique mais ça porte des idées quand même. Au niveau de la gestion des déchets c'est vrai que ça paraît être une goutte d'eau, mais il faut bien commencer par quelque chose; Ça peut être un prétexte aussi comme on a mis les affiches dans le jardin pour expliquer l'association de cultures et comment jardiner bio, c'est une info, c'est une sensibilisation. Mettre un compost c'est aussi sensibiliser des gens, il y a des gens qui sont au courant, qui sont sensibilisés mais il y a des gens qui ne savent pas du tout de quoi on parle. Donc là ça peut faire découvrir des choses à des gens ».

L'école que fréquentent les enfants des jardiniers, a opté pour un agenda 21 scolaire. Elle souhaite, à la future rentrée mettre en place des démarches en faveur du développement durable dans le fonctionnement de l'école. Le directeur a demandé l'aide d'une association. Ils sont intéressés pour développer des activités avec le jardin partagé et en faire un espace de transmission autour des valeurs écologiques.

À travers ces deux exemples, les jardins partagés apparaissent bien comme un espace d'échange, de sensibilisation et d'éducation aux pratiques écologiques. Les collectivités territoriales sont donc souvent intéressées par le développement des jardins partagés dans cette optique, ils offrent une réponse intéressante pour mettre en place l'agenda 21.

⁸⁷ Entretien 3

Des jardins pour embellir la ville

Les espaces de nature sont reconnus comme nécessaires dans l'aménagement urbain, tant d'un point de vue écologique et pratique, pour réduire l'imperméabilisation du sol et les forts ruissellement, que d'un point de vue social et ornemental pour l'amélioration du cadre de vie. Les collectivités locales qui se doivent de veiller aux bonnes conditions de vie de leurs habitants, s'engagent à adapter les espaces urbains aux besoins de leurs habitants. Le nombre d'espaces verts entre alors en ligne de compte. Ces collectivités sont également responsables du bon entretien de ces espaces publics.

Dans les jardins partagés la préoccupation esthétique est forte. L'activité jardinière est par exemple accompagnée d'ateliers de land art (création artistique utilisant le cadre et les matériaux de la nature) : le jardin est ouvert à l'imagination de tous. Dans le jardin du Verrier, des plantes grimpantes ont été mises dans l'intention de couvrir entièrement la palissade de végétaux afin que ce mobilier urbain se fonde dans la nature. Un des participants, poursuit cette initiative en posant des collages sur la palissade en formes d'animaux et de plantes. Dans la même optique, l'association du quartier soutient cette initiative : « *C'était aussi un moyen de récupérer la palissade, la cacher* »⁸⁸. La palissade imposante repoussait certains habitants à amener leurs enfants ou à utiliser le parc public. La naissance du jardin partagé leur a donné envie d'investir ce lieu, le rendre plus agréable : « *embellir pour que tes gamins ils soient bien, et si c'est ghetto ghetto ce n'est pas terrible pour l'épanouissement. C'est bien d'avoir des plantes autour de soi* »⁸⁹.

Le fait que l'espace soit visible, ouvert à tout le monde, pousse les jardiniers à faire attention au bon entretien des parcelles. Cela incite en retour les passants à le respecter. Nous pouvons prendre l'exemple d'un jardin bordelais, qui se trouve sur un terrain appartenant à un bailleur privé. Au départ il redoutait que le jardin soit mal entretenu et dégrade le paysage urbain. Finalement, le jardin est bien soigné et apprécié par les habitants. Il est très fréquenté et il a aussi entraîné un plus grand respect des bâtiments alentour. Le jardin a valorisé les habitats. Ainsi, les habitants se sont rendu compte qu'ils pouvaient avoir leur rôle dans l'embellissement de leur environnement. Cela les a conduits à le respecter et à l'entretenir. Non seulement, le jardin embellit la ville mais il permet aussi que les habitants s'approprient et respectent leurs espaces publics.

Dans les jardins partagés, les jardiniers sont maîtres de leurs actions, ils participent eux même à l'embellissement de la ville. Il n'y a pas de délégation aux collectivités. Ils

⁸⁸ Entretien 10

⁸⁹ Entretien 5

acquièrent une certaine fierté dans cette appropriation de l'espace public. Les collectivités y trouvent aussi leur compte puisque l'espace est embelli, amélioré par les habitants.

Un faible investissement qui porte ses fruits

Comme les jardins ouvriers mis en place à la fin du XIX^{ème} siècle pour que les plus démunis puissent s'auto alimenter, les jardins partagés peuvent être interprétés comme une façon de contrer les crises économiques. En mettant en place ce type de structure, les collectivités favorisent l'autoproduction. Elles donnent un espace aux habitants pour produire eux même leurs légumes, pouvant parfois s'apparenter comme « *un 13^{ème} mois jardiné* »⁹⁰ selon le sociologue Daniel Cérézuelle. C'est un des arguments qu'utilisent les élus pour le développement des jardins, dans la charte des jardins partagés toulousain, il est mentionné: « *permettre à moindre coût une alimentation de qualité, saine, diverse et goûteuse* »⁹¹.

En termes d'investissement financier, un jardin partagé est une installation peu coûteuse pour les collectivités. Un document du JTSE (réseau national des jardins partagés), créé pour privilégier les jardins dans l'action publique, donne huit arguments dont un qui se nomme « *le m2 entre 7 et 22Euros : un bon rapport qualité prix !* » alors que les frais d'aménagement d'espaces verts conventionnels varient entre 15 et 70 euro HT/m2. Le développement des jardins partagés est alors: « *moins couteux, mais plus riches en fonctions sociales et écologiques, les terrains jardinés s'inscrivent dans l'idée moderne d'une meilleure « efficacité économique globale » des investissements publics* »⁹². Pour les collectivités, permettre l'installation d'un jardin partagé, c'est se doter d'un espace vert supplémentaire à moindre coût. Il y a simplement un léger investissement pour le lancement. Ensuite le groupe est autonome dans la gestion et l'entretien de l'espace. Les acteurs publics y gagnent aussi en termes d'animations puisqu'ils n'ont pas directement à s'en occuper.

Au jardin du Verrier, le projet avec la mairie nécessitera que peu de frais, le terrain utilisé pour le projet étant un parc municipal. La municipalité devra seulement fournir un accès à l'eau, de la terre fertile et peut être des jardinières. L'entretien sera assuré par le groupe des participants-jardiniers, les enfants de l'école et par des associations. Les plants et les outils seront autogérés par les utilisateurs.

⁹⁰ D. CERZUELLE in L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p132

⁹¹ Charte des jardins partagés toulousains (cf annexe)

⁹² Collectif du JTSE, « *8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'Action publique* » Fondation de France, site internet JTSE, <http://jardinons.com/cadreouvrajdse.htm>

Les jardins partagés peuvent également générer des emplois, par exemple au jardin partagé de Tournefeuille, trois emplois ont été créés pour s'occuper du projet. Rappelons qu'ils sont utilisés par de nombreuses structures dont les associations pour l'éducation à l'environnement. Les jardins produisent alors de l'activité.

Des liens renforcés entre les habitants

Aujourd'hui la mixité sociale est un concept très utilisé par le monde politique « *dans une société qui proclame l'égalité de tous les individus, la valeur de la mixité fait partie intégrante de l'idéologie, c'est-à-dire du discours normatif qui organise et légitime quotidiennement la vie collective* »⁹³. Les jardins partagés offrent un espace d'application. En étant ouvert à tous, ils permettent la rencontre des différents publics, et la création de liens intergénérationnels, par exemple.

Des techniques pour rendre les jardins partagés accessibles à tout les publics sont mises en place : par exemple l'installation de bacs surélevés⁹⁴ facilite l'accès des personnes handicapées ou âgées au jardin, de même pour les bacs à hauteur pour les enfants.

Les enfants et l'école sont un des éléments forts de la dynamique au jardin du Verrier. L'institutrice de l'école maternelle a fait faire aux enfants des bonhommes en pétales de fleurs qui ont été exposés lors de l'organisation d'un pique-nique au jardin. Les parents des enfants ont alors été invités à venir au vernissage et certains sont venus participer au pique-nique. Durant ce moment de convivialité ils ont pu rencontrer d'autres parents et les enfants jouer ensemble tout l'après midi, dans un contexte autre que l'école. Des liens se sont tissés autour du prétexte du jardin

Fragment d'entretien⁹⁵ : l'école un lieu de mixité ouvert au jardin

« Par contre notre école elle est super parce que tu as une mixité, tu as à la fois des enfants de ... bourgeois des chalets et pas que mais des gens qui vivent dans ce quartier et plein de gens qui sont dans la zone de l'autre coté. Ce qui donne une mixité sociale, économique et d'origine aussi parce que le quartier il est quand même, le quartier de la gare c'est quand même les primo-arrivants qui n'ont pas de papiers, du coup tu as des gamins de toutes origines, c'est génial et il y

⁹³ D. SCHNAPPER, *idéal et limites de la mixité sociale. Les arguments du débat public*, Informations sociales 2005/5, N 125, p6

⁹⁴ *Projet Jardin pour Tous, le plaisir de jardinier ensemble*, SaluTerre, Chenelet

⁹⁵ Entretien 8

a la moitié de l'école qui parle occitan. T'as les petits blacks qui te parlent bambara et occitan. Moi j'adore ! ».

L'animation par des associations, souvent à vocation sociale, permet également une véritable dynamique et les jardins peuvent être des outils pour mettre en application les projets associatifs. Pour reprendre la définition de l'ARPE ils sont des « *centres sociaux à ciel ouvert* »⁹⁶. Ces jardins valorisent également les ressources locales. Les collectivités territoriales qui mettent en œuvre cette initiative offrent la possibilité aux associations, aux centres sociaux, aux écoles de développer cette valeur qu'est la mixité sociale. Ils permettent de tisser des liens entre les différentes structures du quartier qui pratiquent sur ce même espace.

Ainsi, par l'organisation d'animations, le jardin devient un rendez vous dans le quartier pour ses habitants jardiniers ou non. Il s'y organise toutes sortes d'activités. Nous pouvons prendre l'exemple d'un ancien jardin toulousain sur les bords de la Garonne, où des projections, des lectures de contes étaient organisées. Cela a permis d'ouvrir le jardin à d'autres publics que ceux du groupe et de recruter de nouveaux jardiniers. Un événement similaire est aussi en projet dans le jardin du Verrier : « *Ce qui peut être intéressant, c'est que d'autres gens s'appuient sur cette expérience de jardin pour proposer d'autres choses qui n'ont rien avoir avec ça, par exemple de la musique, je sais pas tout les mardis un groupe de percus, et ils proposent des ateliers et voilà* »⁹⁷.

Le jardin devient donc un lieu du quartier où l'on fait connaissance et où l'on se rencontre, c'est un véritable lieu producteur de sociabilité et de solidarité. Il amène à des conversations anodines autour d'un espace original : « *Par exemple, je me suis fait aborder par un papa, qui a reconnu ma fille et m'a dit nous on vient souvent au jardin Godolin. Et voila on a sympathisé, on a parlé une quinzaine de minutes, parce que les gens ils te voient, pas seulement assis sur ton banc* »⁹⁸.

Les utilisateurs du parc public s'intéressent au jardin, eux ne veulent pas forcément mettre les mains à la terre. Une simple palissade que l'on souhaite recouvrir de plantes entraine des échanges entre jardiniers et utilisateurs du parc public qui, curieux, vont proposer d'apporter des plantes pour aider à la faire disparaître. Chacun peut alors participer au projet à sa façon, preuve d'ouverture à tous les publics.

⁹⁶ Dossier de Presse ARPE, *Jardins Partagés* 2006, p2

⁹⁷ Entretien 2

⁹⁸ Entretien 7

Entre la participation au compost, aux animations, à l'aménagement, aux conseils qui se donnent, il se crée un véritable échange social entre les jardiniers et les passants ce qui crée un lien entre les personnes du quartier par la simple reconnaissance visuelle et la construction d'un intérêt commun.

Une collaboration révélatrice d'une proximité

Le développement de la démocratie participative, donner la place aux initiatives citoyennes sont des enjeux politiques actuels. Nous pouvons penser au projet toulousain de la fabrique urbaine⁹⁹, qui est un espace d'écoute des propositions des citoyens sur les évolutions de la ville.

L'idéal républicain que prône notre société actuelle, s'inscrit dans la démarche étatique où l'État doit donner les moyens et les outils à l'individu pour développer son autonomie¹⁰⁰. Le jardin partagé peut être un véritable espace d'initiative citoyenne et une application directe de la démocratie participative. En s'investissant dans le projet de jardins partagés, les citoyens s'approprient leur territoire, répondant ainsi eux même à une demande urbaine. Ils sont donc acteurs des projets des collectivités. En favorisant la mise en place des espaces de concertation entre les habitants et les services décisionnels, les instances politiques donnent les outils aux habitants pour participer à ces décisions.

C'est l'implication des habitants dans l'espace public et la création de ce partenariat qui donnera naissance au jardin. Nous pouvons penser à la municipalité de Toulouse qui souhaite développer les jardins partagés dans des quartiers Sud de la ville. Elle a ainsi requis les services de SaluTerre pour construire ces jardins dans le souci d'instaurer une démarche participative. La méthode utilisée, par le porte à porte, les réunions d'information, la concertation permet la consultation des habitants et la construction d'un jardin à leur image. Les directeurs d'étude sont présents pour donner la parole aux habitants, leur montrer ce qui existe. Le citoyen est bien acteur de ces jardins, même si c'est la ville qui a proposé cette initiative, les habitants sont consultés et conseillés par les directeurs d'études. Dans cet exemple, la ville a lancé le projet et offert les outils pour sa réalisation mais les jardins seront construits selon la volonté, leurs intérêts, leurs énergies et les personnalités des habitants.

⁹⁹ <http://www.lafabriquetoulousaine.org/>

¹⁰⁰ J. ION in F. DE SINGLY P. CORCUFF, *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005, p24

Alors qu'aujourd'hui on assiste à une forte délégation des citoyens aux instances politiques. Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement explique : « *on assiste actuellement à un divorce dans la société entre les élus et la population. Il faut réfléchir ensemble -élus, fonctionnaires, habitants- aux moyens concrets de sortir de cette impasse et construire localement un monde solidaire, respectueux de la planète* »¹⁰¹. Lors d'une réunion du collectif « *partageons les jardins !* » L'une des membres clame « *c'est nous la commune !* » en critiquant cette délégation. Les jardins partagés à l'initiative des citoyens permettent de créer des liens entre les instances publiques et les citoyens. C'est un travail en commun qui donne la naissance d'un jardin.

Le jardin partagé de Tournefeuille travaille véritablement en collaboration avec la municipalité. La mairie satisfaite de son existence souhaite aider son développement. Elle s'est par exemple portée garante d'un prêt à la banque. Cette proximité entre l'association qui gère les jardins et les services municipaux permet aussi de dialoguer sur d'autres choses. Les jardiniers ont proposé à la ville que l'entretien des espaces verts soit plus écologique. Le fait qu'ils travaillent ensemble permet une écoute, un travail en commun et chacun y gagne.

Il est important de remarquer que dans les discours les participants-jardiniers attachent une grande importance à la reconnaissance des institutions : « *Que se soit reconnu c'est bien parce que ça institue quelque part, ça fait jurisprudence, ça permet d'avancer dans ce type d'action, plus pour le développer dans une idée sociétale* »¹⁰². Les habitants avec ce travail en commun trouvent une certaine satisfaction des politiques : « *Je trouve que c'est dommage, des fois il y a des lois, des réglementations qui bloquent, qui empêchent, ce n'est pas juste, ce n'est pas toujours justifié. Et c'est bien de la part de la municipalité qu'elle est mise en place cette cellule, ce bureau. Ce qui permet justement aux gens de laisser la place aux gens qui ont envie de faire* »¹⁰³.

Le sociologue Jacques Ion, dans une analyse de l'individualisme contemporain, nous montre que la montée de l'individualisme peut être synonyme de la montée de l'égoïsme et amener à une perte du sentiment collectif, donc à un désintéressement de la politique et une perte de la participation dans la vie politique des citoyens¹⁰⁴. Dans les jardins partagés, au contraire, on assiste à une collaboration entre les politiques et les acteurs ce qui entraîne

¹⁰¹ Coll, « *4 jours pour les jardins partagés* » actes du Forum, Paris 16-19 juin 2005, Mairie de Paris

¹⁰² Entretien 3

¹⁰³ Entretien 3

¹⁰⁴ J. ION in F. DE SINGLY P. CORCUFF, *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005, p21

une implication des citoyens dans la politique et également la reprise d'une certaine confiance, d'un certain lien envers les collectivités collaboratrices.

Nous pouvons penser à l'association du quartier du jardin qui a choisi de s'unir au projet pour améliorer les conditions de vie du quartier et défendre les droits des citoyens. Le jardin du Verrier va apporter de nouveaux adhérents. Cette association permet un dialogue, une médiation entre les envies des personnes du quartier et la municipalité. La ville qui prône la démocratie participative, apprécie ces regroupements. En se regroupant les habitants réfléchissent ensemble sur l'amélioration de leur quartier et négocient avec la municipalité. Cela implique les habitants dans leur quartier et la ville et permet à la municipalité de se reposer sur ces initiatives qui fonctionnent par elles-mêmes.

Donc les jardins partagés permettent donc d'impliquer les citoyens dans le montage du projet en collaboration avec la ville. Les citoyens les plus motivés se voient également investis d'un certain pouvoir décisionnel ou du moins peuvent influencer sur les décisions politiques.

Les instances politiques garantes du bon fonctionnement

Florence Weber dans son ouvrage « *le travail à-côté* » montre comment l'activité de jardinage privé, qu'elle appelle « *bricole* » est une activité non officielle qui échappe au regard des agents de l'État. Elle définit la bricole comme « *une production privée non marchande* »¹⁰⁵. Pour autant le jardinage maraîcher a des effets économiques sur les ménages sur lesquels l'État n'a aucun contrôle du fait que c'est une activité dans la sphère privée. Dans les jardins partagés, la production est aussi privée et non marchande mais le fait qu'il s'agisse d'espace public ouvert à tous donne un droit de regard aux collectivités.

En réglementant les jardins partagés, les instances publiques instaurent un contrôle sur ces pratiques sociales à usage privé (le jardinage) sur un espace public (parc public). Dans le texte de lois du Sénat qui traite des jardins partagés, un décret en Conseil d'État stipule : « *les normes auxquelles les jardins collectifs doivent satisfaire au regard de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie afin de pouvoir prétendre aux subventions de l'État destinées soit à l'acquisition de leur emprise, soit à leur aménagement* »¹⁰⁶. Cette loi du Sénat engendre alors un certain regard sur les activités du

¹⁰⁵ F. WEBER, *le travail à-côté*, une ethnographie des perceptions, EHESS, 2009, p79

¹⁰⁶ <http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>

jardin pour que la reconnaissance du pouvoir public ait lieu. En moyennant des subventions, il réglemente les pratiques.

Cette législation peut être perçue sous deux angles différents. D'une part, comme évoquée ci-avant, tel une intrusion et une limitation de la part de l'acteur public dans les initiatives collectives. Cependant la législation protège également de certaines dérives notamment la privatisation des espaces en jeu. Les chartes que certaines villes ont signées garantissent le respect des valeurs. Par exemple, la ville de Toulouse précise bien dans la charte qu'elle soutient « *les projets collectifs et les initiatives d'habitants, regroupés pour jardiner ensemble sur un site identifié à l'inverse des démarches individuelles risquant de privatiser l'espace public* »¹⁰⁷. La ville de Lyon, elle, conditionne son soutien aux associations des jardins partagés à une animation ouverte au public par an dans les jardins. À Paris, un jardin partagé s'est vu supprimer sa collaboration avec le programme Main Verte car les participants-jardiniers ouvraient le jardin uniquement à des personnes d'origine d'un certain pays et rejetaient les autres personnes du quartier autres qui voulaient participer. Une charte des jardins partagés permet une appropriation de l'espace public mais non une privatisation.

Le rôle des collectivités est donc de veiller au bon fonctionnement des jardins et au respect des règles. Les initiatives collectives dans l'espace public ne doivent pas favoriser certains individus, elles doivent garantir l'ouverture à tous du jardin. L'engagement des jardiniers et de la ville à travers une charte instaure des règles. Cela donne d'une part un rôle de contrôle aux collectivités mais la charte garantit également la reconnaissance de la ville envers ces initiatives.

Les jardins partagés répondent donc à différents intérêts des collectivités territoriales unies sur un espace, un projet.

La demande des jardins partagés est forte. La Mairie de Toulouse depuis quelques mois reçoit près d'une demande par jour. Les citoyens et les collectivités ont envie de multiplier ces initiatives, ils doivent alors travailler ensemble pour veiller à leur bon déroulement.

C'est ce travail de collaboration, entre les collectivités et les citoyens, qui pourra donner naissance à un réel échange sur la construction de l'espace. La collectivité et les habitants ont un intérêt commun au bon fonctionnement des jardins. Les collectivités

¹⁰⁷ Charte des jardins partagés toulousains

prouvent qu'elles sont actives et soucieuses envers leurs habitants et de leur cadre de vie. Les citoyens, en s'investissant dans ces projets, renforcent leur place dans leur territoire. La collaboration au sein des jardins partagés provoquent donc une double valorisation, celle de la collectivité qui s'investit et favorise les initiatives collectives et celle de la place du citoyen au sein de son espace de vie. Le processus de concertation lié à la démocratie participative développe un sentiment de proximité et d'attachement au territoire qui favoriserait l'émergence, et la consolidation, du citoyen-acteur.

2. Une expérience de groupe, des intérêts à récolter

Dans cette partie, il s'agit de montrer que le fait d'être un groupe peut apporter des intérêts considérables, nous en étudierons quelques uns. Comme nous avons pu le voir dans la précédente partie, le groupe est un interlocuteur des collectivités territoriales. Nous étudierons maintenant que sa constitution permet aussi le dialogue avec des structures et d'autres groupes sociaux.

L'appropriation de l'espace : un point de départ pour faire exister le groupe

L'appropriation de l'espace du jardin est essentielle pour que les personnes aient envie de s'investir dans le jardin. Daniel Cérézuelle, sociologue du PADES, explique que : *« Pour l'homme s'approprier réellement son environnement ce n'est pas seulement le maîtriser pour l'utiliser de manière « efficace ». Habiter un milieu, un territoire c'est aussi organiser son usage en fonction de valeurs symboliques qui nous permettent de nous y engager, de sorte qu'il ne soit pas interchangeable. Dès lors, cet habitat ne nous est plus seulement utile : il va compter pour nous, nous en sentons solidaire, il devient le support de notre identité ; nous sommes concernées par son histoire et l'évolution de ses usages ; nous nous retrouvons en eux »*¹⁰⁸.

Les actes jardiniers : le bêchage, la plantation, l'entretien sont des activités qui permettent aux jardiniers de prendre possession de manière visible du terrain. C'est le pouvoir d'action du groupe par la pratique de jardinage qui va permettre une appropriation. Cela permet aussi au groupe de se reconnaître, et de se faire reconnaître par les autres groupes : ceux qui jardinent, sont ceux qui s'approprient l'espace donc ceux qui font partie

¹⁰⁸ D. CÉRÉZUELLE, *Jardins familiaux : appropriation et intégration paysagère*, Le Jardin dans Tous Ses États, Fondation de France, Paris

du groupe. Les jardiniers occupent l'espace, le transforment. Ce sont ces présences et ces changements visibles qui offrent une reconnaissance extérieure au groupe. La régularité de l'occupation de l'espace est aussi importante, elle permet pour les personnes du quartier d'identifier les membres du groupe et savoir à qui s'adresser s'ils veulent eux aussi participer à l'occupation du lieu.

Le terrain où se crée un jardin partagé peut appartenir à différents propriétaires : il peut être un espace municipal, mais aussi appartenir à des bailleurs sociaux ou privés. Le jardin du Verrier se trouve dans un cadre particulier car il est à cheval sur différents espaces : une bande sur le terrain du manoir privé, dont le procès est en cours, une bande sur le parking qui appartient à différents propriétaires et il est en projet d'utiliser l'espace du parc public, qui est municipal. L'occupation des espaces actuels est alors illégale du fait qu'aucune autorisation n'a été demandée pour jardiner la terre. Les participants-jardiniers se sentent pourtant légitimes de cette appropriation. Ils donnent différents arguments. Celui qui revient régulièrement est que l'espace est abandonné et inutilisé et que leur action permet de l'améliorer, « *c'était sale de toute façon donc on peut très bien le justifier, on ne squatte pas, ce n'est pas un squat où on ne va pas nous salir le truc pour s'installer et on en a rien à faire. Non, on utilise un lieu et on l'améliore* »¹⁰⁹. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné, les utilisateurs du parc soutiennent et encouragent cette initiative, notamment en ce qui concerne la palissade. Ce soutien les jardiniers le perçoivent comme une légitimation.

L'appropriation de l'espace est aussi justifiée par la non privatisation et la non fermeture de l'espace. En effet, le démarche de jardin partagé n'est pas individuelle mais collective et publique, « *l'espace qu'on occupe ne peut être occupé que collectivement, ça ne pourra pas devenir le jardin de l'un de nous. C'est parce qu'on est plusieurs qu'on se sent le droit de s'installer là et de faire notre bazar. Le bout de terrain il est occupé légitimement par le groupe parce que l'occupation elle est collective* »¹¹⁰. Il est important de mettre en avant cette ouverture. Une utilisatrice du parking s'est un jour plainte aux jardiniers. Elle ne comprenait pas comment un groupe de personnes avaient pu s'approprier un espace sans demander d'autorisation. Les jardiniers ont expliqué que ce n'était pas « une bande de copains qui jardinaient » mais un projet pour le quartier, la personne a alors changé de ton, et elle soutient aujourd'hui le projet.

Les jardiniers sont soucieux que l'occupation se fasse dans le respect des autres et de l'espace. Un après midi, une personne âgée du quartier a sollicité un jardinier, elle critiquait les anciens occupants illégaux du château par opposition aux jardiniers qui

¹⁰⁹ Entretien 3

¹¹⁰ Entretien 8

occupent également l'espace. Cette personne les a pris de son bord et les encouragent. L'interpelé nous raconte : « nous on s'attaquait pas à l'immobilier donc il n'y avait pas d'attaque à la propriété individuelle aussi marquée que dans le bâtiment, là on est juste en train de planter un bout de jardin c'est gentil. Je lui demandais ce qu'elle en pensait de notre jardin : « Oh ça c'est très bien, ça va embellir »¹¹¹.

Certains utilisateurs du parking encouragent régulièrement les jardiniers qui embellissent leur espace avec toutefois certaines limites comme nous l'a mentionné l'un deux : « après c'est sûr si on commençait à empiéter sur les places de parking, là on aurait peut être des soucis et on serait peut être un peu moins bien vu, on serait vu comme des terroristes ! »¹¹². Pour la plupart des riverains, l'occupation est appréciée, les jardiniers prennent en compte leur regard et se préoccupent de l'aspect du jardin.

L'appropriation d'un espace peut effectivement amener à des conflits d'usages. Dans le jardin du Verrier, ils se sont joués avec les jeunes et les propriétaires des chiens qui eux utilisaient l'espace avant le début du plantage.

Fragment d'entretien ¹¹³ : Un conflit autour des chiens

« Un soir qu'on jardinait, il y a quelqu'un qui est arrivé avec son chien, je lui ai dit que le chien il ne devait pas faire ses besoins dans le jardin. C'était quelqu'un du parking qui avait fait le code. Et donc je suis allée l'interpeller, c'était une nana qui était assez jeune et je lui ai dit voila on jardine ici, c'est nous qui avons mis les panneaux, désolée c'est un peu directif mais en même temps c'était pour le jardin, juste pour que les chiens changent de coin pour aller faire leurs besoins. Elle m'a dit effectivement, ça nous a pas plu du tout, on a arraché le panneau, on s'est dit que vous exagériez, nous on est locataire d'une place de parking, vous vous squattez vous avez aucune légitimité, qu'est ce que vous allez nous interdire? Pour finir, quand elle est partie je lui ai dit qu'elle passe le message aux autres personnes qui râlaient, que nous on est vraiment prêt à discuter, qu'il ne faut pas qu'il y ait de lézard, c'était maladroit de mettre ce panneau mais c'était pour le jardin. Et la fille en partant m'a dit : « la dernière fois j'ai faillit arroser j'ai trouvé que c'était un peu sec quand même », donc voilà. Donc je lui ai dit vient, nous on est là tel jour. Oui effectivement on squatte mais on est là pour embellir et faire un truc commun, ouvert à tout le monde. On ne prenait pas des places de parking. On était vraiment dans un truc résiduel.

¹¹¹ Entretien 8

¹¹² Entretien 4

¹¹³ Entretien 1

Donc elle a bien compris, elle m'a dit bon c'est bien que je vous vois parce que nous on vous avez jamais vu et on a un visage et quelque part un discours sur le truc ».

L'appropriation de l'espace par ce groupe a défini des règles, comme l'interdiction aux chiens pour ne pas abîmer les plantations. L'appropriation d'un lieu entraîne un fonctionnement interne des occupants au dépend des autres. Il est alors important de faire se concerter tous les utilisateurs en amont du projet afin de rendre le projet collectif et d'éviter les conflits. Suite à cet incident, lors de la future concertation entre les habitants et la municipalité pour l'aménagement du parc public, cela pourrait donner naissance à une réflexion afin de créer un espace approprié pour les chiens. La création de ce jardin partagé permettra alors de donner une place aux autres utilisateurs du parc.

De la même manière, la palissade est un espace convoité par les jeunes du quartier qui viennent y faire des graffitis. Le groupe des jardiniers ont été les premiers à l'investir. Quand ils étaient présents, ils invitaient les jeunes à participer au projet, à s'approprier eux aussi cet espace. C'est en impliquant les riverains que l'appropriation et la reconnaissance se fait, non seulement du jardin mais aussi de leur quartier, de leur ville, comme nous avons pu le voir dans la première partie.

L'appropriation par les utilisateurs est importante pour qu'ils puissent s'investir pleinement dans le jardin. La structure du groupe a permis d'augmenter les capacités des acteurs. L'occupation de cet espace n'aurait pu être possible individuellement. C'est alors avec le dialogue entre les différents utilisateurs que ce terrain squatté a pu être apprécié, respecté et légitimé.

Un groupe ouvert sur le quartier, entre idéal et réalité

La présence des jardiniers lors des différentes activités permet une visibilité des jardins et éveille la curiosité des utilisateurs du parc : *« parce qu'on est entre une grille et une palissade en train de retourner la terre, ça intrigue forcément. D'abord les gamins « mais tu fais quoi la ? Je bêche, ça t'intéresse ? »¹¹⁴. Cela amène à la discussion qui est souvent déclenchée par les enfants, « il y a une sorte d'échange, parce que en règle général les gens ils ne se parlent pas dans un parc de jeu. Là, ils parlent par intermédiaire, à ceux qui*

¹¹⁴ Entretien 2

jardinent. Et il y a un plan d'interactions qui se met en place. »¹¹⁵. Souvent, les utilisateurs s'arrêtent et posent des questions, donnent des conseils ou viennent en chercher, ce qui déclenche des conversations anodines avec les habitants du quartier.

Le fait qu'un groupe existe et qu'il soit en action, privilégie les relations. Une pancarte explique que le jardin et le groupe sont ouverts à tous. Ce lieu est fait pour partager, les passants se sentent autoriser à venir poser des questions. Ils savent que le jardin est un lieu d'échange et que les jardiniers sont aptes à cela. Un jardin partagé est un lieu ouvert à tous, le groupe qui l'initie doit l'être tout autant : « *lieu de vie ouvert sur le quartier, convivial qui favorise les rencontres entre les générations et entre les cultures* »¹¹⁶. L'affiche à l'entrée du jardin, qui indique un contact email, et les explications des jardiniers montrent cette ouverture, l'initiatrice l'explique : « *à chaque fois que je vois des gens dans le jardin que je ne connais pas, je les informe, je leur dit on jardine, voila pourquoi, si vous voulez venez nous voir, on sera là tel jour, tout ça c'est un truc que j'ai fait à chaque fois, vraiment à chaque fois* »¹¹⁷. L'ouverture se fait aussi par le réseau « *après par le bouche à oreille, il y a d'autres personnes qui viennent. Je suis prête à intégrer tous les gens qui ont envie de venir aussi* »¹¹⁸. L'organisation d'animations dans le quartier est aussi un moyen d'inviter les personnes du quartier au projet : « *sinon on n'aurait pas fait de publicité, pas de pique-nique avec eux, on l'aurait fait entre nous et basta* »¹¹⁹. Individuellement et en groupe, les jardiniers cherchent la rencontre avec les passants et les riverains du jardin. D'autre part, l'accompagnement de SaluTerre permettra aussi d'élargir le réseau du groupe de façon plus formelle. SaluTerre organise une concertation sur un échantillon représentatif des habitants du quartier : « *si ils bossent comme sur les quartiers, ça va faire sacrément élargir notre petit noyau. Je pense que nous, on touche déjà des gens un peu sensibilisés* »¹²⁰. L'ouverture par une tiers organisation, spécialisée dans la concertation, permet de toucher un maximum d'individus et surtout de rallier des personnes peu sensibilisées à la base.

Nous pouvons aussi analyser que le groupe amène un certain contrôle. Avec les adolescents par exemple une des participantes nous explique : « *moi ce que je voulais juste c'est de les associer pour qu'il respecte, qu'ils sachent* »¹²¹. Le groupe de jardinier apprécie peu le style de graffitis de ces jeunes, mais la discussion permet de voir ensemble ce qu'ils peuvent faire pour que les réalisations plaisent au plus de monde. Nous pouvons le

¹¹⁵ Entretien 7

¹¹⁶ Charte Main verte de Paris in L. BAUDELET, F. BASSET, A. LE ROY, *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008, p131

¹¹⁷ Entretien 1

¹¹⁸ Entretien 3

¹¹⁹ Entretien 8

¹²⁰ Entretien 2

¹²¹ Entretien 1

rapprocher au « dilemme de l'organisation » de James Coleman (COLEMAN 1974) qui se caractérise ainsi : « *les organisations naissent lorsqu'un groupe d'acteurs met en commun les ressources dont ils disposent chacun séparément, en espérant que la mise en œuvre collective des ressources servira mieux leurs intérêts que leur utilisation individuelle. Ceci implique un choix fondamental entre agir individuellement en disposant de plus de liberté, et agir collectivement en disposant de plus de pouvoir* »¹²². Selon leurs intérêts, les acteurs décideront s'ils s'associent avec d'autres.

L'ouverture du groupe aux individus se double d'une ouverture aux collectifs locaux. Les démarches faites auprès des structures du quartier, associations, école, l'illustrent. Pour de nombreux participants au projet, l'intérêt de ce jardin est de créer un lieu de convivialité, de rencontres autour du jardin. En créant des animations autres que le jardinage, ils cherchent à faire se rencontrer les différents publics, ils proposent, par exemple, de « *faire une après midi avec des animations qui soient pour le quartier aussi. C'est vrai que ça peut être une idée aussi avec l'asso de quartier qui peut nous aider, être un lieu qui peut être marqué par le quartier comme un lieu où il se passe des choses. Faire venir des personnes qui font du spectacle vivant par exemple, organiser avec un petit goûter, un repas, ça peut être pas que pour nous non plus, avec l'idée de faire vivre le quartier pour ceux qui en ont envie* »¹²³. Cette ouverture peut amener les différents réseaux personnels à se mettre en commun et à organiser des activités pour tous. Certains parlent d'organiser une animation dans le jardin lors de la fête de la musique pour réunir les personnes du quartier.

Les membres de l'association du quartier Chalets-Roquelaine organisent déjà des apéritifs dans le jardin public. Ils sont très motivés pour s'unir au jardin afin de créer une dynamique de quartier : « *on a envie que ça soit un peu mélangé, que ça vive. Et le jardin partagé c'est pile poil dans ce qu'on croit, avoir des activités avec ses voisins* »¹²⁴.

Nous pouvons cependant constater un écart entre discours sur l'ouverture du jardin et réalisations concrètes. La plupart des propositions faites durant les entretiens ou dans le jardin n'ont pas été réalisées. Après six mois d'existence du jardin, la collaboration avec l'association du quartier n'a pas encore pris réellement forme. Seules les structures auxquelles les membres du groupe sont reliés personnellement ont été contactées.

D'un point de vue extérieur, le groupe qui se dit ouvert, ne le paraît pas tant. Une passante, nous confie que lors du pique-nique, elle n'avait pas osé participer car elle avait l'impression que les jardiniers étaient entre eux et que ce n'était pas si ouvert. Lorsqu'on

¹²² F. CHAZEL, (sous la direction de), *Action collective et mouvement sociaux*, PUF, 1993, p212

¹²³ Entretien 3

¹²⁴ Entretien 10

demande à une personne qui ne participe pas aux activités de jardinage mais qui connaît bien le groupe, si elle trouve le groupe des personnes du jardin ouvert, il répond : « *Non... (Rire)... non... parce qu'ils font un peu leur truc dans leur coin. Ils sont occupés par le jardin, ils n'ont pas comme perspective le quartier. Ils ne me donnent pas l'impression d'aller chercher les gens* »¹²⁵.

Dans les différentes interviews réalisées la question de la mixité sociale était très présente, il semble acquis pour tous que c'est une des valeurs importantes au jardin partagé. Nous pouvons toutefois constater au sein du groupe une appartenance commune à une classe sociale privilégiée. Il n'existe donc pas de grande mixité sociale au sein du groupe. L'initiatrice mentionnait pourtant avant la réalisation du jardin « *cela doit être dédié à toute la population, même très sociale cela doit être un moyen d'attirer un maximum de population urbaine. On n'arrête pas de te parler de mixité sociale et de relationnel. Et le jardin c'est peut-être le seul endroit qui peut le mettre en pratique et ce n'est pas artificiel* ». ¹²⁶. Une fois le jardin mis en place elle rectifie : « *Mais déjà si on arrive à faire quelque chose avec ceux qui sont les plus visibles dans le quartier... Aujourd'hui les plus présents c'est Archipel, l'asso des habitants du quartier, et les écoles. Donc déjà si on arrive à construire quelque chose avec eux, le reste pourra suivre mais ce n'est pas la peine de faire venir des handicapés, un jardin d'insertion, si déjà il y a pas la base du quartier qui est là* ». Nous constatons alors, que l'aspect social du jardin, dans la rapidité de la mise en place du projet, n'est plus devenu une priorité.

Nous pouvons remarquer aussi que l'accueil des nouveaux arrivants (des simples passants, aux personnes qui ont pris contact par le mail), est différent selon l'image qu'ils renvoient. S'ils laissent transparaître des caractéristiques communes (habits, âges, style), ils seront plus facilement intégrés, on leur présentera les autres membres, leur fera faire une visite du jardin et les mettront à la tâche rapidement. D'autres personnes, intéressées par le projet, ne recevront pas le même accueil. Les jardiniers bâclent leurs réponses, ne les invitent pas à passer derrière le grillage aussi facilement. Un soir, une femme est invitée à visiter le jardin avec ses enfants, lorsqu'elle explique que ses enfants sont à l'école privée, les jardiniers sont subitement moins accueillants. Le manque d'explication à cette différence de traitement semble normal : « *c'est comme ça...* »¹²⁷.

¹²⁵ Entretien 10

¹²⁶ Entretien 1

¹²⁷ Entretien 1

Extrait du journal de terrain¹²⁸ : une barrière symbolique et matérielle

Lors de cette soirée, nous pouvons remarquer les limites de l'ouverture du jardin partagé matérialisées par le grillage. Cette barrière distingue le parc municipal, un espace public ouvert à tous et l'autre côté, où il faut escalader pour y accéder, le jardin partagé destiné à une activité délimitée. Il y a donc une frontière entre l'espace où tout le monde peut aller, le parc public, et le territoire investi par certains qui ont osé franchir la barrière, le jardin partagé. Les habitants du quartier soutiennent ce projet de jardin partagé mais eux n'osent pas franchir cette barrière matérielle. Les acteurs du jardin se protègent également derrière elle. Ils sont sûrs de n'y intégrer que des personnes qui osent la franchir. Les autres intéressés restent sur le territoire ouvert à tous. Ils peuvent voir ce qu'ils font, mais ne peuvent y pénétrer sans accord préalable. Cette barrière serait garante de l'homogénéité du groupe. Elle est le support matériel d'une relation idéale de l'espace.

D'une certaine manière, le groupe pour exister en tant que tel a besoin de se fermer sur lui-même. Rejeter certaines personnes permet de construire l'identité du groupe, une étape importante pour sa construction. Même si leurs discours véhiculent une réelle envie d'ouverture du jardin le fait de ne pas avoir prédéfini ensemble cette ouverture ne les engage en rien. Ce n'est pas une préoccupation première ce qui peut expliquer la différence entre leur discours et leurs actes.

L'ouverture apparaît comme un objectif commun mais ne semble pas si facile à mettre en application. Le jardin et son groupe sont en phase de création, leur intérêt était de commencer, de montrer que c'était possible. Au printemps prochain, avec le projet de la mairie, il sera peut être temps de construire quelque chose de plus ouvert. Reste à savoir comment cette ouverture va être mise en place.

Une organisation « autogérée spontanéiste bordelaise »¹²⁹

Lorsque l'on observe le jardin, l'organisation de l'espace, nous pouvons déjà avoir un premier aperçu de l'organisation du groupe.

Extrait du journal de terrain¹³⁰ : État du jardin à la fin de l'été 2010

¹²⁸ Journal de terrain : Jeudi 29 juillet après une soirée d'arrosage

¹²⁹ Entretien 8

¹³⁰ Journal de terrain lundi 30 août 2010

Les plantes manquent régulièrement d'eau, certains plants de tomates n'ont toujours pas de tuteur, des plantes ayant besoin de soleil sont à l'ombre, aucune solution n'a été trouvée pour l'arrosage très lent, les outils ne sont toujours pas sur le terrain, les feuilles de choux sont mangées par les limaces, il y a des espaces vides de plantation, des plants ont été arrachés pensant que c'était des mauvaises herbes. Pourtant ça pousse et les récoltes sont belles.

L'organisation du jardin par le groupe s'est faite au fil du temps. Une journée d'inauguration pour lancer le projet a été organisée, puis une réunion un mois plus tard. Cette réunion a permis la rencontre des membres, futurs jardiniers actifs. Rapidement, chacun a pu se présenter et exposer ses motivations. L'initiatrice souhaitait organiser cette réunion pour réfléchir collectivement à l'organisation du jardin et au montage d'une association. Finalement, les seuls qui ont répondu à cette idée ont proposé de le remettre à plus tard : « *on a convenu que vu comment c'était parti cette année on allait faire comme on pouvait et que... on allait se retrouver à l'automne hiver pour essayer de penser comment on organise le jardin, si il faut faire des groupes, comment on améliore la terre, si il faut élargir le groupe, comment on le fait, on a remis à plus tard ces questions de structuration, d'organisation* »¹³¹.

Finalement, l'association du quartier a proposé de collaborer sur les projets, ce qui évite au groupe de monter leur propre association. L'initiatrice se rend compte que « *cette étape de rédiger un projet, collectif, ensemble, réfléchir, et poser les choses ensembles* » a été oubliée, les statuts d'une association on l'a pas fait. À aucun moment il y eut les choses qui ont été posées »¹³². Le jardin s'est alors mis en place peu à peu en sautant l'étape de la structuration du groupe.

De ce fait, les participants ne se sont pas reparties les rôles ni les responsabilités, l'initiatrice a gardé le rôle d'organisatrice et n'a pas pu déléguer. La seule organisation collective a été de mettre en place deux équipes de deux pour remplir la tâche de l'arrosage alors que l'organisation des soirées jardinage, d'animation dans le jardin ainsi que la communication sont gérées seulement par l'initiatrice. Les personnes se rendront aux rendez-vous sans avoir pris part à l'organisation.

Comme nous l'avons mentionné dans la monographie, l'initiatrice est la seule à posséder les clés qui donne l'accès aux outils et aux arrosoirs. « *Ce jeu de clé*

¹³¹ Entretien 8

¹³² Entretien 1

symboliquement c'est le pouvoir. Et qui a le pouvoir des clés ? C'est A. qui l'a, ça oblige que quand tu vas au jardin, tu as besoin d'outils, il faut quelque part demander son autorisation, la permission pour pouvoir aller chercher les outils. Du coup ça lui garantie une place centrale. Mais justement c'est parce qu'on n'a pas laissé la place à une structuration. Du coup c'est A. qui le fait parce qu'elle le veut bien. Le groupe ne l'a pas chargée de le faire. Elle anime, elle coordonne, elle préside»¹³³. Elle est aussi la seule à posséder le mot de passe de l'adresse Internet du jardin, ce qui fait qu'elle seule peut envoyer les informations à tous au nom du groupe. Elle assure le lien entre tous. Elle reconnaît elle-même cette place centrale et l'apprécie: « Je ne sais pas si je sais vraiment déléguer, il y a ça aussi. C'est une mise à l'épreuve. En même temps j'ai envie qu'il y ait des personnes qui prennent des initiatives et qu'ils proposent tous ça et en même temps, il faudra que ça correspondent à mon idée parce que ça va vite m'énerver. Il faut trouver la juste mesure, le bon compromis avec ça. C'est que moi au départ j'ai lancé un truc, je suis un peu de mauvaise foi, je lance un truc et je veux après que tout le monde se l'approprie»¹³⁴. Le fait de ne pas avoir au préalable établi des rôles définis lui donne un pouvoir décisionnel. Comme nous avons pu le remarquer, les jardiniers n'ont pas cherché à prendre des responsabilités. Ils trouvent une certaine satisfaction dans cette organisation gérée par l'initiatrice.

Du L'absence de recherche de productivité induit qu'il n'y ait pas d'enjeux déterminant à la réussite du jardin. Dans la sociologie des organisations, nous retrouvons cette idée que l'organisation amènerait à la production : « *la nécessaire segmentation des fonctions et des tâches* »¹³⁵ serait un fondement pour l'efficacité. L'exemple du taylorisme avec la division des tâches, la hiérarchisation ou encore la spécialisation des travailleurs, illustre cette tradition industrielle qui pousse à la rentabilité et serait la seule alternative pour un bon fonctionnement de toutes organisations, voire d'une société. Dans ce jardin partagé l'absence de critères de rentabilité n'a pas amené à une organisation structurée.

De nombreux participants sont curieux de voir l'évolution du jardin et sont satisfaits de sa lente évolution. Ils voient ce jardin comme une activité en plus, qui ne leur prend pas trop de temps. Certains ne sont pas intéressés par les réunions, ils veulent simplement faire un peu de jardinage ou se retrouver. Ils portent alors peu d'intérêt à l'organisation.

Ils apprécient la répartition des rôles égalitaires, plusieurs nous le signaleront : « *Il y a pas de hiérarchie, de réglementation trop stricte. Il n'y en a pas besoin, les gens d'eux même font ce qu'ils ont à faire, disent je peux, je ne peux pas et ça se passe bien pour*

¹³³ Entretien 8

¹³⁴ Entretien 1

¹³⁵ P. SCIEUR, *Sociologie des organisations*, Colin, 2008, p3

l'instant. »¹³⁶; « ce qui est bien aussi c'est qu'il n'y a pas de président. A. elle gère un peu, tu sens que c'est un peu la première à vouloir intégrer le truc. Mais après ça ne se sent pas. »¹³⁷.

Nous pouvons remarquer que les personnes les plus satisfaites de l'organisation du jardin et du groupe, sont celles qui sont le moins investies et qui ont le moins de connaissances en jardinage. Ils ne savent pas ce qu'ils faut faire, et n'ont pas forcément de modèle.

Malgré la satisfaction apparente de certains jardiniers, pour d'autres, il existe « *des conflits latents* »¹³⁸. L'un par exemple est dérangé par le jeu de clé qui l'empêche de s'investir. Le jardinier le plus connaisseur en matière de jardinage du groupe explique que « *les gens ils arrivent et ils disent « il est pas mal ce jardin ». Alors que moi quand je regarde je me dis il est vraiment piteux ce jardin. Moi je ne vois pas dans le sens positif moi je vois dans l'espace non utilisé dans un jardin. En fait ce qui m'énervait c'est juste que ça fonctionne pas, parce que au moment où il a fallu faire il y a pas eu de monde* »¹³⁹.

Certains constatent avec du recul que pour la réussite d'un jardin il faut un minimum d'organisation, « *au début on rigolait, on se disait c'est n'importe quoi, en fin de compte oui un jardin ça s'organise. Quand tu fais tes rangs tu mets tes plantes comme ça et tu sais quand tu vas enlever tes herbes, ce n'est pas des radis que tu vas enlever !* »¹⁴⁰. Pourtant, après la première réunion, aucun des jardiniers n'a proposé de se réunir pour s'organiser.

Le manque d'organisation collective a alors donné place à des initiatives individuelles.

Fragment d'entretien¹⁴¹ : Des initiatives individuelles au sein du groupe

¹³⁶ Entretien 3

¹³⁷ Entretien 5

¹³⁸ Entretien 8

¹³⁹ Entretien 7

¹⁴⁰ Entretien 5

¹⁴¹ Entretien 8

«C'est un coté autogéré spontanéiste bordeléux... c'est une forme de coopération qui n'est pas structurée, qui n'a pas dit son nom. Pour l'instant, il y a peu de choses qui se disent sur l'organisation. Chacun y va de sa petite idée, et chacun plante son truc comme ça lui plait. On n'a pas pris le temps de structurer quoi que soit. Ce sont que des initiatives individuelles au sein du groupe qui font que ça avance. Et c'est surtout parce qu'A. entretient la dynamique, qui a pris les plus grosses initiatives du groupe, que le projet de rapprochement avec la communauté urbaine existe. Après c'est parce que je suis partie acheter des outils qu'on a des outils, que G. a décidé de mettre une bande de terre là qu'on a une bande de terre là. Parce que S. a décidé de mettre des tomates là qu'on a des tomates. On ne s'est pas concertés pour se dire : mais comment on fait ? On n'a pas projeté d'abord pour faire ensuite. Ce qui est aussi chouette, ce qui est marrant, il y a une sorte de spontanéisme, mais qui n'est pas de la coopération, c'est une accumulation d'initiatives ».

Ce jardin créé dans la précipitation n'a pas donné place à un moment de concertation entre les membres pour définir les rôles ni les envies de chacun. Dans ce jardin partagé il n'y a alors pas eu de réelle organisation collective, ce qui laisse libre à chacun de s'organiser comme il le souhaite dans l'espace du groupe. L'initiatrice a alors pris le rôle d'organisatrice du groupe comme d'autres ont pris la décision d'agrandir l'espace cultivable. Cette phase spontanée peut être perçue comme une première étape. Il serait intéressant de revenir dans quelques mois pour voir si une nouvelle étape a été entamée.

Nous avons pu remarquer qu'au sein du groupe il y avait de nombreuses différences entre les discours et les actes. Ce qui nous pousse à nous questionner dans la partie suivante sur l'organisation de ce groupe, amène-t-elle l'accomplissement individuel ?

3. Vers un espace d'accomplissement de soi

Le jardin partagé est aussi un espace d'échange et de valorisation de soi qui permet l'accomplissement des jardiniers. Selon Florence Weber, le *travail à-côté* peut être perçu « comme un ensemble de pratiques : activités individuelles qui donnent lieu à des échanges entre individus et familles »¹⁴².

¹⁴² F. WEBER, *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, 2009 p137

Un espace d'échange

Lieu de partage, de convivialité, de solidarité, le jardin partagé donne naissance à de nombreux échanges. Par son activité et ses ambitions, de nombreux savoirs sont échangés, ils peuvent prendre différentes formes : savoir-faire, savoir-vivre, savoir-être. Selon les sociologues du PADES « *le jardinage est l'occasion de multiples dons et contre dons, d'échanges de coups de main et de savoir faire* »¹⁴³.

L'étude de Florence Weber et Séverine Gojard montre que dans la pratique du jardinage s'affiche une faible préoccupation économique¹⁴⁴. En effet, dans les jardins partagés, on perçoit un rapport économique particulier : on ne parle pas d'argent mais d'échange. Il s'organise régulièrement des espaces de troc ou des espaces de gratuité. Selon Marcel Mauss¹⁴⁵, par le don, les individus se satisferaient dans l'échange même, ce qu'il appelle le contre don. Il le définit en 3 règles : donner, recevoir, rendre. Nous pouvons prendre l'exemple d'un passant du parc public qui a offert une plante à un jardinier. Celui-ci va la recevoir, et reconnaître alors la valeur de son don. Il va mettre en avant la valeur sociale de l'échange ce qui va annuler la valeur matérielle de l'échange.

Dans les jardins partagés, cette notion de don/contre don est très présente, les individus entre eux ont ce plaisir de donner et de recevoir. Un des jardiniers, par exemple, apporte très régulièrement des plants qu'il achète. Satisfait du groupe, cela lui fait plaisir d'offrir en échange le groupe reconnaît sa générosité. Les individus et l'échange lui-même sont valorisés.

Les relations sont construites sur l'échange, le partage et le plaisir de faire : « *ce qu'on donne comme ce qu'on mange, ce n'est pas seulement le produit récolté, mais c'est son propre travail, son temps et son habilité : les produits du jardin ne sont pas de simples substituts des produits marchands* »¹⁴⁶.

Dans le jardin, partagé, les jardiniers cultivent ensemble et s'échangent leurs connaissances : « *c'est vraiment le faire ensemble que je trouve bien. Chacun avec sa compétence, on met en commun les choses qu'on sait, on apprend des uns des autres, c'est intéressant* »¹⁴⁷. Certains des jardiniers viennent au jardin pour récolter des informations pour pouvoir les appliquer dans un autre jardin. Par exemple, un des jardiniers possède un

¹⁴³ D. CEREZUELLE, G. ROUSTANG, *L'autoproduction accompagnée comme levier de changement*, Ed Éres, 2010, p50

¹⁴⁴ S. GOJARD et F. WEBER, *jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire*, INRA n2 avril 1995

¹⁴⁵ M. MAUSS, *Essai sur le don - Sociologie et anthropologie*, PUF, 2001

¹⁴⁶ Entretien d'un membre du collectif Partageons les jardins!

¹⁴⁷ Entretien 3

autre jardin qu'il partage avec un ami. Il peut alors faire un va-et-vient entre les deux jardins et faire partager ce qu'il apprend dans son jardin aux autres jardiniers mais aussi ramener des informations dans le sien. Le jardin est un véritable lieu de transmissions des savoirs. Selon Reinhard Wippler « *les organisations naissent lorsque les groupes d'acteurs mettent en commun les ressources dont ils disposent chacun séparément, en espérant que la mise en œuvre collective des ressources servira mieux leurs intérêts que leur utilisation individuelle* »¹⁴⁸.

D'ailleurs le jardin partagé permet aux novices d'accéder à la pratique du jardinage. Certains, par exemple, nous explique qu'ils n'auraient pas pris une parcelle dans un jardin familial car ils estiment qu'ils n'ont pas assez de connaissance pour la cultiver seul. Les jardins partagés offrent alors la possibilité à toutes les personnes qui le souhaitent de jardiner. Les novices sont formés et les connaisseurs valorisés dans cet échange. L'envie personnelle peut alors être satisfaite.

L'échange dans les jardins partagés ne se réduit pas au jardinage, il s'y ajoute une quantité de savoirs variés. Les jardiniers apprennent ce que signifie le fait d'être et de faire ensemble. Plusieurs des jardiniers sont intéressés par l'habitat groupé. Une personne spécialisée sur cette question leur a été conseillé de commencer par l'expérience du partage de l'espace d'un jardin avant d'en venir à l'habitat. Ils sont alors venus, en quelque sorte, au jardin pour acquérir ce savoir de « faire ensemble », investissement moins important et avec des risques moindres.

Aussi, le jardin partagé est un lieu de rencontre, il permet aux individus d'agrandir leur réseau social, et de pouvoir échanger sur d'autres choses que le jardin. Un des jardiniers est très satisfait de ces échanges : « *Ce qui fait que les gens peuvent se revoir et tchacher, passer du temps, échanger et peut-être s'aider, se garder les gamins, s'échanger des légumes. Tout le monde peut y trouver son compte et ça peut être très sympa. L'entraide c'est ce qu'il y a de mieux et aussi, échanger, se parler. Si t'es dans la merde ben je peux t'aider un jour. C'est une petite roue dans l'engrenage, un tel qui a rencontré un tel et que machin... ont sympathisé... ils vont faire des barbecues ensemble... aller à la campagne ensemble* »¹⁴⁹. La création de ce groupe donne lieu à un espace d'échange, de solidarité qui permet la satisfaction de désir individuel. À travers leurs propos et leur attachement au groupe, ils expriment qu'ils sont satisfaits de ces rencontres et de la richesse des échanges.

¹⁴⁸ R. WIPPLER in F. CHAZEL, *Action collective et mouvement sociaux*, PUF, Paris, 1993

p211

¹⁴⁹ Entretien 5

Nous avons constaté que dans les jardins partagés, il n'y a pas de « division des tâches ». Au contraire, les jardiniers sont amenés à participer à tous les stades de la production. Ils participent à l'organisation du jardin autant d'un point de vue technique que social. Lors du montage de l'association, ils sont amenés à rédiger une charte où ils déterminent ensemble les valeurs et les pratiques de leurs jardins partagés. Daniel Cérézuelle nous explique que dans ces jardins « *les habitants participent activement à la définition des objectifs, à la conception de l'aménagement du terrain et à l'élaboration des règles de fonctionnement* »¹⁵⁰. Dans le jardin du Verrier, du fait de la non-répartition des rôles, seule l'initiatrice bénéficie de cette expérience d'apprentissage de ces différents rôles.

Comme nous avons pu l'étudier dans la dernière partie, certains des individus ont du mal à s'investir dans le jardin car ils manquent de connaissances en jardinage. L'échange de savoirs faire est donc nécessaire pour favoriser l'autonomie d'action des individus. Il est organisé dans certains jardins partagés des cours de jardinage qui permettent l'accès à la connaissance. La difficulté de coopération dans le jardin du Verrier favorise peu les échanges. Finalement chacun agit dans son coin, sans consulter les autres, les connaissances sont faiblement échangées. La concertation permet aussi de définir et de valoriser les connaissances de chacun. Elles n'ont d'ailleurs pas forcément trait au jardinage. L'information connue, chacun des jardiniers sait à qui demander quoi. La communication permet alors un réel échange des savoirs.

Les échanges sont riches, mais doivent être organisés pour qu'il y ait satisfaction de l'individu. Comme le montre Françoise Dubost, dans les jardins « *ce qui s'échange, c'est parfois purement et simplement du lien social* »¹⁵¹.

Vers une valorisation de l'individu

Le jardin peut être aussi un lieu de valorisation de soi, par soi même et par les autres. Florence Weber, distingue trois spécifications du plaisir de la *bricole* que l'on retrouve dans le jardin partagé : le plaisir de travail maîtrisé, le plaisir du beau travail et le plaisir de savoir ce que l'on mange¹⁵².

¹⁵⁰ D. CÉRÉZUELLE, G. ROUSTANG, *L'autoproduction accompagnée, un levier de changement*, Ed Éres, 2010, p46

¹⁵¹ F. DUBOST *Les jardins ordinaires*, l'Harmattan, 2eme édition, Paris 1997 p117

¹⁵² F. WEBER, *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, 2009, p95

L'autoproduction dans les jardins partagés permet de rendre l'individu acteur de sa consommation. Des sociologues la définissent comme suit : « *autoproduire, c'est produire des biens et des services pour sa propre consommation et celle de son entourage, sans échanges monétaires* »¹⁵³. Autant le néolibéralisme a rendu l'individu client, usager, dépendant de la production des entreprises ; autant dans les jardins partagés, l'individu est en lien direct avec la nature, de la plantation à la récolte. Une des membres du groupe des jardiniers explique : « *c'est l'idée que l'habitant ait envie de s'investir sur la commune, que ça ne soit pas que des consommateurs. C'est vachement valorisant* ».¹⁵⁴

La notion d'autoproduction a sa place dans les jardins partagés, mais nous ne l'entendons pas dans le même sens que dans les jardins ouvriers où l'intérêt souvent premier est l'autoconsommation. Dans les jardins partagés le « faire soi même » est plus valorisé que le résultat propre. Les jardiniers dans les jardins partagés récoltent le fruit de leur travail, même si les récoltes sont minimes, il y a un retour pour les efforts fournis. Florence Weber conclue « *être totalement maître de son travail, voilà donc le premier sens du plaisir de bricoler : un pur plaisir de faire* »¹⁵⁵. Ainsi, rapporter chez soit des légumes que l'on a contribué à faire pousser offre une satisfaction personnelle.

Dans les jardins partagés, chaque qualité est valorisée. L'un va trouver le terrain, certains vont s'occuper de diffuser l'information et de développer l'esprit de groupe, d'autres vont s'attacher aux affaires plus administratives tel que le montage de l'association (etc.). Suivant les compétences et les envies de chacun, un jardin au profit du collectif va se créer.

À travers la multitude d'activités proposées dans un jardin partagé, la satisfaction des envies personnelles des jardiniers va se réaliser, Nous pouvons prendre l'exemple du land art, avec l'un des jardiniers du Verrier, il utilise le jardin et y apporte sa touche personnelle. Le résultat est apprécié par le groupe. Le jardin est un espace d'expression ouvert à chacun.

Une des jardinières qui a trouvé satisfaction nous racontait que pour elle ce jardin « *c'est m'occuper, rencontrer des gens tout en étant à l'extérieur. Là c'est quand même la chance d'avoir en ville un espace où tu peux faire du travail d'extérieur, parce que moi je vis dans un appartement, je n'ai pas cette occasion là pour l'instant* »¹⁵⁶. Chacun peut y trouver sa satisfaction individuelle. Nombreux sont ceux qui ont envie de faire partager à leurs enfants des notions environnementales, « *on est un peu en train d'élever nos gamins hors sol, en jardinières* »¹⁵⁷. Le jardin permet de mettre en pratique certaines idées, « *ça leur permet de voir, de faire, autres choses que du discours aussi. C'est bien de passer à l'acte*

¹⁵³ D. CÉRÉZUELLE, G. ROUSTANG, p7

¹⁵⁴ Entretien 1

¹⁵⁵ F. WEBER, p94

¹⁵⁶ Entretien 6

¹⁵⁷ Entretien 8

un peu de temps en temps »¹⁵⁸. Les jardiniers sont fiers d'accomplir leur petite action pour l'environnement.

Dans la plupart des jardins partagés des règles sont établies, une charte est signée, un plan de plantations est mis en place pendant les réunions. Il existe une forte organisation, la gestion collective oblige une organisation précise pour que chacun se retrouve, sinon le travail de chacun ne peut être reconnu. Par la méthode de la concertation, chaque jardinier peut s'exprimer et apporter ses connaissances au profit du groupe. Cette méthode permet de définir le rôle de chacun, les jardiniers peuvent agir ensuite avec l'accord des autres, et être ainsi respectés par les autres car la décision collective. Dans l'exemple du jardin du Verrier où aucun plan de plantations n'a été préétabli, les décisions se prennent directement sur le terrain lors d'apéro-jardinage. Cependant, à la fin, on se rend compte que certains ont arraché les radis en pensant désherber, ou encore qu'une personne a planté ses propres tomates à un endroit non destiné à cela. Le manque de consultation amène à des initiatives individuelles qui peuvent être dévalorisées. Une organisation préparée, réfléchie permet le développement de chacun. Au contraire lorsque l'individu n'a pas de repères, il développe son individualisme, et fonctionne seul. L'organisation a alors une place importante dans le jardin partagé pour développer les valeurs qu'il intègre.

Jacques Ion définit deux formes d'individualisme : celui qui se rapprocherait de l'égoïsme, avec la perte du sentiment collectif, un repli sur soi-même et un autre qui tendrait vers la réalisation de soi, mis en valeur par les médias, où l'individu aurait des « libertés nouvelles » qui pousseraient à une redéfinition de l'être en société. Pour Jacques Ion, l'individualisme serait un mélange des deux qu'il définirait par le processus d'individualisation : « *processus qui tend à affranchir l'individu des collectifs dans lesquels il se trouve inséré et qui participeraient de la définition même de cet individu* »¹⁵⁹.

Comme nous l'avons précisé, dans le jardin du Verrier, la faible organisation collective engendre une accumulation d'initiatives individuelles qui réduit l'émergence du groupe propre et l'accomplissement de soi. Pour un réel accomplissement de soi, les individus auraient besoin de cadres, d'une organisation prédéfinie collectivement, qui laisse place à l'expression de chacun. Le jardin est un terrain de jeu adéquat pour cette expérience de faire ensemble. Les intérêts de chacun sont confrontés aux autres pour pouvoir « marcher ensemble »¹⁶⁰. Mais cette réalisation demande une forte implication collective.

¹⁵⁸ Entretien 3

¹⁵⁹ P. CORCUFF, J. ION, F. DE SINGLY, *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005, p21

¹⁶⁰ Expression de Margaret Gilbert in M. GILBERT, *Marcher ensemble, essais sur les fondements des phénomènes collectifs*. PUF, 2003

CONCLUSION

Ce modeste travail sur les jardins partagés nous a apporté quelques éléments qui permettent la compréhension d'une dynamique de groupe.

Le jardin du Verrier né de l'initiative d'une personne qui souhaitait développer un jardin partagé dans son quartier, est-il alors un réel jardin partagé selon les définitions prédéfinies ?

Quelques objectifs ont été atteints dans le jardin du Verrier en tant que jardin partagé, tel que le respect de l'environnement et l'appropriation d'un espace. Aussi, il a créé un lieu dynamique dans le quartier, révélateur de la créativité d'individus, en collaboration avec des structures locales, ainsi qu'avec la municipalité. Ce qui révèle l'émergence de citoyens-acteurs à leur niveau et selon leurs envies, même si certaines étapes sont nées d'une initiative individuelle et de ce fait non collective.

Cette expérience collective de ce jardin nous a montré les intérêts mais aussi les limites de ce « faire ensemble », soulignée par le manque de coopération dans notre cas d'étude. Le partage d'un espace est une expérience délicate qui nécessite une certaine organisation afin qu'il y ait écoute et satisfaction de tous.

La différence entre les discours et les actes des participants témoignent d'un dysfonctionnement de l'organisation du jardin et du groupe. Né dans la précipitation le groupe a sauté des étapes importantes de la création d'un jardin réellement partagé. Le choix de la non-structuration n'a pas permis de définir de règles organisées collectivement. Bien que les individus se retrouvent autour d'une activité et d'un espace, on ne peut pas à proprement parler d'un groupe avec un code et une identité.

Le manque de véritable travail de concertation entre les différents membres du jardin, la concentration des responsabilités entre les mains d'une même personne et l'accumulation d'initiatives individuelles parfois contradictoires soulignent les limites de ce jardin. Il est certes partagé dans l'espace puisque plusieurs personnes utilisent et coopèrent sur la même bande de terre, mais cette première étape ne permet pas entièrement la réalisation d'objectifs communs. On comprend alors combien la question du partage à plusieurs d'un espace au-delà de la surface au sol est compliquée et demande un grand travail préliminaire et constant afin d'atteindre un consensus et de partager aussi décisions, actions et

réalisations. En sautant l'étape de la concertation, nous ne pouvons donc pas définir ce jardin comme jardin partagé en tant que tel.

Finalement ce jardin est un prétexte pour se retrouver mais nous pouvons nous demander s'il va continuer à exister, s'il passera à une nouvelle étape dans son organisation.

Ainsi, la municipalité propose une assistance à la maîtrise d'ouvrage à travers la collaboration avec un bureau d'étude. Ce dernier propose de mettre en place une méthode de concertation qui pourrait aboutir à une restructuration de l'organisation collective de ce jardin.

La méthode de la concertation propose une solution pour « le faire ensemble » dans les jardins partagés. C'est le travail d'une longue discussion collective puis de son application qui permettront une réelle coopération. Il ne s'agit pas d'un outil théorique ou d'une formule appelée clé en main, mais bien d'une méthode de terrain. Elle s'adapte et change selon le cas étudié et elle permet la construction d'un jardin à l'image du groupe qui va le constituer. Les jardins partagés peuvent prendre de nombreuses formes c'est pourquoi cette méthode leur est adéquate.

La concertation peut être largement facilitée si elle est accompagnée par une personne extérieure au projet. Cela permet de garder un regard autre et détaché. Le rôle de ce médiateur est alors de veiller à ce que chacun ait la parole. Les collectivités territoriales ont peut être ici un rôle à prendre pour offrir cet apport compétent. Ainsi pour reprendre les termes de Daniel Cérézuelle, « *il vaut mieux maintenir un encadrement compétent professionnel, attentif à écouter la parole de tous plutôt que de faire des jardins un lieu d'exercice de pouvoir pour candidats au rôle de 'petits chefs'* »¹⁶¹.

Le travail de concertation se mène alors sur du long terme et passe par plusieurs étapes. Ce qui permet la construction d'un groupe et que celui-ci s'approprie le projet. Le temps joue un rôle important dans ce travail, le JTSE en dit : « *les réunions de concertation ne sont pas anecdotiques, elles sont fondamentales de la démarche de jardin communautaire parce qu'elles sont le lieu du débat de la confrontation* »¹⁶².

Cette méthode permet alors de réaliser un jardin partagé digne de son nom. Elle est un outil d'innovation territoriale qui rompt avec les méthodes conventionnelles. Elle permet de favoriser l'écoute de chacun et ainsi de valoriser l'individu, le groupe et met en avant la collaboration avec les collectivités territoriales, ce qui le rend un espace public symbolique.

¹⁶¹ D. CÉRÉZUELLE, *Les jardins familiaux des Aubiers – Bilan d'une expérience bordelaise*, PADES, 1997

¹⁶² JTSE, *Carnet de voyage vers les jardins communautaires : la terre en partage*. Paris, 2003, p9

La méthode de la concertation permet de donner aux acteurs les outils nécessaires à leur autonomie. Avec l'écoute de chacun, les individus peuvent s'exprimer et réaliser leurs envies dans le cadre du groupe. Chacun peut se voir attribuer un rôle relatif à ses savoir-faire, alors valorisés.

Dans les jardins partagés l'aspect économique est peu mis en avant, même si selon le désir de chacun il existe une autoproduction qui permet de satisfaire des besoins alimentaires. La participation à un jardin partagé permet surtout de valoriser les actes, les savoir-faire reproductibles dans d'autres sphères, privées et publiques. Ils donnent des outils qui entraînent l'intégration de l'individu dans le groupe, le quartier.

D'après l'étude réalisée, qu'importe les motivations des jardiniers, il apparaît que le jardinage est en premier lieu une activité par essence individuelle, qui répond avant tout à un besoin de « faire soi même ». Le jardin partagé offre deux dimensions : individuelles et collectives. L'aménagement de l'espace et l'organisation doivent permettre l'expression de ces deux dimensions. D'une part, l'individu doit trouver un espace d'expression et d'autre part le groupe doit offrir un cadre qui permet l'expression de l'individu. Offrir un espace d'individualité au sein d'un groupe permet alors d'éviter les comportements individualistes. Pour reprendre le « dilemme de l'organisation » de James Coleman, les jardins partagés permettraient la combinaison de l'action individuelle et collective et ainsi créent, d'une part, de plus de libertés et, d'autre part, de plus de pouvoir. La concertation permet que l'individualisation soit valorisée par le groupe. L'individu est valorisé et ses connaissances sont mises à profit au groupe. Avec une réelle concertation, l'individu agit dans un cadre. Ce cadre permet des initiatives individuelles mais établies au préalable par le groupe.

La participation aux jardins partagés par la concertation permet l'expérience individuelle et collective de collaboration de différents acteurs avec des enjeux communs. La collaboration entre les habitants, les différentes structures, les collectivités territoriales donne à l'individu une place nouvelle qui favorise l'émergence du citoyen-acteur. Il est maître de ses actes, il est actif dans son quartier et ses actions sont valorisées.

Avec le développement de la démocratie participative les collectivités territoriales offrent un espace d'expression pour les citoyens. Ensemble, ils participent à l'aménagement de leur territoire. Les individus se rendent compte du pouvoir décisionnel qui peut leur être accordé, et qu'ils peuvent prendre. Cela permet l'implication des habitants dans l'espace public dans un niveau plus large que le jardin partagé.

La dynamique du jardin partagé dépasse alors la sphère du jardin pour atteindre la sphère publique et privée.

Il est alors une véritable expérience collective, expérience parce que chaque jardin partagé sera unique et permettra d'expérimenter se « faire ensemble ». Par la méthode de la concertation le jardin pourra s'adapter à chaque territoire, chaque groupe et chaque individu, et sera le fruit d'une réalisation collective. Il est le reflet de chacun et de tous, dans un espace construit par chacun et tous. Il est alors non seulement une expérience collective mais aussi individuelle.

Nous n'avons pas pu aborder tous les angles de recherche souhaités lors de cette étude. Il aurait été intéressant d'approfondir les liens entre la sphère publique et privée, ainsi que la répartition sexuée des rôles, qui s'avère très révélatrice des différences entre les discours et les actes. Cette richesse est laissée à d'autres études. Nous sommes cependant intéressées d'approfondir cette étude lors de notre deuxième année de master, sur la méthode de la concertation dans les jardins partagés, afin de l'analyser et dévoiler ses limites.

« *C'est de la concertation que naît le partage* »¹⁶³

¹⁶³ E. PREDINE, *Des jardins en partage*, rue de l'échiquier, Paris, 2009, p24

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

BEAUD B. F. WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte, Paris, 1998

BERTAUX D. *Le récit de vie*, Colin, 2eme ed, Paris, 2005

BONNEWITZ P. *Pierre Bourdieu- Vie, Œuvres, Concepts*, Ed. Ellipses Marketing, Paris, 2002

BOURDIEU P. *l'illusion biographique*, Acte de la recherche en sciences sociales, n° 62-63, juin 1986

CEREZUELLE D., ROUSTANG G., *L'autoproduction accompagnée, un levier de changement*, ed Éres, Ramonville, 2010

HAZEL F. (sous la direction de), *Action collective et mouvement sociaux*, PUF, Paris, 1993

CORCUFF P. ION J. DE SINGLY F., *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005

D'AQUINO P., *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante*, in Espace géographique, 2002

De SARDAN O. *Anthropologie et Développement : Essai socio-anthropologie du changement social*, Ed Karthala, Paris, 1995

DUBOST F. *Les jardins ordinaires*, l'Harmattan, 2eme édition, Paris 1997

DUBOST F. *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental* bibliothèque numérique de l'INP, n4, 2007, p5

GILBERT M., *Marcher ensemble, essais sur les fondements des phénomènes collectifs*. PUF, Paris, 2003

GOJARD S. et WEBER F. *Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire*, INRA n2 avril 1995

KAUFMANN J.C., *L'entretien Compréhensif*, Nathan Université, Paris, 1996

LEVI-STRAUSS C. *Le regard éloigné*, Plon, Paris, 1983

LEVY J. LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Ed. Belin, Paris, 2003

MAUSS M. *Essai sur le don - Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 2001

MONÉDIAIRE G. *Agriculture urbaine et ville durable européenne, droits et politiques du jardinage en Europe*. Ed Pulim, Limoges, 1999

SCHNAPPER D., *Idéal et limites de la mixité sociale. Les arguments du débat public*, Informations sociales 2005/5, N 125

SCIEUR P., *Sociologie des organisations*, Colin, Paris, 2008

TEDLOCK B. et D. *Teachings for the American earth. Indian religion and philosophy*, Ed Viking, New York, 1992

WEBER F. *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, EHESS, Paris, 2009

WEBER F. *L'ethnographie armée des statistiques*, Enquête / Anthropologie, Histoire, Sociologie, 1, p.153-165, 1995

Ouvrages et travaux de recherches relatifs aux jardins partagés :

BAUDELET L., BASSET F., LE ROY A., *Jardins partagés, Utopie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, 2008

BOUVIER-DACLON N. et SENEAL G. *Les jardins communautaires de Montréal* in *Loisir et société*, vol 24 n42. Presses de l'université du Québec, Montréal, 2001. <http://www.erudit.org/revue/ls/2001/v24/n2/000193ar.html> consulté le 14 mai 2010

CÉRÉZUELLE D., *Jardins familiaux : appropriation et intégration paysagère*, Le Jardin dans Tous Ses États, Fondation de France, Paris

CÉRÉZUELLE D., *Les jardins familiaux des Aubiers – Bilan d'une expérience bordelaise*, PADES, Paris, 1997

LARBEY V. *Jardins, lieux de quelles sociabilités ?* Mémoire AES- Développement social. Université Paul Valéry, Montpellier, 1998.

VADROT C.M., *La France au jardin, histoire et renouveau des jardins potagers*, ed Delachaux et Niestlé, Paris, 2009

PREDINE E. *Des jardins en partage*, Ed Rue de l'échiquier, Paris, 2009

Publications du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE)
Disponible sur : <http://jardinons.com/cadreouvrajdse.htm>

JTSE, *Le jardin des possibles, guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques*, Ed Réseau École et Nature, Montpellier, 2003

JTSE, « 8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique » Fondation de France

JTSE. *Projet Jardin pour Tous, le plaisir de jardinier ensemble*, Saluterre, Chenelet

JTSE. *Charte La Terre en partage*, Fondation de France.

JTSE. *Compte rendu du 1^{er} forum national du jardinage et de la citoyenneté 23/24 octobre 1997 à Lille*

JTSE. *4 jours pour les jardins partagés*, actes du Forum, Paris 16-19 juin 2005, Mairie de Paris

JTSE, *Carnet de voyage vers les jardins communautaires : la terre en partage*. Paris, 2003

Charte des jardins partagés toulousains rédigée en collaboration avec la municipalité de Toulouse et SaluTerre en novembre 2009

Dossier de Presse ARPE, *Jardins Partagés*, 2006

Études statistiques :

D. BOY, *Conférence de Presse UPJ*, 28 mai 2008, Paris

ONIFLHOR, *Le marché du jardin, en France et en Europe*, 2000

Centre de Recherche et d'Observation pour l'Étude des Conditions de vie (CRÉDOC) *les membres d'associations de consommateur et de l'environnement* par Georges Hatchuel, cahier de recherche n218, 2005

INSEE, recensement 2006

<http://www.recensement2006.insee.fr/tableauxDetailles.action?zoneSearchField=TOULOUSE&codeZone=31555COM&idTheme=12&idTableauDetaille=43&niveauDetail=1>

Rapports de lois :

Rapport sur la proposition de loi du Sénat relatif aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, 2001, <http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>

Rapport sur la proposition de loi du Sénat relatif aux jardins collectifs, 2003, <http://www.senat.fr/rap/l02-376/l02-3761.html>

Sites et pages Internet :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,68853571&_dad=portal&_schema=PORTAL consulté le 3 septembre 2010

http://www.joetopia.org/urbanisme/f/numeropolis/numeropolis_03.htm consulté le 10 août 2010

<http://www.toulouseplanete.org/?2010/08/02/395-les-jardins-partages-prennent-de-la-graine> consulté le 30 août 2010

<http://www.lafabriquetoulousaine.org/> consulté le 20 août 2010

<http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html> consulté le 3 mai 2010

<http://www.simplement-durable.com/cite-jardin.php> consulté le 6 juin 2010

http://www.lizchristygarden.org/lcbh_files/liz%20christy.htm consulté le 6 juin 2010

<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherCarteParcelle.do?f=EA555823AB01&p=EA555823AB0574&dontSaveLastForward&keepVolatileSession=> consulté le 25 août

<http://www.graine-idf.org> consulté le 1^{er} septembre

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Castel-Gesta> consulté le 23 août 2010

Articles de Presse :

À Toulouse, « *semeurs de liens* », n9, Toulouse, mai 2010

La Dépêche Toulouse, « *le squat qui menait la vie de château* », 3 août 2007, Toulouse,
<http://www.ladepeche.fr/article/2007/08/03/13971-Toulouse-le-squat-menait-la-vie-de-chateau.html>

Le Monde, « *Arnaque aux bâtiments historiques* », 15 octobre 2009

Le Point « *la côte quartier par quartier* », 17 janvier 2007
<http://www.lepoint.fr/archives/article.php/27477>

SI!ence, « *Les jardins partagés* », Lyon, N362, novembre 2008

TABLES DES ANNEXES :

ANNEXE 1 : Présentation des personnes interviewées.....p97

ANNEXE 2 : Grille d'entretien des jardiniers.....p99

ANNEXE 3 : Charte des jardins partagés toulousains.....p102

ANNEXE 1 : Présentation des personnes interviewées

Jardiniers du jardin partagé étudié « le jardin du Verrier »

Entretien 1 : A

Initiatrice du projet.

F. 34 ans. Cadre. Deux enfants, conjointe de G.

Membre de l'association des parents d'élèves

Entretien 2 : B

Membre occasionnel

F. 36 ans. Un enfant, cadre, conjointe de H.

Membre de l'association des parents d'élèves

Entretien 3 : C

Membre active

F. 45 ans, 2 enfants, Profession intermédiaire

Membre de l'association des parents d'élèves

Entretien 4 : D

Membre actif

H. 34 ans, cadre

Entretien 5 : E

Membre actif

H. 34ans, employé

Entretien 6 : F

Membre active

F. 31 ans, cadre

Entretien 7 : G

Membre actif

H. 36 ans. 2 enfants. Conjoint de A. Sans activité professionnelle

Entretien 8 : H

Membre occasionnel

H. 36 ans. Un enfant. Conjoint de B, cadre

Membre de l'association des parents d'élèves

Entretien 9 : I

Membre occasionnelle

F. 37ans. 2 enfants, employée

Entretien 10 : J

H. retraité

Membre de l'association Chalets-Roquelaine

Autres rencontres :

Collectif « partageons les jardins! »

Nous avons aussi suivi pendant six mois un collectif : Partageons les jardins!, qui est né de la rencontre entre deux personnes intéressées par le développement des jardins partagés. Ils proposaient des réunions mensuelles (de novembre à juin) comme un espace de réflexion et de rencontre pour lancer cette dynamique. Le but de ces réunions n'était pas de fonder une structure fédératrice mais de « dynamiser la mise en place d'actions locales dans les quartiers et de se connaître et se faire connaître » selon l'un des initiateurs. Étaient présentes une quinzaine de personnes en moyenne, dont un noyau régulier (6 à 8 membres). Le collectif a aussi donné naissance à un blog pour la diffusion d'informations autour des jardins partagés et de la communication entre les membres et l'extérieur (avec une moyenne de 20 visites par jour depuis l'ouverture du blog en janvier). Nous avons réalisé 9 interviews des membres de ce collectif.

SaluTerre

SaluTerre est un bureau d'étude de la région bordelaise sous forme de SCOP (Société de Coopérative de Production) qui propose un conseil et un accompagnement pour la création de jardins partagés. Les fondateurs sont des précurseurs en la matière. Ils travaillent depuis la fin des années 80 sur la question des jardins partagés. SaluTerre est aussi un correspondant national et du Sud Ouest du réseau Jardin Dans Tous Ses États.

À Lyon

Nous avons rencontré un des créateurs de l'association Cotés-jardins (potager associatif, biologique et éducatif en région lyonnaise) et deux des jardiniers. L'une adhère depuis plus de dix ans et l'autre est un membre plus récent. Nous avons aussi interviewé une personne de l'association Passe-Jardins, une structure ancienne qui développe et accompagne les jardins partagés dans la région lyonnaise soutenu par les collectivités territoriales.

À Paris

Nous avons pu rencontrer deux personnes créatrices de jardins partagés et fortement impliquées dans leur projet. L'un s'est battu pour la mise en place du premier jardin partagé dans un parc public (Le Poireau d'Agile) et participe activement à son efflorescence. L'autre est membre de l'association Jardins et PLU's dont le but est de verdir le quartier Strasbourg Saint Denis à travers l'installation de jardinières ou de potagers dans les différents espaces du quartier (avec ou sans autorisation).

ANNEXE 2 : Grille d'entretien des jardiniers

JARDINS PARTAGÉS

Quelle est ton histoire avec le jardin du Verrier ?
Comment as-tu rencontré le collectif du jardin du Verrier ?

Est-ce que tu connaissais les jardins partagés avant ?

Qu'est qui t'as plu dans les jardins partagés ?
Et dans celui du verrier particulièrement ?

Selon toi, quelle est la différence entre un jardin partagé et un jardin ouvrier ?
Comment définirais-tu un jardin partagé ? Quel est ton idéal de jardin partagé ?
Est-ce que celui du jardin du verrier y correspond ?

Est-ce que pour toi il correspond a un véritable jardin partagé ? À l'idée que tu te fais d'un jardin partagé ?

Pour toi, est-ce que c'est important le mélange fleurs et légumes ?
But d'embellir le jardin ?
Est-ce que pour toi c'est important la production de légumes ?

C'est important pour toi que la dynamique des jardins partagés se multiplie dans la ville ?

IMPLICATION

C'est quoi ton implication dans le jardin ?

Est-ce que tu étais aux animations du jardin (inauguration, pique-nique, ateliers jardinage)
Comment ca s'est déroulé ? Qu'en as-tu pensé ?

Est-ce que tu as envie d'organiser des choses là-bas ?

Comment tu te places dans ce jardin ? Membre actif? Te-sens-tu membre de ce jardin ?

Est-ce que tu es membre de l'association ? Vas-tu le faire ? Pourquoi ?

Est-ce que tu vas au jardin par toi-même ? Avec tes enfants ?
Est-ce que tu te sens membre d'un groupe ? Est-ce que tu vois l'existence d'un groupe ?
Est-ce que tu aimes ce jardin ?
Est-ce que tu utilisais ce jardin avant ?

FONCTIONNEMENT

Comment le jardin du verrier fonctionne ?

Qui est ce qui organise ?
Comment se prennent les décisions ? Qui en est l'initiateur ? Qui a le dernier mot ? Ca fonctionne ?

Est-ce que l'organisation te convient?

Au niveau du jardinage, tu t'y connais ? Tu aimes ca ?
Est-ce que tu sens que tu apprends des choses là-bas ?

Comment vous faites pour le partage des récoltes ?

Qu'est-ce que tu penses de la répartition des tâches, des rôles ?

Est-ce que tu trouves qu'il manque de participants dans le jardin ? Trop, pas assez ?

Que penses-tu de l'implication des individus ?

Est-ce que tu trouves qu'il fonctionne ce jardin partagé ?

Est-ce que la question de la parcellisation s'est posée dans le jardin ?

Est-ce que tu aimerais avoir une parcelle individuelle ?

Comment vois-tu le futur du jardin ?

GROUPE

Que penses-tu du groupe ?

As-tu des affinités avec les personnes du groupe ?

Est-ce qu'il y a des choses qui ne te plaisent pas ?

Pour toi, quel est le rôle des enfants dans le jardin ?

OUVERTURE/ RELATION AVEC L'EXTERIEUR

Est-ce que c'est important pour toi l'ouverture du jardin à d'autres publics ?

Comment gérer la mise en place de l'ouverture du jardin à d'autres publics ?

Quelles sont les relations avec les autres personnes du quartier dans le jardin ?

Y-a-t-il du vandalisme ? Que faites vous pour l'éviter ?

Par rapport au quartier, quel est ton investissement ?

Est-ce que c'est important pour toi de faire des animations dans le jardin ? L'art ?

Qu'est ce que tu souhaites proposer des animations dans le jardin ?

Est-ce que tu t'intéresses à la question de l'environnement ?

Est-ce important pour toi ?

Est-ce que tu trouves ce projet utopique ?

DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE - ECOLOGIE URBAINE - MISSION GRAND PROJET DE VILLEJARDINS ET ESPACES VERTS DEVELOPPEMENT SOCIAL

ADOPTION DE LA CHARTE DES JARDINS PARTAGES TOULOUSAINS

09-905

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Toulouse souhaite s'engager dans une démarche de jardins partagés. Pour formaliser ce projet, une *Charte des jardins partagés toulousains* a été élaborée. Cet outil permet aujourd'hui de formaliser la politique de la Ville de Toulouse dans ce domaine. Cette charte est l'une des pièces du cadrage général de la politique des jardins partagés sur la Ville. Ce document a été élaboré en 2009 avec l'aide du prestataire SaluTerre, missionné par la Ville.

Cette charte définit la volonté de la Ville de Toulouse, les enjeux, les valeurs, les modalités d'accompagnement, et s'adresse aux initiateurs du projet de jardin.

En effet, de nouveaux jardins sont apparus dans le paysage social et urbain sous l'appellation de jardins partagés, ce qui signifie que les habitants participent à la conception des jardins, à l'élaboration de leurs règles de fonctionnement et à leur gestion au quotidien dans un cadre défini par la ville.

Cette démarche innovante consiste à promouvoir des lieux qui privilégient les pratiques participatives en renforçant une politique d'implantation de jardins partagés au cœur des quartiers de Toulouse, supports d'une démarche de développement durable.

Un jardin partagé est considéré comme un espace public, de proximité, ouvert à tous, animé et jardiné suivant une dynamique collective ainsi que des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Il est construit à partir d'une forte concertation des acteurs afin de susciter un niveau d'implication des habitants nécessaire à la dynamique, la qualité, la pérennité de chaque projet.

Un jardin partagé, c'est un projet porteur de valeurs :

- sociales (créer du lien social et de la solidarité),
- économiques (auto-production),
- environnementales (insertion des jardins, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement et de la qualité des produits).

Les projets de jardins partagés pourront s'intégrer dans le tissu urbain déjà constitué en cœur d'îlot, y compris dans les nouvelles opérations d'urbanisme ou dans les éco quartiers.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose donc, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de prendre la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal approuve le document cadre, « *Charte des jardins partagés toulousains* »

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Article 3 : Les dépenses nécessaires au déroulement de ces actions sont assurées à l'aide des crédits prévus à cet effet.

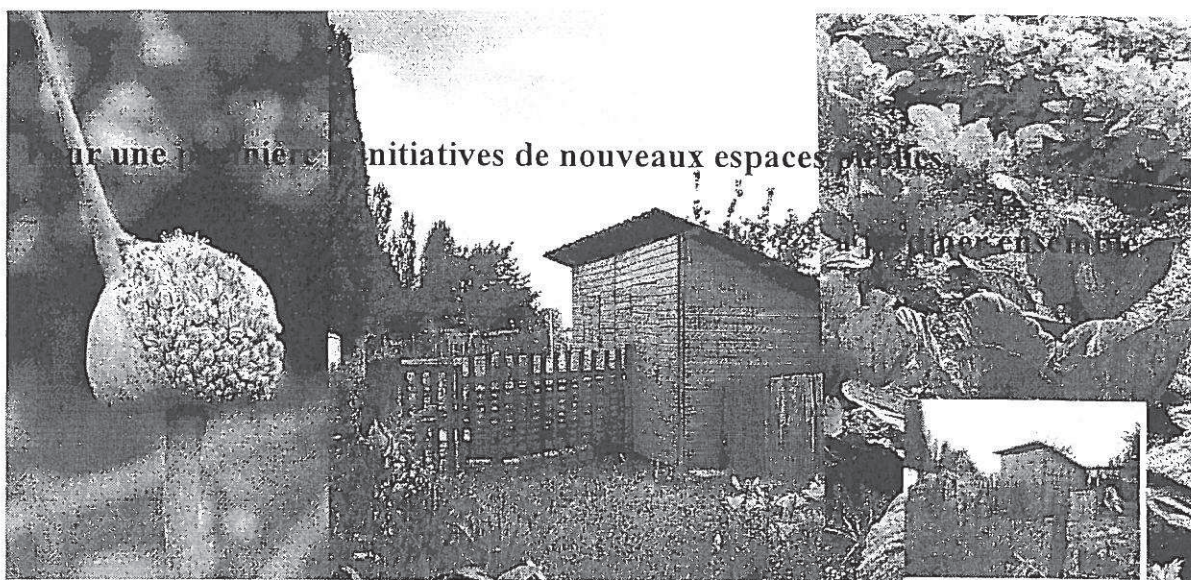
**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,
POUR LE MAIRE**

L'Adjoint Délégué

Régine LANGE

La charte des jardins partagés toulousains



La ville de Toulouse souhaite intégrer dans les espaces publics sur l'ensemble de son territoire, une surface dédiée aux jardins partagés et susciter, au cours de la concertation sur chacun des projets, l'émergence d'une dynamique d'habitants pour la création et la gestion de ces jardins.

Les jardins partagés de Toulouse sont ouverts à tous, jardiniers amateurs ou simples visiteurs, conçus selon une démarche participative des habitants et, respectueuse de l'environnement.

Les espaces non cultivés par les adhérents, réputés communs sont accessibles à tous les habitants, tels les cheminements, les agoras et les autres équipements collectifs

Les jardins partagés de la ville de Toulouse agissent pour :

En terme social,

- * Favoriser les relations de bon voisinage, faciliter la rencontre des habitants de tous âges et de toutes origines à travers les rapports conviviaux.
- * Renforcer une appropriation dynamique et responsable de l'espace public par une forte implication des habitants
- * Créer des espaces d'initiatives citoyennes, supports d'innovations sociales et urbaines, et d'apprentissages à la coopération
- * Susciter un rapport à la nature placé sous le signe du partage et du plaisir de se retrouver



En terme économique,

- * Favoriser le plaisir de créer, produire, goûter et partager le fruit de ses efforts, pour soi et ses proches, quelles que soient ses ressources monétaires.
- * Permettre à moindre coût une alimentation de qualité, saine, diverse et goûteuse.
- * Optimiser et embellir des espaces vacants, petits ou grands, grâce à la créativité des habitants.

En terme environnemental,

- * Consolider un support concret d'éducation à l'environnement.
- * Diversifier et améliorer les paysages des territoires urbains.
- * Créer des continuités écologiques au sein du tissu urbain.
- * Démontrer et pratiquer dans les faits, des projets exemplaires du développement durable
- * Pratiquer le jardinage selon des modes écoresponsables en remplaçant les traitements chimiques par des traitements biologiques, en privilégiant l'activité biologique du sol, en recyclant au mieux les déchets organiques et inorganiques, en optimisant l'usage de l'eau et en favorisant la biodiversité qu'elle soit issue des variétés végétales domestiques ou du milieu naturel



La germination d'une démarche de qualité durable

Les jardins partagés de Toulouse sont divers et portent les valeurs de solidarité, de coopération entre les habitants et les futurs habitants, de liens généreux, autant que responsables, avec la Terre et le monde vivant.

Selon ces valeurs, la ville de Toulouse considère le jardin partagé comme un projet à l'initiative des habitants, des associations ou de la collectivité. Ce projet se doit d'être partagé, discuté, élaboré tant dans sa réflexion et sa création que son fonctionnement, entre la collectivité et la société civile.

Chaque acteur par son rôle devient responsable de la qualité du projet selon l'esprit de la présente charte :

- Les habitants sont garants de la dynamique de jardinage, des pratiques coopératives et écoresponsables.
- La ville est garante de l'intérêt général en particulier sur l'accompagnement et le soutien équitables des initiatives, l'ouverture des jardins partagés à tous les habitants, sur l'intégration paysagère, ainsi que la limitation des impacts sur l'environnement.



L'éclosion des conditions de la démocratie locale

La ville soutient les projets collectifs et les initiatives d'habitants, regroupés pour jardiner ensemble sur un site identifié à l'inverse des démarches individuelles risquant de privatiser l'espace public.

Une convention précisant les termes et les conditions de partenariat entre le référent du groupe de jardiniers et le maire de Toulouse, est signée entre les parties à l'issue de la définition du projet de jardins partagés.



Le jardin partagé, un projet à faire épanouir entre démocratie participative et démocratie représentative au cœur des commissions de quartier

Le projet de chaque jardin partagé est accompagné par la ville au cas par cas, selon une démarche en 4 étapes :

Le diagnostic, la mobilisation des habitants, la définition concertée des usages, puis des règles de fonctionnement avec les habitants.

Chacune de ces étapes est restituée puis validée auprès de la commission de quartier du secteur.

Une démarche commune pour une diversité de jardins partagés

Après la validation de chacune des étapes, la ville de Toulouse engage un partenariat soutenu avec les porteurs du projet.

Ce partenariat s'exprime précisément dans la convention de partenariat particulière à chaque jardin partagé

La ville de Toulouse promeut et accompagne la concertation et d'élaboration du projet auprès des habitants mobilisés.

Le groupe d'habitants à l'issue des quatre étapes, s'organise et nomme leur référent pour engager leurs responsabilités collectives définies telles que dans la convention-type de partenariat, concertée avec la ville de Toulouse.

La ville de Toulouse renouvelle son soutien annuellement dans les conditions déterminées précisément dans la convention de partenariat, notamment suite au bilan annuel.

Les conditions du bon déroulement d'un projet de jardins partagés sont :

- Les pratiques sont participatives dans la conception, la gestion, le mode de fonctionnement. Cela induit une concertation forte avec tous les acteurs.
- L'ouverture à tous les publics est préconisée pour favoriser la mixité sociale.
- L'aménagement tient compte du besoin d'appropriation des jardiniers amateurs.
- Le projet de jardin est accompagné par une compétence d'animation.
- Les objectifs sont divers et diversifiés : sociaux, culturels, pédagogiques...
- Les impacts sur l'environnement sont pris en compte dans les modes de culture et d'équipement.
- L'intégration paysagère du jardin est recherchée.

